

OFF

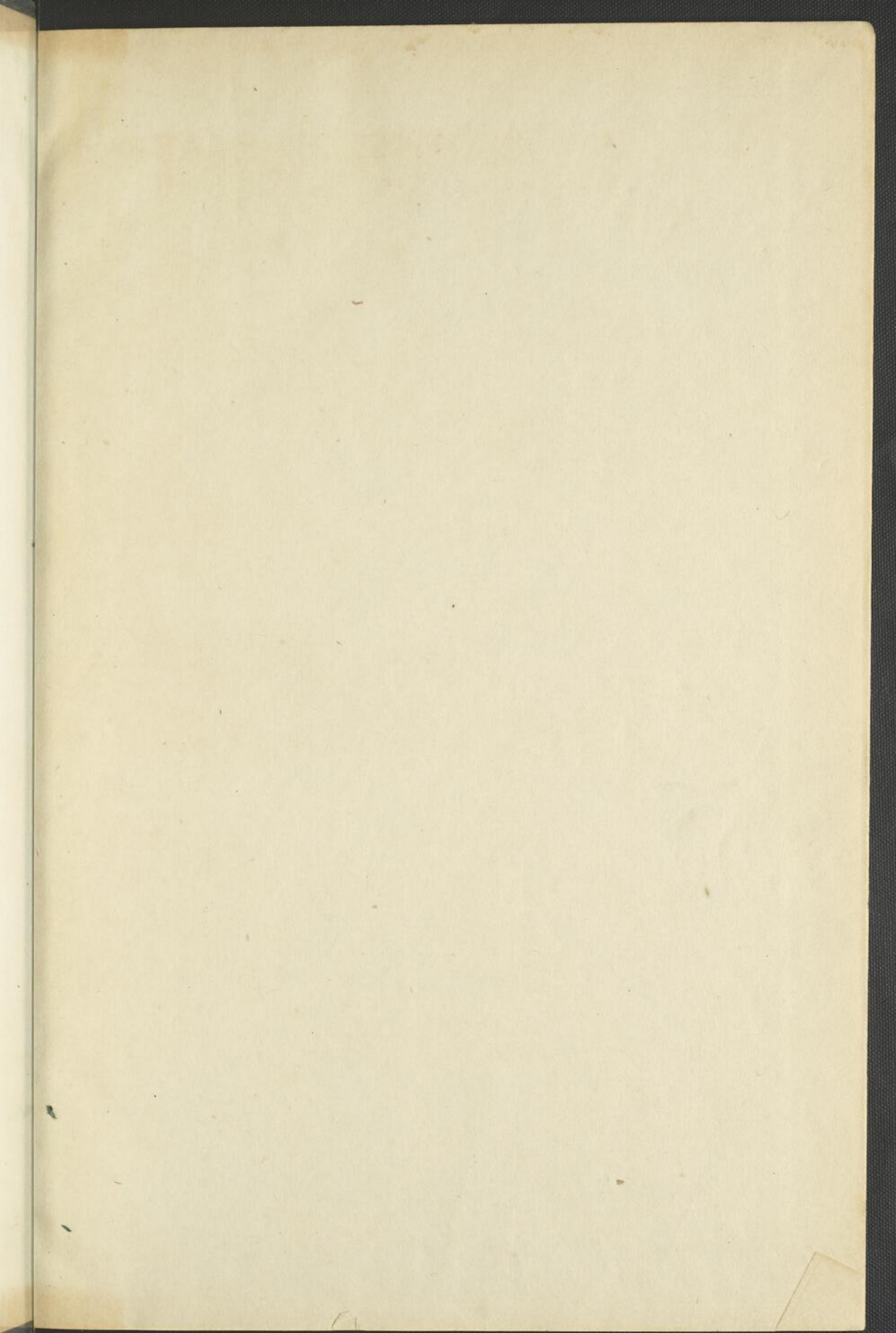
157A1

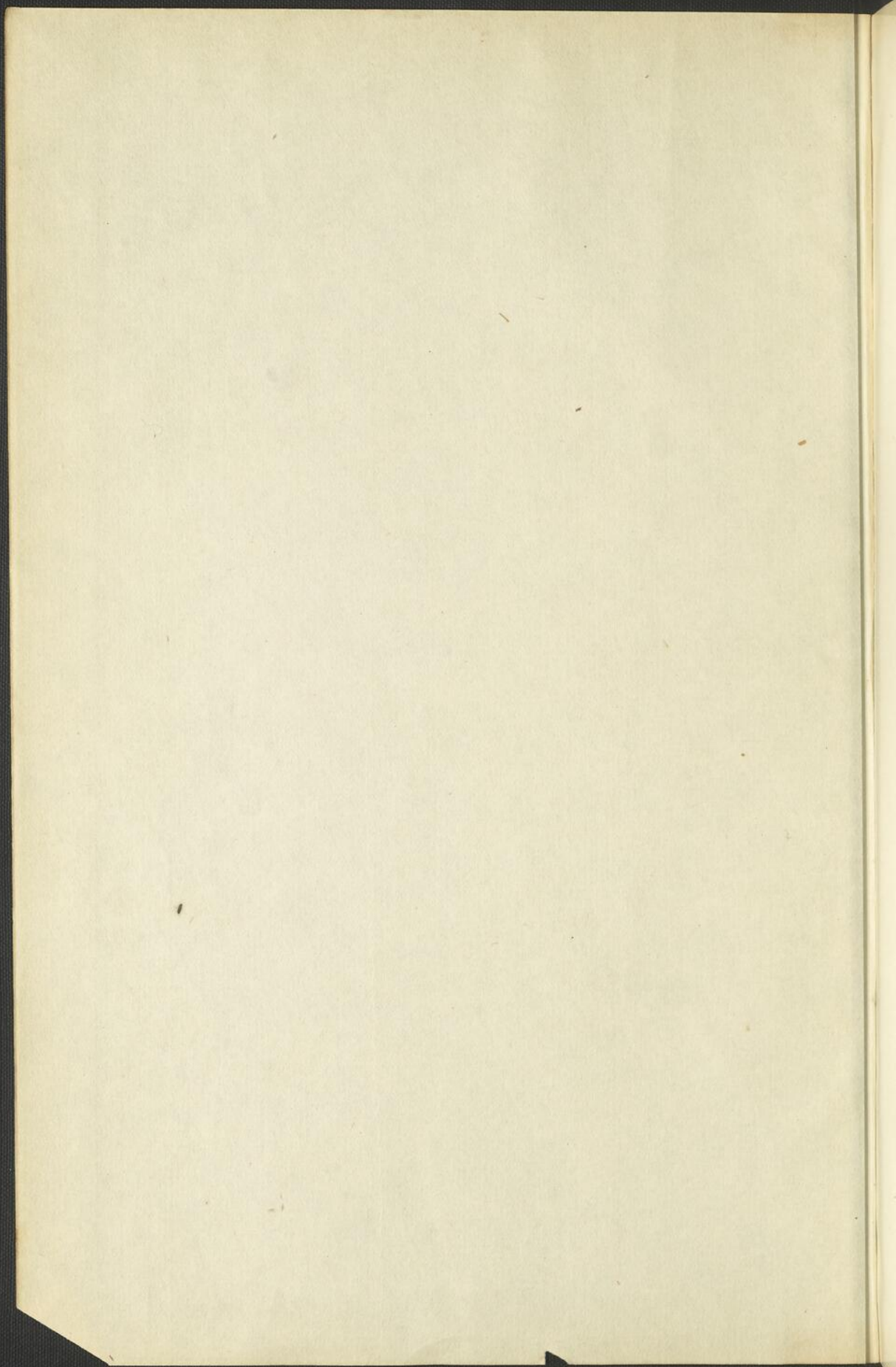
AI/

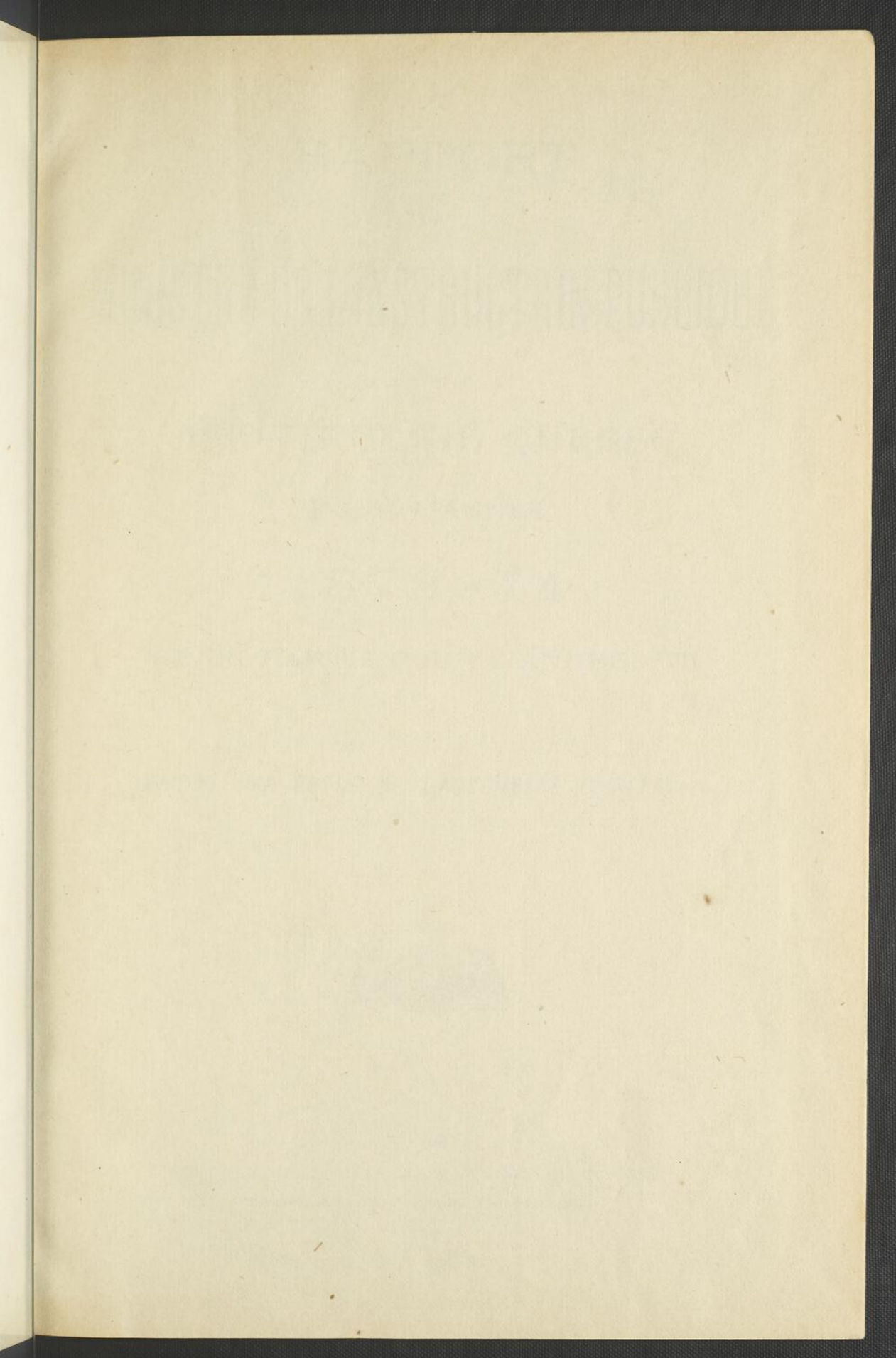
1874^{1/2}

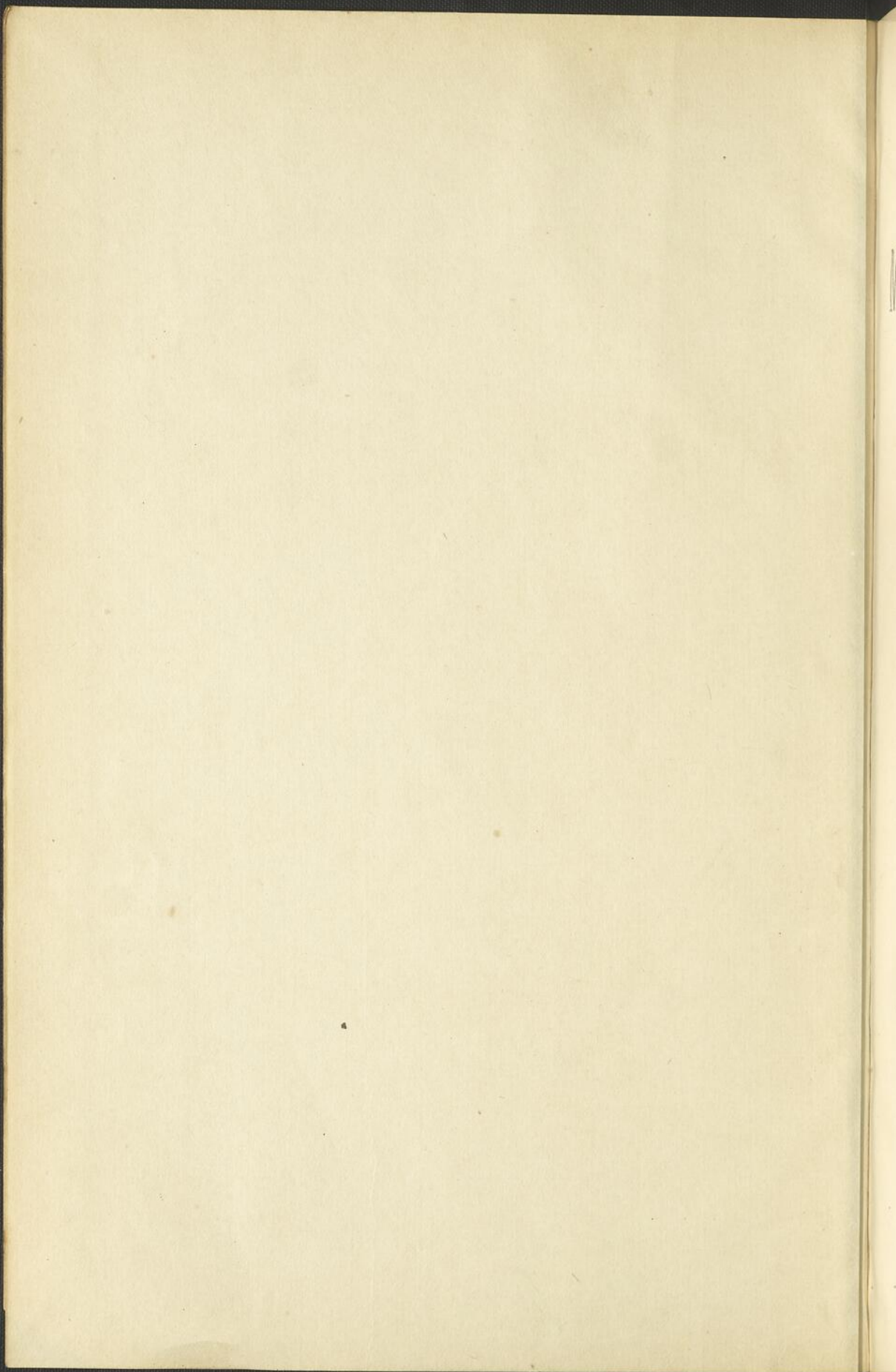


Bibliothèque Nationale du Québec









2956

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

DE LA

PROVINCE DE QUÉBEC

POUR L'ANNÉE

1873-74

ET EN PARTIE POUR L'ANNÉE 1875.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

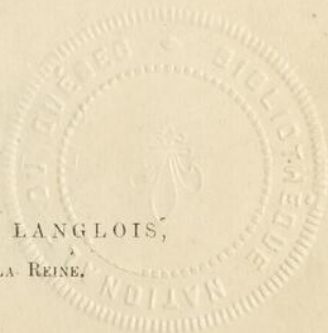


QUÉBEC :

IMPRIMÉ PAR CHARLES FRANÇOIS LANGLOIS,

IMPRIMEUR DE SA TRÈS GRACIEUSE MAJESTÉ LA REINE.

1876



RAPPORT

MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

1878-74

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE



3

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Rapport du ministre de l'instruction publique pour l'année scolaire 1873-74 et en partie pour l'année scolaire 1874-75. - - - - -	V
Rapport de l'École Polytechnique de Montréal, par E. U. Archambault, principal. - - - - -	XIII

PETITS TABLEAUX.

1 — Tableau du mouvement ascensionnel des municipalités, arrondissements et maisons d'école, de cinq ans en cinq ans, depuis l'année 1858. - - - - -	XXXIX
2 — Tableau de la marche progressive de l'instruction publique depuis l'année 1853. - - - - -	XXXIX
3 — Tableau comparé du nombre d'enfants étudiant les principales branches de l'instruction primaire depuis l'année 1855 (Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles. - - - - -	XL
4 — Tableau des sommes perçues pour l'instruction publique de 1856 à 1874, inclusivement. - - - - -	XLI
5 — Tableau indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation ou de diminution : 1o. entre 1864 et 1863, 2o. entre 1865 et 1864, 3o. entre 1866 et 1865, 4o. entre 1867 et 1866, 5o. entre 1868 et 1867, 6o. entre 1869 et 1868, 7o. entre 1870 et 1869, 8o. entre 1871 et 1870, 9o. entre 1872 et 1871, 10o. entre 1873 et 1872, 11o. enfin entre 1874 et 1873. - - - - -	XLI
6 — Tableau du nombre des élèves qui ont suivi les cours des écoles normales, chaque année, depuis 1857. - - - - -	XLII
7 — Tableau du nombre des brevets de capacité délivrés par les écoles normales depuis l'établissement de ces institutions. - - - - -	XLII
8 — Statistiques annuelles (1874) des commissions chargées d'examiner les aspirants ou aspirantes au brevet de capacité prescrit par la loi pour l'enseignement primaire. - - - - -	XLIII
9 — Mouvement de la caisse de retraite des instituteurs depuis l'année 1857. - - - - -	XLIV

APPENDICE No. 1.

Rapport de M. le principal de l'école normale Laval. - - - - -	1
Rapport de M. le principal de l'école normale Jacques Cartier. - - - - -	5
Rapport de M. le principal de l'école normale McGill. - - - - -	11

APPENDICE No. 2.

Inspecteurs d'écoles—Remarques générales :

MM.	PAGES.	MM.	PAGES.
1—Alexander. - - - - -	15	16—Hubert. - - - - -	40
2—Archambault. - - - - -	16	17—Laplante. - - - - -	43
3—Bégin. - - - - -	18	18—Lucier. - - - - -	43
4—Beland. - - - - -	19	19—Lyster. - - - - -	45
5—Boivin. - - - - -	19	20—Magrath. - - - - -	45
6—Carrier. - - - - -	21	21—McLaughlin. - - - - -	46
7—Caron. - - - - -	26	22—Painchaud. - - - - -	47
8—Crépeault. - - - - -	25	23—Pilon. - - - - -	48
9—Delage. - - - - -	27	24—Savard. - - - - -	49
10—Dorval. - - - - -	29	25—Stenson. - - - - -	50
11—Fontaine. - - - - -	30	26—Thompson. - - - - -	52
12—Fothergill. - - - - -	34	27—Thomson. - - - - -	53
13—Gay. - - - - -	34	28—Tanguay. - - - - -	54
14—Grondin. - - - - -	36	29—Tremblay. - - - - -	56
15—Hubbard. - - - - -	30	30—Valade. - - - - -	58

IV

APPENDICE No. 3.

	PAGES.
1 — Tableaux monétaires avec récapitulation des mêmes. - - - - -	1
2 — Grand tableau récapitulatif des statistiques transmises par les inspecteurs d'écoles. - - - - -	26
3 — Tableau récapitulatif général donnant les statistiques de tous les établissements d'éducation supérieure. - - - - -	42

APPENDICE No. 4.

A — Liste des livres transmis aux inspecteurs pour être donnés en prix. - - - - -	52
B — Circonscription de chaque district d'inscription avec indication des comtés ou parties de comtés qu'elle renferme, ainsi que du lieu de résidence et du traitement respectif des inspecteurs. - - - - -	62
C — Tableau des écoles catholiques de la cité de Québec. - - - - -	63
D — Tableau des écoles catholiques de la cité de Montréal. - - - - -	63
E — Écoles des frères des écoles chrétiennes. - - - - -	64
F — Écoles des Sœurs de Notre-Dame de la Congrégation. - - - - -	64

QUATRIÈME DIVISION.

Écoles spéciales. - - - - -	65
-----------------------------	----

CINQUIÈME DIVISION.

Écoles primaires. - - - - -	65
Récapitulation des cinq grandes divisions. - - - - -	65

APPENDICE No. 5.

A — Tableau de la répartition de l'allocation faite aux établissements d'éducation supérieure. - - - - -	66
B — Tableau de la distribution de la subvention supplémentaire accordée aux municipalités pauvres. - - - - -	78
C — Liste de la distribution des pensions de retraite. - - - - -	81
D — État des dépenses des écoles normales. - - - - -	83
E — État des dépenses faites pour l'impression des deux journaux d'éducation. - - - - -	84

ERRATA.—Page xxxvii, 5ème paragraphe, 4ème ligne, au lieu de 19.26 par cent, lisez 19.26 pour cent.

Paragraphe 6ème, au lieu de 18.44 par cent, lisez 28.44 pour cent.

Paragraphe 8ème, au lieu de 16.43 par cent, lisez 15.15 pour cent.

Paragraphe 9ème, 2ème ligne, au lieu de 7.67 par cent, lisez 7.69 pour cent.

MINISTÈRE

DE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, 19 Novembre 1875.

A Son Excellence l'Honorable RÉNÉ-ÉDOUARD CARON, lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence mon rapport sur l'instruction publique en cette province pour l'année 1873-74 et partie de 1875.

Le peu de temps qui s'est écoulé depuis que je suis à la tête de ce département ne m'a pas permis de me mettre suffisamment au fait de ses besoins, et de pouvoir étudier les améliorations qu'il y aurait à faire à notre système pour le rendre efficace, et plus propre à subvenir aux besoins de notre population.

La position dans laquelle se trouve le ministre de l'instruction publique en prenant la direction d'un département aussi important et dont nécessairement il ne connaît que peu de chose, est extrêmement difficile. Les nombreuses occupations dont il est chargé ne lui laissent presque pas de temps pour suivre les détails du fonctionnement, et pour voir, ce qui est très-important, à ce que, d'année en année, ou fasse entrer dans le système tout ce qui peut l'améliorer, en s'aidant, pour cela, de l'expérience des autres nations.

D'où il suit que cette charge ne peut être occupée avantageusement pour le pays que par un homme compétent sur la matière, dévoué, ami de l'éducation, et pouvant consacrer tout son temps à cette tâche difficile.

Ses fonctions n'étant sujettes à révocation que sous bon plaisir, il aurait le temps de faire les études requises, et d'acquérir une expérience absolument nécessaire.

Ces raisons m'ont décidé à rétablir la charge de surintendant, complètement séparée de la politique; et je me propose de soumettre, au prochain parlement, une loi à cet effet.

Je pense aussi qu'il sera mieux de laisser à ce surintendant le soin de codifier nos diverses lois d'éducation. Il pourra y consacrer le temps nécessaire, en tenant compte des lois des autres peuples et en s'aidant de l'expérience des personnes compétentes.

Ce rapport, comme ceux qui l'ont précédé, signale un certain progrès, soit dans le nombre des élèves, dans le degré de l'enseignement ou dans le chiffre des institutions supérieures qui ont été établies durant l'année.

Le nombre des collèges classiques et industriels, qui était de 37 l'an dernier, est de 41 cette année. Le chiffre des élèves s'est aussi élevé de 7,113 à 7,552, soit une augmentation de 439. Voici comment se répartissent ces établissements: 21 collèges classiques, dont 16 catholiques et 5 protestants; 20 collèges industriels, dont 18 catholiques et 2 protestants. Dans les premiers on enseigne toutes les branches qui constituent une éducation classique—les langues latine et grecque, la littérature, la philosophie, les mathématiques, l'astronomie, l'histoire, l'économie politique, etc.

Dans les collèges industriels, le cours est commercial ou académique. Il comprend les langues française et anglaise, le calcul, la tenue des livres à simple et double entrée, des notions d'histoire, de littérature et de style, en ce qui regarde, du moins, la correspondance commerciale, le dessin linéaire, la géographie, etc.

Ces institutions, de même que les écoles modèles, sont de la plus haute importance; c'est pourquoi je regrette qu'elles ne soient pas plus nombreuses.

LES ÉCOLES NORMALES.

Ces écoles continuent à fournir un contingent considérable d'instituteurs et d'institutrices compétents, dont on sait apprécier le mérite, car il n'y en a jamais assez pour suffire au nombre des demandes.

Elles rendent de grands services en pourvoyant une partie de nos écoles modèles et de nos académies, de personnes habiles pour les diriger.

Le nombre des élèves qui ont fréquenté cette année les trois écoles est de 275 contre 254 l'année dernière.

Les rapports des directeurs de ces maisons attestent la bonne conduite, l'esprit de travail et les succès des élèves; comme on peut s'en convaincre en parcourant ces rapports.

ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Ces institutions sont au nombre de 62, dont 31 catholiques et 31 protestantes. Le chiffre des élèves catholiques est de 4028, celui des élèves protestants 2411, formant un total de 6439.

Il ne serait guère possible d'établir une comparaison entre cette année et l'année dernière, car les tableaux statistiques ont été modifiés. A chaque académie ou école modèle est attachée une classe élémentaire. Jusqu'à l'année dernière on a porté à la colonne des académies ou écoles modèles le chiffre total des élèves, sans distinguer les cours. Or les tableaux ont été modifiés dans ce sens que, maintenant, on porte à l'école primaire tous les élèves du cours élémentaire, tandis qu'on n'inscrit à l'académie ou à l'école modèle que ceux qui suivent le cours supérieur. On a ainsi une idée beaucoup plus exacte de l'état réel des choses.

La même remarque doit s'appliquer aux académies de filles; on en compte 67, fréquentées par 11,260 élèves. A l'exception de 7 ou 8, ces académies sont tenues par des religieuses.

Dans les académies de garçons, on suit, à très peu de chose près, le même cours que dans les collèges industriels. De fait, toutes ces institutions pourraient être classées sous la même dénomination. Cependant, le département a cru devoir conserver les noms qu'elles avaient elles-mêmes adoptés. Dans les académies de filles, on enseigne la lecture raisonnée, les langues française et anglaise, l'arithmétique, un peu de tenue des livres, la géographie, l'histoire, les éléments de la littérature, le dessin, la rhétorique, la philosophie—voire l'astronomie—la musique, l'économie domestique, la couture, la broderie et autres ouvrages manuels.

Si l'on pouvait reprocher quelque chose à ce système, ce serait d'être trop étendu. Il vaudrait beaucoup mieux, sans doute, se renfermer dans un cadre plus restreint et être certain de le bien parcourir de point en point. On donne au superflu ce qui serait donné avec beaucoup plus d'avantage au solide et au nécessaire.

Je vois, néanmoins, avec plaisir, que plusieurs de ces institutions ont mis à profit les remarques de mon prédécesseur sur ce sujet; mais le nombre n'en est pas encore bien grand. Je ne désespère pas, pourtant, de voir, avant longtemps, un système plus logique adopté par tout. La nouvelle classification a augmenté de beaucoup le nombre des écoles primaires; car on a classifié les écoles dissidentes et les écoles indépendantes qui ne l'étaient pas auparavant. De là, une augmentation de 19,705 dans le nombre des élèves.

La moitié de ces écoles peuvent être considérées comme écoles de première classe; une partie de l'autre moitié est de seconde classe, et le reste, de troisième classe ou médiocre.

Il s'est établi dans l'année 26 municipalités nouvelles et 101 écoles, donnant un surplus de 2,787 dans le chiffre total des élèves.

Le nombre des maisons nouvelles bâties dans l'année est de 101, portant le chiffre total à 3,482. Il y a malheureusement encore un grand nombre d'arrondissements qui ne sont pas pourvus sous ce rapport. Je ne saurais trop insister auprès des commissaires et des inspecteurs d'écoles pour qu'ils fassent en sorte que chaque arrondissement ait sa maison

d'école. Car une maison qu'on est obligé de louer à cet effet possède rarement les qualités requises. D'abord il arrive très-peu souvent qu'elle soit dans le centre, et ensuite, comme, presque toujours, elle contient déjà une famille, il en résulte une cause de distraction pour les élèves et des difficultés qui ne peuvent qu'enrayer les progrès.

Les inspecteurs doivent veiller à ce que toutes les maisons d'école soient bien habitables, suffisamment grandes, tenues en bon état de réparation et pourvues du matériel nécessaire.

Les petits tableaux qu'on trouvera plus loin font connaître les progrès dans les diverses branches de l'enseignement.

SOURDS-MUETS ET SOURDES-MUETTES.

Il y a dans la province trois établissements destinés à l'éducation des sourds-muets et des sourdes-muettes; deux pour les catholiques et un pour les protestants. Ils sont tous trois à Montréal. Les catholiques ont une école ou institut pour les garçons et une autre école pour les filles. Les protestants n'ont qu'une seule école pour les deux sexes.

L'institut catholique, établi au Côteau St. Louis, occupe un bâtiment en pierre, à quatre étages, de 80 pieds par 45, qu'il faudra bientôt agrandir pour suffire aux demandes d'admission. La maison coûte, avec le terrain, environ \$24,000. Le nombre des élèves a été, cette année, de 77. Il y a sept professeurs pour les différentes branches d'enseignement. L'institut est sous la direction du rév. A. Bélanger, de l'ordre des clercs de St. Viateur.

L'école des sourdes-muettes, dirigée par le sœurs de la Providence, est située au haut de la rue St. Denis, et occupe une magnifique maison en pierre à trois étages. Le corps principal du logis a 105 pieds par 45, avec une aile de 118 par 55. Il y a eu, cette année, 167 élèves, requérant un personnel de 27 religieuses, tant pour l'enseignement que pour les autres travaux. La maison et le terrain sont évalués à \$112,000.

Le terrain est dû à la générosité de M. C. S. Cherrier, C. R., et les frais de construction de l'édifice ainsi que ceux de son entretien, sont en grande partie couverts par le dons de la charité publique.

Jusqu'à présent, la somme votée par la legislature ne pouvait être considérée que comme un bien faible secours. Mais je suis heureux de pouvoir constater que, cette année, il a été voté une somme plus en rapport avec les besoins de l'institution.

L'institut protestant est sous la direction d'une *corporation* spéciale. Il possède une propriété évaluée à \$17,000, mais beaucoup trop petite. C'est pourquoi les directeurs ont décidé de la vendre, et ils ont acheté, près de la montagne, un terrain de cinq arpents, sur lequel ils se proposent d'élever un édifice convenable. Ils ont déjà recueilli, au moyen de souscriptions, un montant plus que suffisant pour payer le nouveau terrain et la construction de l'édifice.

Il y a, à cet institut, deux départements séparés, pour les garçons et pour les filles, sous la direction de M. et de Mme. Widd, aidés de deux professeurs adjoints. Il a reçu, cette année, 27 élèves, et le défaut d'espace seul l'a empêché d'en recevoir davantage.

L'enseignement que l'on suit dans ces institutions est à peu près le même que celui de nos écoles ordinaires. Il se compose de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, de la géographie, de l'histoire, etc., et de l'instruction religieuse. Ces diverses branches sont plus ou moins approfondies suivant les aptitudes de l'élève et son séjour plus ou moins prolongé dans l'institution.

On joint au cours d'études un apprentissage des divers travaux manuels, varié suivant le sexe des élèves.

INSTITUT DES AVEUGLES.

Cet établissement doit son existence, qui date de quinze ans, au rév. V. Rousselot, curé de Notre-Dame de Montréal. Les classes ont d'abord été ouvertes dans le bel édifice qui avait été construit sur la rue St. Catherine, pour l'Asile Nazareth. Mais depuis environ huit ans, elles ont été transportées dans une maison élevée sur le même terrain, spécialement pour cette fin.

M. Rousselot a d'abord fait venir de Paris les livres et les instruments nécessaires, à l'étude desquels une religieuse de l'Hôpital Général s'est de suite consacrée, et, bientôt, elle a pu se mettre au fait des diverses méthodes de lecture, d'écriture et de calcul.

Elle a commencé sur-le-champ à instruire une jeune orpheline qu'elle avait sous sa direction, et, comme l'élève était très intelligente, le succès a été complet. On a pu dès lors ouvrir des classes où les religieuses se sont perfectionnées en enseignant.

Cette institution compte aujourd'hui trente élèves et l'enseignement qu'on y donne n'est pas inférieur à celui des vingt-cinq ou vingt-six instituts semblables qui existent aux Etats-Unis, et dans lesquelles on ne suit qu'une seule méthode de lecture. Ici on enseigne la lecture des caractères gothiques et celle des points. Cette dernière, dite de Braille, est une méthode française; elle a sur les autres ce grand avantage, que les aveugles peuvent s'écrire entre eux, et relire ce qu'ils ont déjà écrit.

On enseigne trois méthodes d'écriture : 1o. Celle des points, que nous venons de mentionner. Chaque lettre est représentée par un ou plusieurs points soulevés qui, suivant leur position, indiquent une caractere de l'alphabet. 2o. L'écriture ordinaire des personnes qui ont l'usage de leurs yeux. Elle se fait au crayon ou à l'encre, mais de façon à produire sur le papier une espèce de rainure. 3o. La troisième méthode nécessite un appareil très-ingénieux, dit "Mécanisme de Faucornet." Il consiste en plusieurs poinçons qui, suivant la manière dont on les fait mordre, forment tel ou tel caractère de l'alphabet. Cette écriture, cependant ne peut pas se lire

au toucher, et l'aveugle ne peut s'en servir que pour correspondre avec les personnes qui possèdent la vue.

M. Rousselot vient d'importer de Paris une presse—caractères de Braille—qui lui coûte \$1,200. Plusieurs des élèves se sont mis à l'étude de l'imprimerie et réussissent fort bien. A l'avenir, l'institut pourra imprimer ses livres.

La sœur Denis a dressé pour sa classe, une carte de géographie, et elle est actuellement occupée à faire un globe terrestre. Sur celui-ci comme sur celle-là, les différentes parties du monde, avec leurs montagnes, leurs plaines, leurs rivières, leurs villes, sont parfaitement indiquées de manière que les enfants peuvent, au toucher, se rendre compte de tout, et bien apprendre leur géographie.

Pour le calcul, on se sert de tables divisées en un grand nombre de petites cases dans lesquelles se placent des chiffres en métal, suivant qu'on veuille faire des additions, des soustractions, etc.

La musique joue un grand rôle dans toutes les institutions d'aveugles. On enseigne, ici, aux enfants à lire la musique écrite, ce qui, je crois, ne se fait pas aux Etats-Unis; les notes sont en relief, de manière à pouvoir se lire par le toucher.

Jusqu'à ce jour, M. Rousselot n'a reçu du Gouvernement que \$400 d'aide annuelle. On comprend qu'il a dû y mettre du sien, quand on considère qu'il lui a fallu faire les frais de construction, d'ameublement, de nourriture pour les sœurs et les élèves, et subvenir à toutes les autres dépenses. Ses ressources sont épuisées, et il est temps que la législature vienne à son aide d'une manière plus efficace, dans cette œuvre qui a pour but l'éducation d'une classe d'enfants si dignes de nos sympathies, et dont la plus grande partie n'ont aucun autre moyen de pourvoir à leur avenir. J'espère donc qu'à la session prochaine, une aide aussi forte que peuvent le permettre nos ressources, sera accordée à M. Rousselot dont le dévouement a été poussé jusqu'aux dernières limites.

Dans cette institution on enseigne aussi quelque métier facile à ces pauvres déclassés de la nature. Les garçons apprennent à garnir au roseau les sièges de chaises, à faire des balais et divers autres objets utiles. Les filles apprennent à coudre, à tricoter, à faire de la dentelle et autres ouvrages du même genre.

ÉCOLE DES SCIENCES APPLIQUÉES AUX ARTS, OU POLYTECHNIQUE.

Pendant l'administration de mon prédécesseur, il a été pris des arrangements avec les commissaires d'écoles catholiques de Montréal, en vue d'établir, dans leur académie du Plateau, une école des sciences appliquées aux arts et à l'industrie. Afin de fournir l'espace nécessaire, les commissaires ont construit une vaste maison en brique, à plusieurs étages, pour leur cours élémentaire.

Ils se sont procuré tout le matériel nécessaire, et ont engagé les services de professeurs compétents, de façon à mettre l'école sur le meilleur pied possible. Comme on le verra par le rapport du principal, M. Archambault (ce rapport se trouve ci-après), le programme comprend tout ce qui constitue une véritable école polytechnique,

Le nombre des élèves, jusqu'à ce jour, n'a pas été considérable ; mais les suggestions faites par M. Archambault, avec l'assentiment des commissaires sans doute, de prendre gratuitement un élève par chaque comté, ne manqueront pas d'obtenir des résultats. Chaque comté devra se faire un honneur d'aider à l'instruction d'un de ses enfants ayant les aptitudes nécessaires, et choisi suivant l'ordre de mérite, après concours.

Qu'on se rappelle bien qu'il s'agit d'ouvrir un horizon nouveau à notre jeunesse et de la préparer à un grand nombre d'emplois pour lesquels nous manquons tout-à-fait d'hommes compétents. Dans cet âge de chemins de fer où surgissent, chaque jour, des industries nouvelles qui n'attendent que des hommes compétents pour les développer, tout le monde doit comprendre l'importance d'une semblable école et la somme de bien qu'elle est appelée à faire. Au lieu d'être obligé de recourir à l'étranger pour avoir des hommes experts dans toutes les diverses branches d'industrie qui comprennent une foule de spécialités, on trouvera ces hommes chez nous, au grand avantage de notre jeunesse à qui maintenant, ne s'offrent que des carrières déjà encombrées.

Il est incontestable que ce sera également un stimulant pour l'esprit d'entreprise. Quand les capitalistes sauront qu'ils peuvent trouver ici, pour l'exploitation d'une industrie quelconque, un homme sur lequel il leur est permis de compter, ils craindront moins d'engager leurs capitaux dans cette voie. Car il est de fait que l'idée seule de se trouver à la merci d'un étranger, empêche souvent nos capitalistes de s'engager dans des entreprises dont tout le pays pourrait bénéficier.

M. Archambault fait aussi quelques suggestions au sujet de la nomination de personnes capables de surveiller les études et d'examiner les élèves. Il considère aussi qu'il serait avantageux que le département conférât des diplômes ou brevets à ceux qui auraient subi ces examens d'une manière satisfaisante.

Ces suggestions me paraissent excellentes, et j'espère que le gouvernement y donnera suite.

Il est ainsi possible de faire passer un courant de force de l'extérieur de la machine à l'intérieur, et vice versa, sans que la machine soit soumise à aucune des contraintes ordinaires de la machine à vapeur.

Le principe de cette machine est basé sur le fait que la force de l'air comprimé peut être utilisée pour produire un mouvement alternatif, et que ce mouvement peut être converti en un mouvement continu par un mécanisme approprié.

On en a représenté une vue schématisée dans la figure 1, où l'on voit un cylindre horizontal tournant sur son axe, et un piston qui se déplace dans un cylindre vertical. Le piston est actionné par l'air comprimé qui est introduit dans le cylindre par un tuyau qui se relie à l'extérieur de la machine.

Le mouvement alternatif du piston est converti en un mouvement continu par un mécanisme qui est représenté dans la figure 2. Ce mécanisme est basé sur le fait que le mouvement alternatif peut être converti en un mouvement continu par un mécanisme approprié.

M. Art. 1. - Les machines à vapeur sont classées en deux catégories, à savoir : les machines à vapeur fixes et les machines à vapeur mobiles.

Les machines à vapeur fixes sont celles qui sont destinées à produire un mouvement alternatif, et les machines à vapeur mobiles sont celles qui sont destinées à produire un mouvement continu.

Les machines à vapeur fixes sont classées en deux catégories, à savoir : les machines à vapeur fixes à condensation et les machines à vapeur fixes à expansion.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL.

RAPPORT

A

L'HON. MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Montréal, Septembre 1875.

L'HONORABLE MR. DE BOUCHERVILLE,

Ministre de l'Instruction publique de la Province de Québec,

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'Ecole polytechnique de la ville de Montréal depuis sa formation en Janvier 1874, jusqu'au 1er Juillet 1875.

La convention intervenue au mois de novembre 1873, entre l'hon. Mr. Gédéon Ouimet, alors ministre de l'Instruction publique, et Messrs. les Commissaires des écoles catholiques romaines de la ville de Montréal, pour la formation de l'Ecole Polytechnique, ainsi que les allocations faites à la dite école par le gouvernement de la Province, m'obligent à donner à ce rapport un assez long développement et à entrer tant dans les détails du fonctionnement de l'école et des progrès des études que dans ceux de la comptabilité; ces deux sujets forment les divisions naturelles de ce rapport.

1^o. FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ET ÉTUDES.

Ce ne fut qu'au mois de Janvier 1874 que l'école polytechnique, attachée à l'académie commerciale catholique de Montréal, fut définitivement constituée, et que les élèves purent commencer à fréquenter les cours d'une manière régulière.

Le cours d'enseignement industriel, tel que Messrs. les Commissaires des écoles catholiques avaient fondé, dut être entièrement remanié, et le nouveau programme d'études, arrêté par le ministre de l'instruction publique et la délégation à Québec vint donner une forme définitive au cours d'études à suivre.

Aussi la première année de l'École ne comprend-elle que six mois : du 1er janvier au 1er juillet 1874 ; des élèves nouveaux encore peu préparés à des études presque nouvelles pour eux : les uns sortant des collèges classiques où ils avaient puisé les premiers éléments des sciences qu'ils devaient acquérir, les autres provenant des académies, ignoraient même ces premiers éléments ; ajoutez-y les tâtonnements inséparables de toute nouvelle entreprise et vous aurez, Monsieur le Ministre, un aperçu des premières difficultés que l'école eut à surmonter.

Au commencement de janvier 1874, dix élèves entrèrent à l'école ; quelques-uns d'entre eux reconnurent, dans les premiers mois, leur peu d'aptitude pour les sciences exactes, et abandonnèrent les bancs. Les autres persévérèrent et montrèrent les dispositions les plus heureuses pour les nouvelles carrières que la sollicitude du Gouvernement ouvrait à leur ambition ; et l'examen de fin d'année sur toutes les matières qui avaient fait l'objet de l'enseignement démontra que les espérances, que la fondation de l'école avait fait concevoir, n'étaient point vaines.

En effet, le Tableau suivant du travail accompli et les points que les élèves avaient obtenus, justifiaient les espérances.

La base de l'appréciation de l'excellence de chaque élève dans chaque partie de ses études, fut la même que celle adoptée par les écoles scientifiques de France : chaque question, soit de l'examen oral, soit de l'examen écrit, est représentée par le nombre 10, et le chiffre accordé à l'élève comme appréciation de l'excellence de sa réponse est gradué selon sa valeur. Le nombre 5 répondant à passable.

EXAMEN DE FIN D'ANNÉE, JUIN 1874.

Matières.	Moyenne du chiffre obtenu par les élèves.	Chiffre représentant le nombre des questions et l'excellence.
Géométrie.....	184	280
Chimie.....	128	200
Algèbre.....	109	150
Physique.....	129	200
Histoire Naturelle.....	107	150
Arithmétique.....	62	80
Résultat général.....	89	143

Comme je l'ai fait observer plus haut, la moitié du chiffre quotient, répondant à passable, la moyenne des examens dépassait de beaucoup ce que j'appellerai la médiocrité, puisque passable eut été représenté par le chiffre 72, et que le résultat était 89.

Vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, ne point perdre de vue que cette première année scolaire de six mois de durée, n'était en définitive, qu'un cours préparatoire à l'enseignement réglementaire de l'institution.

L'année scolaire 1874-1875 devait, dans l'intention du directeur, donner la mesure exacte du fonctionnement de l'école ; l'ère des tâtonnements était passée, le programme arrêté par Mr. le Ministre de l'Instruction publique devait être suivi en tous points ; les appareils, instruments, collections scientifiques étaient à peu près complets, et l'école était enfin constituée.

En Septembre 1874, le nombre des élèves était de 12 : ceux d'entr'eux qui avaient formé la classe de l'année précédente devenaient les élèves de seconde année ; les nouveaux venus, selon leur capacité, formaient la première année, tandis que quelques autres ne pouvaient que suivre le cours préparatoire.

Vous remarquerez, Monsieur le Ministre, combien la division de l'enseignement augmentait déjà le travail. Certaines classes devenaient communes aux deux années, tandis que pour d'autres branches, elles requéraient deux enseignements différents, en même temps que la mise en vigueur du programme d'études portait à 10 les branches de l'enseignement.

Bientôt les fruits précieux, résultat du soin apporté à la formation du programme d'études, se firent voir. Les élèves apportèrent à leurs travaux si divers toute l'ardeur qu'ils demandaient, et je me plais à le remarquer, chez certains d'entre'eux, les aptitudes toutes spéciales que leur première année d'études avait indiquées, se manifestent plus certaines et promettent d'augurer bien favorablement de leur avenir, comme hommes utiles au développement industriel de la Province.

Les examens du milieu de l'année, en Janvier 1875, dont les tableaux suivants résument la portée, vous mettront à même de juger du travail accompli jusqu'alors :

JANVIER 1875, ÉLÈVES DE SECONDE ANNÉE.

Matières.	Moyenne du chiffre obtenu par les élèves.	Chiffre exprimant le nombre de questions et l'excellence.
Physique.....	62 $\frac{1}{4}$	100
Géométrie	77	115
Chimie.....	65 $\frac{1}{2}$	100
Mécanique	85	110
Économie sociale.....	36	50
Histoire naturelle.....	94	150
	<hr/>	<hr/>
	69 $\frac{8}{10}$	104

Cours communs aux élèves de première et de seconde année.

Trigonométrie rectiligne.....	85	100
Algèbre	51 ⁵	80
Architecture	57 ⁶	70
Géologie	82	100
	<hr/>	<hr/>
Moyenne.....	46	58

ÉLÈVES DE PREMIÈRE ANNÉE.

Matières.	Moyenne des élèves.	Chiffre d'excellence.
Physique	152	180
Géographie	48	50
Arithmétique.....	54	70
Géométrie	69	105
Chimie.....	87	100
Histoire naturelle.....	90	100
	<hr/>	<hr/>
Moyenne.....	83	102

Vous ne pouvez manquer de remarquer, Monsieur le Ministre, quel surcroît de travail cette division des sciences, en classes si nombreuses, a dû apporter. Vous voyez par l'examen du milieu de l'année, que vingt classes, ou plutôt vingt cours durent être faits aux élèves, travail aussi grand pour les professeurs, pour le petit nombre d'élèves qu'ils avaient en mains, qu'il l'eût été pour un nombre considérable.

Les examens de fin d'année, en Juin 1875, n'ont fait que confirmer le progrès que constatait l'examen précédent.

EXAMENS DE FIN D'ANNÉE, JUIN 1875.

MATIÈRES DE L'EXAMEN.	1874-1875.		Seconde Année.		Première Année.	
	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.	Nombre obtenu par les élèves.	Nombre de l'excellence.
Arithmétique.....					150	170
Algèbre	124	180			125	180
Géométrie	86	115			134	205
Géométrie appliquée.....	97	100				
Géométrie appliquée au dessin.....					46	50
Géométrie descriptive.....	86	100				
Trigonométrie rectiligne.....	93	100			84	100
Trigonométrie sphérique.....	88	100			76	100
Physique et météorologie.....	132	200			242	280
Mécanique	184	210				
Cosmographie	87	100				
Chimie					174	200
Chimie Analytique.....	158	200				
Géologie	76	100			91	100
Minéralogie	85	100				
Zoologie et Botanique.....	156	250			151	210
Géographie					82	100
Economie sociale.....	38	50				
Architecture	145	170			145	170
Moyennes.....	107 $\frac{2}{3}$	138 $\frac{1}{3}$			133	155

Tel est, Monsieur le Ministre, le résultat du dernier examen subi par les élèves de l'école sur les dix-neuf différentes matières de l'enseignement. Si l'on compare entr'eux les trois examens successifs depuis la formation de l'école, on ne peut s'empêcher d'être frappé du progrès qu'ils constatent. En effet, à l'examen de Juin 1874, fin de la première année, la proportion du nombre de points moyens obtenus par les élèves au nombre représentant l'excellence, était de 62 $\frac{1}{2}$ pour cent, à l'examen de Janvier 1875, la

proportion était de 75 pour cent., et à l'examen de fin d'année, Juin 1875, elle s'est portée à 81 pour cent.

Ce sont là, Monsieur le Ministre, des résultats sur lesquels je suis heureux d'appeler votre attention. Ils constatent que l'application studieuse des élèves ne s'est point ralentie et qu'ils s'attachent d'autant plus à leurs études qu'elles deviennent plus profondes, preuve bien évidente de l'opportunité de la création d'une école qui répond si bien aux besoins studieux de la jeunesse.

Ajouterai-je que les élèves de l'école ont eu à affronter les épreuves d'un examen public, et que leurs réponses, principalement aux questions sur les sciences mathématiques, ont fréquemment obtenu l'approbation et la louange d'un auditoire intelligent et capable.

Les avantages de l'enseignement professionnel commencent d'ailleurs à être appréciés par la population canadienne; et ce sont principalement les hommes, dont la marche, au début de leurs efforts, a été entravée par ce défaut de connaissances techniques, qui sentent d'autant plus la nécessité d'un tel enseignement, et s'efforcent, selon leurs moyens, d'en ouvrir l'accès à la jeunesse.

Ainsi, M. Prudent Beaudry, d'une famille de Montréal, qui s'est fixé non sans espoir de retour au pays de ses pères, à Los Angeles, Californie, à bien voulu, par le versement d'une somme de \$2000, entre les mains de Messieurs les Commissaires, créer une rente perpétuelle au profit de l'école polytechnique, d'une somme de \$150 par an, à être employée à l'entretien d'un jeune homme, qui, au jugement du Principal de l'académie, montrerait des dispositions pour les sciences exactes et leur application, et que la privation de cette rente annuelle éloignerait de l'école.

Vous éprouverez comme moi, Monsieur le Ministre, un sentiment de bien grande satisfaction, en voyant que non seulement les intentions de votre prédécesseur, en créant l'école, ont si bien répondu aux besoins du pays, mais aussi qu'elles excitent une noble émulation chez ceux qui, privés de tout enseignement analogue et se souvenant des difficultés qu'ils ont eu à surmonter pour suppléer à cet enseignement, consacrent une partie de la fortune que le travail leur a donnée, à assurer aux autres les avantages qui leur ont manqué.

L'exemple de M. Prudent Beaudry n'est point le seul que j'aurai à vous signaler.

Avant de clore cette partie de mon rapport sur l'école polytechnique, je ne puis, Monsieur le Ministre, ne pas me demander pourquoi une institution, qui répond si bien aux besoins de la Province et dont le gouvernement a si bien compris l'importance, n'a pas encore attiré à ses cours un plus grand nombre d'élèves.

Avec le personnel de Professeurs qu'elle possède, avec le matériel scientifique, appareils, collections dont la générosité du gouvernement et

celle de Messieurs les Commissaires l'ont enrichie, l'école sans aucune augmentation de charges ou de dépenses, pourrait donner à une jeunesse beaucoup plus nombreuse, une instruction scientifique de plus en plus désirable pour le développement du pays. De la part de Messieurs les Commissaires des écoles, aucun sacrifice ne semblerait trop grand qui aurait pour objet d'amener un résultat si heureux, et j'ose soumettre à votre jugement si éclairé la proposition suivante :

Rendre l'école polytechnique de Montréal une institution provinciale, en donnant à chaque représentant à la Chambre le droit de faire admettre chaque année à l'école un jeune homme de son comté ou district électoral, pourvu qu'il puisse subir l'examen d'entrée fixé et arrêté par le programme des études et suivre les cours en français ; et en cela, sans aucune rétribution scolaire ; ainsi, réellement les avantages de l'enseignement professionnel s'étendraient à toute la Province, ainsi le concours de tous les esprits désirant le développement de l'industrie dans le Bas-Canada, serait acquis à l'école, qui deviendrait une institution vraiment nationale. Les cadres pour cet accroissement des élèves sont tout formés ; l'enseignement de 50 élèves n'est point plus coûteux que celui de 15. Les élèves y gagneraient en émulation ; les professeurs trouveraient, eux aussi, dans un auditoire plus nombreux un encouragement à plus de dévouement, et la Province verrait ainsi, sans accroissement de dépenses, un certain nombre de jeunes gens, chaque année au sortir de l'école, augmenter les intelligences pratiques et utiles et prendre rang parmi les producteurs de nouvelles richesses.

La question de la subsistance et de l'entretien des élèves des comtés, à Montréal, trouverait vite une solution : Le choix du représentant du comté se porterait naturellement sur le jeune homme le plus méritant et son admission à l'école, après l'examen sévère, justifierait à l'avance le sacrifice pécuniaire que sa famille, ou à son défaut, des personnes généreuses, ou le comté peut-être s'imposerait pour lui ; le patriotisme est trop grand dans la Province du Bas-Canada, pour que l'assistance dans un but aussi élevé manque de co-opération.

Une autre proposition me semblerait également, Monsieur le Ministre, mériter votre attention. L'intérêt si grand que votre département a donné à l'école et l'allocation annuelle qu'elle reçoit du gouvernement, ne rendent-ils point nécessaire la nomination d'une commission d'hommes spéciaux qui, à la fin de chaque année scolaire, ferait subir aux élèves un examen sur les matières vues dans l'année ; l'école y gagnerait en importance et ses études en force, car le contrôle du gouvernement est toujours d'une grande portée et la Province apprendrait à connaître, par le rapport de la commission, ceux des élèves que leur capacité ou leur travail désignerait au choix du gouvernement pour l'exécution de ses entreprises, ou pour les positions où des connaissances spéciales sont naturellement requises.

Enfin, Monsieur le Ministre, l'examen subi devant la commission nommée chaque année et composée d'hommes spéciaux donnerait une telle garantie de capacité chez l'élève qui l'aurait passé avec succès que le

diplôme de fin d'études, soit comme Ingénieur Civil, Arpenteur ou autre, devrait être octroyé par le Ministre de l'Instruction publique, et investir le porteur de tous les privilèges et avantages que confèrent ordinairement les diplômes délivrés par le Gouvernement.

Telles sont, Monsieur le Ministre, les propositions que je soumets humblement à votre appréciation. Vous voudrez bien n'y voir que la preuve de ma sollicitude et de mon dévouement pour l'école confiée à ma direction.

Il me reste à placer devant vos yeux, les Tableaux de la comptabilité de l'école, et tout en vous rendant bon compte des fonds que le Gouvernement a si généreusement alloués à l'école, de vous montrer que Messrs. les Commissaires des écoles catholiques ont, de leur côté, traité l'institution nouvelle avec la plus grande bienveillance, convaincus qu'ils sont de l'avenir fructueux qui lui est réservé.

2^e. COMPTABILITÉ.

Il est inutile de rappeler les termes de la convention passée, au nom du Gouvernement provincial, entre votre honorable prédécesseur, Mr. G. Ouimet, et Messieurs les Commissaires des écoles catholiques, le 20 novembre 1873, pour la fondation de l'école polytechnique.

Trois mille piastres, prises du fonds accumulé pour la création d'une école scientifique furent allouées à Messrs. les Commissaires pour les rembourser du prix des instruments de physique et du laboratoire de chimie déjà achetés ou commandés par eux; et une allocation annuelle de trois mille piastres payable à l'époque de la distribution des fonds de l'éducation supérieure leur fut faite. De cette allocation annuelle, un sixième au moins doit être affecté à l'entretien, la réparation des instruments tant du cabinet de physique que du laboratoire de chimie, à l'achat de nouveaux instruments et ouvrages scientifiques; la balance s'appliquant au paiement des appointements des professeurs.

Les deux Tableaux annexés à ce rapport pour les comptes de 1873-1874 et 1874-1875, vous fournissent, Monsieur le Ministre, tous les détails, et justifient de l'emploi des fonds mis par le Gouvernement de la Province, conformément aux termes de la convention, à la disposition de Messrs. les Commissaires pour le soutien de l'École.

Par l'examen de ces comptes, vous observerez que la générosité de Messrs. les Commissaires pour l'Institution ne fait que grandir en proportion des espérances qu'elle leur fait concevoir. J'ajouterai seulement qu'en dehors de la somme mentionnée dans le Tableau No. 2, Messrs. les Commissaires ont dépensé une somme de près de \$4500 pour l'achat du Terrain et construction d'un bâtiment dont une partie sera utilisée en salle de dessin et en ateliers pour l'École.

J'ai, Monsieur le Ministre, donné à ce rapport plus d'étendue qu'il n'est coutume de le faire; mais la nouveauté de l'entreprise, et l'intérêt

qu'a apporté le Gouvernement provincial à la création de l'école, me
faisaient un devoir d'entrer dans tous les détails propres à la faire con-
naître.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments bien
respectueux, avec lesquels,

Je suis votre très-humble serviteur,

E. U. ARCHAMBAULT,
Principal.

ÉTAT des Recettes et des Dépenses de l'École Polytechnique.

	ANNÉE SCOLAIRE.			1873-1874. TABLEAU No. 1.		
1873.						
Décembre 4..	Reçu de l'Hon. Ministre de l'Instruction publique :			<i>Matériel :</i>		
	“ Allocation provenant du fonds de réserve, à être employée en achats d'Instruments scientifiques	\$3000 00		Achat d'instruments pour le cabinet de physique.....	\$3637 26	
1874.				“ de produits chimiques, etc., pour le laboratoire de chimie.....	499 38	
Avril	“ Subvention annuelle pour 1873, 1874, provenant des fonds de l'éducation supérieure à valoir.....	2500 00		“ d'instruments et objets de dessin..	52 43	
Juillet	“ Subvention annuelle. Balance.....	500 00	\$6000 00	“ collection minéralogique.....	240 20	
				“ collection ornithologique.....	200 00	
				“ de livres pour la Bibliothèque scientifique.....	285 93	
				<i>Personnel:—Salaires des professeurs.</i>		
				C. A. Pfister.....	\$925 00	
				Jos. Haynes.....	\$160 00	1085 00
			\$6000 00			\$6000 00
1875.	ANNÉE SCOLAIRE.			1874, 1875. TABLEAU No. 2.		
Mars 22.....	Reçu de l'Hon. Ministre de l'Instruction publique :			<i>Matériel.</i>		
	Subvention annuelle pour 1874-1875, à valoir.....	\$2500 00		Achat d'instruments et objets de dessin.	\$ 29 39	
Juillet 22...	Subvention annuelle. Balance.....	500 00	\$3000 00	“ de livres de prix.....	60 39	
				“ de livres scientifiques, etc.....	605 12	
				“ de papeterie et livres de classes..	15 88	
				“ collection ornithologique.....	95 55	
				“ cabinet de physique.....	1220 03	
	Reçu de Messieurs les Commissaires d'écoles pour couvrir l'excédant des dépenses.....		\$1710 37	“ Laboratoire de chimie.....	437 08	
				Dépenses, fret et droits de douane.....	87 32	\$2550 37
				<i>Personnel: Appointements des professeurs.</i>		
				C. A. Pfister.....	1000 00	
				Jos. Haynes.....	360 00	
				E. Balcte.....	600 00	
				L. Dagron Richer.....	200 00	\$2160 00
						\$4710 37

UNIVERSITÉ MCGILL.

L'Université McGill a été la première institution de ce pays qui, sentant le manque dans nos établissements scolaires d'un cours des sciences appliquées aux arts, ait songé à entreprendre de combler cette lacune.

C'est seulement dans un cours semblable en effet, que peuvent se former les ingénieurs, les architectes, les hommes propres à conduire l'exploitation des mines, à diriger avec avantage toute espèce d'industrie. Aussi, ne saurait-on attacher trop d'importance à un tel enseignement dans un pays comme le nôtre, où il y a tant de voies ferrées à construire et où l'exploitation des mines, et mille autres industries n'attendent, pour surgir avec profit, qu'une main entendue qui en prenne la direction.

C'est parce que nous manquons d'un cours de cette sorte que presque tous les ingénieurs employés à nos chemins de fer et autres grands travaux publics sont des étrangers, tandis que nous aurions pu nous en charger nous-mêmes, si nous avions possédé plus tôt une institution spéciale pour nous y former.

Je ne saurais trop féliciter l'Université McGill d'avoir ouvert la voie, il y a déjà plusieurs années. Une souscription libérale faite par les amis de l'institution l'a d'abord mise en mesure de commencer. Puis, grâce à l'aide qui lui a été accordée par le gouvernement, les directeurs ont pu, de prime abord, donner à cet enseignement toute l'efficacité désirable, comme le prouve le programme d'études donné plus bas.

Le nombre des diplômes déjà conférés est aussi une preuve évidente du bien qui a été fait et de celui qu'on peut attendre.

A l'aide de cette institution et de l'école polytechnique, il y a tout lieu de compter qu'avant longtemps nous aurons formé ici des hommes suffisamment compétents pour prendre la direction de tous nos grands travaux publics et de toutes nos industries privées.

Département des sciences pratiques et appliquées, dans la faculté des Arts.

Géologie et paléontologie—Professeur : J. W. Dawson, LL.D., F.R.S.

Langue anglaise—Professeur : Le Vén. Archidiacre Leach, LL.D.

Allemand—Professeur : C. F. A. Markgraf, M.A.

Mathématiques et physique—Professeur : Alexander Johnson, LL.D.

Français—Professeur : P. J. Darey, M.A.

Génie civil et mécanique appliquée—Professeur : G. F. Armstrong, M.A., C.E., F.G.S.

Chimie pratique—Professeur : Gilbert P. Girdwood, M.D.

Essai des métaux et exploitation des mines—Professeur : Bernard J. Harrington, B.A., Ph. D.

Aide-professeur du génie—C. H. McLeod, bachelier-ès-sciences appliquées.

Les cours d'études de ce département ont pour objet de bien préparer par des notions techniques et théoriques les étudiants qui veulent embrasser quelqu'une des diverses branches des professions d'ingénieur et d'arpenteur, ou qui se destinent à l'essai des métaux, à la chimie pratique et aux plus hautes formes de l'art manufacturier.

On y suit trois cours distincts, dont chacun comprend trois années et, dans certaines conditions, deux années d'études, et s'adapte particulièrement au genre de profession que l'étudiant se propose d'embrasser.

- (1) Génie civil et mécanique.
- (2) Essai des métaux et exploitation des mines.
- (3) Chimie pratique.

Les grades conférés par l'université à ceux des étudiants qui auront rempli les conditions voulues et passé l'examen ci-dessous spécifié, seront

- 1^o. Celui de bachelier-ès-sciences appliquées, avec mention dans le diplôme du cours d'études qui a été suivi.
- 2^o. Et subséquemment celui de licencié-es-sciences, (maitre-ingénieur) à ceux qui auront suivi le cours No. 1.
- 3^o. Enfin le grade de licencié-ès-sciences appliquées à ceux qui auront suivi l'un des deux autres cours (2 et 3).

INSCRIPTION ET ADMISSION.

Les candidats qui voudraient se faire inscrire, devront se présenter à l'examen le 15 septembre. Ils pourront néanmoins être admis, à une époque plus avancée de la session, et s'ils sont jugés suffisamment instruits pour prendre place dans les classes déjà commencées.

Pour les étudiants de 1ère année les matières d'examen seront :

Mathématiques.—Algèbre, jusqu'aux simples équations inclusivement; les éléments d'Euclide (livres I, II et III.

Anglais.—Dictée.

2. Les candidats pourront entrer en seconde année, et ainsi réduire le cours nécessaire pour le grade à obtenir dans les sciences appliquées, de trois à deux années, s'ils passent un examen satisfaisant dans les matières suivantes.

En outre, ceux qui veulent suivre le cours No. 1, devront prouver au professeur du génie, qu'ils possèdent une connaissance raisonnable des éléments d'arpentage et de nivellement, ainsi que de dessin linéaire et de projection, comme l'indiquent le traité d'arpentage de Castle, celui du dessin linéaire et de la projection orthographique de Davidson, et le cours élémentaire de mécanique pratique, par Twisden, (chap. 1, chap. 2, sect. 1, et chap. 3, de la 1ère partie.)

Mathématiques.—Euclide, livres I, II, III, IV, VI, avec les définitions du livre V, omettant les propositions 27, 28, 29 du livre VI.

Algèbre.—Jusqu'à la fin des équations du deuxième degré. Algèbre de Colenso.

Trigonométrie.—Trigonométrie de Galbraith et Haughton, chap. 1, 2, 3, 4, 6, jusqu'au commencement de la solution numérique des triangles plans.

Arithmétique.—Règles ordinaires, proportion, intérêt, escompte, etc., Fractions ordinaires et décimales, racine carrée.

Anglais.—Dictée.

Chimie.—Inorganique comme dans les éléments de Wilson (ou le candidat devra prendre ce sujet dans le cours de seconde année.)

Les candidats devront être préparés à passer au commencement de la session dans l'un ou l'autre des examens ci-dessus. Ceux qui ont passé dans la classe 1 ou 2 sur les sujets ci-dessus, pourront être admis sans plus d'examens sur les mêmes sujets.

3. L'admission aux classes techniques pourra être accordée accidentellement à des étudiants, à charge par eux de payer une rétribution spéciale.

COURS D'ÉTUDES.

Voici l'ordre dans lequel sont disposés les cours d'études pour la prochaine session 1875-76.

(1.) *Génie civil et arpentage.*

1ère Année.—Mathématiques du cours de 1ère année dans la faculté des arts, (avec mathématiques d'honneur, autant que possible); chimie, anglais et littérature anglaise, français ou allemand, dessin linéaire et de projection; arpentage et mesurage avec usage des instruments; éléments de mécanique pratique.

2ème année.—Mécanique ordinaire et physique mathématique de 2e. et 3e. année du cours de la faculté des arts (avec mathématiques d'honneur de la 2e. année autant que possible); physique expérimentale, zoologie, français ou allemand, dessin. Projection isométrique et perspective, nivellement, art de construire, mesurage.

3ème année.—Physique mathématique, (cours d'honneur de la 3e. année dans les arts, au choix); physique expérimentale, géologie et minéralogie, français ou allemand, mécanique appliquée, principes de mécanique, construction, dessin et devis.

(2.) *Cours du génie des mines et de l'essai des métaux.*

1^{ère} année.—Mêmes matières que pour la 1^{ère} année du génie civil et de l'arpentage.

2^{ème} année.—Mathématiques ordinaires et physique, mathématiques des 2^e. et 3^eme années dans la faculté des arts; physique expérimentale, zoologie, géologie et minéralogie, français ou allemand, dessin, projection orthographique ou isométrique, nivellement, construction (en partie), mesure, usage de la felle, essai des métaux.

3^{ème} année.—Géologie, (cours d'honneur); français ou allemand; physique expérimentale, dessin de cartes et sections géologiques, et plans de mines, exploitation et arpentage des mines, métallurgie, mécanique appliquée, principes de mécanisme.

(3.) *Cours de chimie pratique et d'essai des métaux.*

1^{ère} année.—Comme plus haut, (y compris la botanique.)

2^{ème} année.—Mathématiques ordinaires du cours de seconde année dans la faculté des arts, physique expérimentale, botanique, (à moins qu'on n'en ait fait un cours dans la 1^{ère} année); zoologie, français ou allemand, métallurgie, essai des métaux.

OBSERVATOIRE.

Les étudiants qui suivent quelqu'un des cours ci-dessus, pourront recevoir des leçons en observations météorologiques de M. C. H. McLeod, bachelier ès-sciences appliquées, à l'observatoire du collège.

EXAMENS.

EXAMENS DU COLLÈGE.

Il y a un examen sessionnel à la fin de chaque année, et aussi un examen à Noël, de la même manière qu'il a été pourvu pour les étudiants de la faculté des arts; mais il ne se fait aucun examen supplémentaire de ceux qui auraient échoué dans les matières professionnelles et mathématiques des 2^e et 3^e années, à moins d'une permission spéciale de la faculté des arts.

EXAMENS UNIVERSITAIRES.

I. *Pour le grade de bachelier-ès-sciences appliquées.*

Les candidats doivent passer les examens sessionnels des 1^{ère} et 2^{ème} années, ou s'ils ont été admis dans la 2^{ème} année, l'examen de cette année-là seulement. Ils sont aussi tenus de passer un examen final, à l'expiration de la 3^{ème} année, sur toutes les matières de cette année, outre un

examen spécial en mathématiques, pour ceux qui se font graduer dans le génie civil et mécanique.

Les gradués du génie civil de l'université peuvent obtenir ce grade et un diplôme, en échange de celui dont ils sont maintenant munis, en s'adressant à la corporation, par l'entremise de l'archiviste, et moyennant paiement d'un droit de \$3.00.

II. *Pour le grade de bachelier-ès-sciences appliquées (maître-ingénieur.)*

Les candidats doivent être Bacheliers-ès-Sciences appliquées, depuis au moins trois années, et produire des certificats satisfaisants constatant que, durant ce laps de temps, ils se sont bien et dûment occupés de travaux compris dans l'une ou l'autre branche du génie civil ou mécanique.

Ils sont tenus de passer avec succès un examen roulant sur la théorie et la pratique de la profession de l'ingénieur en général; examen appuyé de pièces ayant particulièrement rapport à la branche spéciale dans laquelle ils ont été employés pendant les trois années précédentes.

L'examen a lieu une fois l'an, dans la 2^e semaine du mois de Décembre, partie oralement, partie par écrit.

Le candidat devra transmettre avis de son intention de se présenter à l'examen pour l'obtention de ce grade, en même temps que tous certificats et droits d'examen nécessaires, deux mois au moins avant la tenue du dit examen.

III. *Pour le grade de licencié-ès-sciences appliquées.*

Les candidats doivent être porteurs du diplôme de bachelier-ès-sciences appliquées depuis au moins trois ans; ils ont à produire des certificats établissant qu'ils ont été employés pendant ce temps, sous un guide compétent, à quelque branche d'une opération scientifique, et doivent passer avec succès un examen sur la théorie et la pratique de celles des branches scientifiques dans lesquelles ils peuvent avoir été employés. Les autres conditions comme sous le dernier en-tête.

IV. *Pour le grade de B. A avec celui de bachelier-ès-sciences appliquées.*

Les étudiants de la faculté des arts qui ont subi l'examen intermédiaire peuvent (s'ils ont la compétence requise par le paragraphe 1) prendre les 2^e et 3^e années de l'un ou l'autre des cours de science pratique en même temps que les 3^e et 4^e cours de la faculté des arts, et peuvent dans les 3^e et 4^e années omettre la philosophie mentale et morale, et substituer le français et l'allemand au latin et au grec. Il peut être fait choix de l'espagnol au lieu du français et de l'allemand.

Outre les matières comprises dans le cours scientifique, les candidats sont tenus de satisfaire les examinateurs sur les sujets suivants, savoir: les

mathématiques, la science naturelle, la physique expérimentale et les langues vivantes.

Les étudiants de la faculté des arts qui désireraient profiter de ces privilèges doivent suivre un cours préliminaire de dessin linéaire et de projection dans la seconde année.

Les étudiants qui ont en vue le double degré jouiront de tous privilèges ayant trait aux *bourses, exhibitions, prix et honneurs*, de la même manière que les étudiants de la faculté des arts.

Les dits étudiants peuvent, avec la permission de la faculté, concourir aux honneurs de B. A. et subir l'examen de B. A. dans leur 4^e année de la faculté des arts, ainsi que l'examen pour le grade de science pratique, dans le courant de l'année suivante ; ou bien encore ils peuvent se faire graduer dans le cours de sciences seul pendant la 4^e année, et dans la faculté des arts, l'année suivante. Dans le dernier cas, ils ne pourront point concourir pour médailles avec les étudiants réguliers de l'année.

Les étudiants de 3^e et 4^eme année de la faculté des arts ou les gradués de toute université quelconque, qui entrent au département des sciences pratiques, peuvent, selon que le décident les professeurs, être exemptés de celles des lectures du département auxquelles ils auraient précédemment assisté, comme étudiants de la faculté des arts ; mais ils sont obligés de passer chacun des examens sans exception.

Le cours des Sciences appliquées aux arts a fourni depuis sa création :

1 ^o .	BACHELIERS.	
	Génie civil et mécanique.....	16
	Exploitation des mines et essai des métaux.....	4
2 ^o .	Gradués pour le génie civil.....	16
	Total.....	36

ECOLES INDUSTRIELLES, OU DES ARTS ET METIERS.

En 1872, le "Bureau des arts et manufactures" a été remplacé par un "Conseil des arts et manufactures" dont le Commissaire de l'Agriculture et le Ministre de l'Instruction publique font partie.

Depuis cette époque, le Conseil n'est pas resté inactif, et il a fait tous ses efforts pour tirer le meilleur parti possible des sommes que la législature a mises à sa disposition.

On ne saurait trop recommander ces institutions. L'industrie et les métiers occupent une grande partie de notre population ; et pour que nos

productions dans cette branche puissent entrer en compétition avec celles qui nous viennent de l'étranger, il est absolument nécessaire que nous ayons des écoles où la jeunesse puisse s'instruire pratiquement dans les arts et métiers.

A l'honorable ministre de l'instruction publique de la Province de Québec :

MONSIEUR,

En soumettant le second rapport annuel des opérations du conseil des arts et manufactures, nous devons dire que l'année que nous venons de traverser a été pleine de difficultés de nature à retarder sérieusement l'œuvre à laquelle nous nous sommes voués.

Quoiqu'il en soit, le conseil a poursuivi par toute la province et autant que le lui permettaient les fonds dont il disposait, l'œuvre de l'éducation technique. Des écoles ont été ouvertes dans huit localités différentes, et si l'on veut bien tenir compte du fait que notre institution est encore dans son enfance, on trouvera que les résultats obtenus jusqu'ici ont été des plus satisfaisants.

Les classes ouvrières ont manifesté de plus en plus vivement le désir de profiter de l'instruction qui leur est offerte, et nous avons l'assurance qu'on pourra bientôt remarquer plus de goût et de *fini* dans les produits de beaucoup de nos branches principales de manufacture.

Dans le cours de l'année de nouvelles écoles ont été établies à New Liverpool et à St. Hyacinthe. Ces écoles, surtout la première, ont fonctionné avec succès, et nul doute que durant l'année actuelle, une ou deux autres municipalités nous demanderont de créer chez elles des écoles des arts et de dessin.

Le conseil sent depuis quelque temps le besoin d'un maître d'expérience, et pourvu de certificats de capacité pour prendre la direction de toutes les écoles de la province. Aussi, bien que les fonds dont il dispose maintenant puissent à peine justifier la dépense dans laquelle il se trouvera ainsi entraîné, il s'efforce de s'assurer les services d'un directeur, avant de commencer les opérations de l'hiver prochain.

Il est grandement à désirer qu'on adopte dans toutes les écoles un système uniforme d'instruction et qu'on y fasse usage des mêmes livres de texte afin de donner aux élèves les moyens de bien connaître les principes du métier qu'ils veulent prendre. De cette manière, chacun serait forcé d'étudier les éléments fondamentaux de la branche vers laquelle il se sentirait le plus naturellement porté.

On n'aurait qu'à se louer, nous en avons l'assurance, des bons résultats d'examen entre concurrents qui auraient lieu chaque année, sous la

direction d'examineurs compétents; et en accordant des diplômes et des certificats de capacité aux candidats qui auraient atteint un certain degré d'avancement, on engagerait les élèves à redoubler de diligence dans leurs études.

Les matières enseignées dans les différentes écoles embrassaient les connaissances suivantes, savoir :

Géométrie,	Chimie,
Dessin à main levée,	Mesurage,
“ d'architecture,	Modelage,
“ de machines,	Lavis.

Les progrès des élèves ont été dans beaucoup de cas très-encourageants. Les dessins surtout étaient d'un mérite supérieur.

Je joins ici un rapport abrégé des opérations de chaque école.

ECOLE DE MONTREAL.

Cette école était sous la direction des membres qui ont leur résidence à Montréal. Par suite de la décision qui nous a enlevé le Palais de Cristal, il y a eu quelque délai et quelque difficulté à nous mettre en mouvement. Il nous a fallu nous pourvoir de nouveaux bancs, tableaux noirs, tables, &c., ceux dont on avait primitivement l'usage, restant retenus dans le palais. Les classes, à l'exception de celle de chimie, se sont faites dans les bâtiments du “St. Nicholas Hall” qui avaient été convenablement meublés à cet effet. En somme, l'école a très bien réussi, quoiqu'il n'y ait aucun doute que si nous avions commencé plus tôt, nous aurions eu une assistance beaucoup plus nombreuse.

Voici une liste des différentes classes avec le chiffre de l'assistance respective de chacune d'elles, et les noms des divers professeurs :

	Total des élèves.	Assistance moyenne.	Nombre de leçons.	Nombre de leçons individuelles.	Noms des professeurs.
Dessin à main levée.....	134	66	51	3366	Wm. Lorenz.
“ d'architecture.....	29	13	25	325	J. R. Poitras.
“ de machines.....	48	14	37	522	A. Massy.
Géométrie.....	14	7	25	175	J. T. Anderson.
Modelage.....	20	12	47	564	E. Cleff.
Chimie.....	40	15	30	450	A. Duval.
Lavis.....	8	6	19	114	Wm. Lorenz.
	293	133	234	5516	

ECOLE DE QUEBEC.

Les classes à Québec ont été ouvertes au mois d'octobre, dans le corps de bâtiments, connu sous le nom de “Salle du Patronage.” Ces classes ont

eu beaucoup de succès, à tel point qu'il se présenta, pour être admis plus d'élèves qu'il n'y avait de place dans les salles. Elles étaient sous la direction de MM. Peters, Hamel, Campbell et Lepage, tous messieurs bien compétents pour remplir leur devoir. Lors de la réunion trimestrielle du conseil, en février, l'école a été visitée par les membres qui ont exprimé leur haute satisfaction de l'aménagement du local et du progrès des élèves. Le nombre total de ces derniers a été de 65—moyenne 36—nombre de leçons 155—nombre de leçons individuelles 5580.

ECOLE DE SHERBROOKE.

Cette école ouverte en décembre 1874, est restée en opération jusqu'en avril 1875. Les résultats ont donné pleine satisfaction, beaucoup des élèves ayant réussi de manière à se faire grand honneur et au-delà des plus belles espérances de ceux qui en avaient le contrôle immédiat. Chaque étudiant payait un droit d'entrée de \$1.00, rétribution dont la totalité a été consacrée à l'achat de prix qui, à la suite d'un examen scrupuleux des papiers fait par des juges impartiaux, ont été décernés à ceux des concurrents qui l'avaient emporté sur les autres. L'école était sous le contrôle de M. R. Smith, membre du conseil, qui réside à Sherbrooke. Le nombre total des élèves était de 28 avec une assistance moyenne de 24. Le chiffre des leçons a été de 35 et celui des leçons individuelles de 840.—Professeur M. E. Booth.

ECOLE DE LEVIS.

Cette école ouverte le 15 décembre 1874, comptait 72 élèves, et comme plusieurs d'entre eux n'avaient jamais étudié la géométrie ou le dessin, il fut décidé de faire deux classes, l'une pour les commençants et l'autre pour ceux qui étaient plus avancés. Comme on éprouvait de la difficulté à se procurer des locaux convenables, on jugea nécessaire de mettre l'école en dehors de la ville; ce qui empêcha d'assister aux cours beaucoup de gens qui, autrement n'y auraient pas manqué. On espère que l'hiver prochain il sera possible de se procurer des salles convenablement situées et qu'ainsi l'utilité de l'école sera mieux appréciée. L'assistance en moyenne a été de 38, et le nombre des leçons individuelles de 1634. L'école placée sous la direction de C. W. Carrier, écr., membre du conseil, avait pour professeurs, MM. Beauty et Morency.

ECOLE DE SOREL.

Ouverte le 2 janvier, cette école a été fermée le 1er mai 1875. Il s'y est donné quatre leçons de dessin linéaire et quatre leçons de géométrie par semaine. L'assistance régulière des élèves et le zèle qu'ils ont déployé dans leurs travaux méritent d'être signalés. Il y a lieu d'espérer qu'en augmentant le nombre des modèles et des dessins en rapport avec la construction de navires et la mécanique, on réussira à obtenir l'année prochaine une assistance beaucoup plus considérable. Le nombre des élèves était de 22, l'assistance moyenne de 18, le chiffre des leçons données de 58, et celui des leçons individuelles de 1044. L'école avait pour directeur M. A. Beauchemin, membre du conseil, et pour professeur, M. F. Lachance.

ÉCOLES DES TROIS-RIVIERES.

Cette école ouverte dans la première semaine d'octobre 1874, a été fermée vers la fin d'avril 1875. Le progrès n'y a pas été aussi satisfaisant qu'il y avait sujet de l'espérer, par suite de l'absence durant l'hiver de M. R. McDougall, sous le contrôle de qui elle était placée. La maladie du professeur, M. Capelle, a été aussi une cause sérieuse du peu de succès obtenu. La moyenne de l'assistance pendant l'hiver a été de six.

ÉCOLE DE NEW LIVERPOOL.

L'école de New Liverpool, quoique établie seulement l'hiver dernier, a parfaitement réussi et offre une situation qui soutient avantageusement la comparaison avec celle de beaucoup d'autres qui existent depuis plus longtemps. Le succès a dépassé les plus belles espérances; et l'intérêt qu'y ont pris les élèves a été des plus encourageants. Bien que beaucoup d'entre eux résidassent à plus d'un mille de l'école, l'assistance n'en a pas été moins régulière tout l'hiver. Les dessins des élèves leur font véritablement beaucoup d'honneur, surtout si l'on songe que pas un seul d'entre eux n'avait jamais reçu d'instruction dans cette branche. Ils ont fait preuve du plus vif empressement à s'instruire, et les progrès de cette école servent à montrer d'une manière manifeste ce qui pourrait s'accomplir si l'on mettait à sa disposition une somme suffisante pour l'acquisition du matériel nécessaire.

Le nombre des élèves a été de 79 en tout; l'assistance moyenne de 41, le nombre de leçons données de 26 et celui des leçons par tête de 1066. Le succès de l'école est entièrement dû à l'infatigable énergie de M. L. J. Boivin, qui y a toujours pris un vif intérêt, et dont les élèves ont su apprécier les services en lui présentant une adresse de félicitations à ce sujet.

ÉCOLE DE ST. HYACINTHE.

Cette école n'est fondée non plus que depuis l'hiver dernier; elle a été ouverte, à la demande d'un certain nombre des habitants de la ville, dont la population doit sa notable augmentation à l'établissement d'une quantité de manufactures dans le voisinage. Ce ne fut point sans difficulté qu'on réussit à la fonder, vu que les élèves n'avaient pas la moindre idée du dessin, et que bien peu en comprenaient l'utilité. L'école fut mise en opération le 21 octobre dernier, et close le 24 avril suivant. Les progrès des élèves ont donné une entière satisfaction. Malheureusement la maladie du professeur, M. G. Piret, les a retardés quelque peu; mais on s'attend que l'année prochaine ces cours seront repris avec une nouvelle vigueur, maintenant que les difficultés de la mise en opération ont été surmontées. Le nombre des élèves a été de 25 et celui des leçons données de 24.

Ce qu'on a pu obtenir de succès jusqu'à présent est dû en grande partie au zèle déployé par M. Boucher de la Bruière dont l'intérêt pour l'institution ne s'est pas un instant démentie depuis son inauguration.

Afin de nous faire pardonner les défauts qu'on peut remarquer dans le présent rapport, nous demandons qu'on veuille bien se remettre en

mémoire les obstacles contre lesquels nous avons eu à lutter, et la date récente de la constitution de ce Conseil qui, depuis deux ans seulement qu'il existe, a pu organiser, si imparfaitement encore que ce soit, les moyens nécessaires pour mettre à exécution les plans qui se rattachent à ses importantes fonctions.

Nous pouvons dire que nous avons l'espoir d'assurer l'établissement permanent d'un musée industriel et d'une bibliothèque de références aussi bien que la fondation d'écoles de science pratique et de dessin dont nous nous réservons la surintendance générale, en vue de l'avancement de nos arts et manufactures qui ne font, pour ainsi dire, que de naître, et qui constituent une question de si haute importance dans l'état présent de cette province.

Le tableau ci-joint indique les sommes reçues et dépensées jusqu'à la date de la réunion annuelle, 11 mai 1875. On y verra que nos dépenses réelles ont excédé les recettes de \$3667.30.

Le tout respectueusement soumis.

S. C. STEVENSON.

THE SECRETARY.

DR. In account with the Council of Arts and Manufactures (P. Q.) CR.

1874.	—	\$ Cts.	1875.	—	\$ Cts.
May 13.....	To Balance in Bank.....	160 04	By paid general expenses.....	2309 96
May 30.....	To Proceeds of Note.....	1227 05	By travelling expenses.....	641 86
July 20.....	To Government Grant.....	5706 40	By School of Arts, Montreal.....	1839 44
1875.	To Account returned from Taylor brother	21 87	By District Schools.....	2303 65
January 4.....	To Proceeds of Note.....	2440 25	By Legal expenses.....	1128 01
February 25.....	To interest from Banque Nationale..... 88	By Secretary's salary.....	666 68
		\$9556 49		Balance in hand.....	666 89
					9556 49

DEPOT DE LIVRES, CARTES, &c.

Je dois insister encore, cette année, sur la nécessité d'établir, au plus tôt, un dépôt de livres, cartes géographiques, globes terrestres et autres fournitures d'école. On n'a pas, jusqu'ici, attaché assez d'importance, à ce projet qui, cependant, serait si propre à donner un nouvel élan à nos écoles. Il est très difficile, actuellement, de se procurer ces objets, de première nécessité dans nos écoles. Ils sont très-rares, et le prix en est si élevé qu'il décourage les meilleures volontés. Au moyen des dépôts dont je parle, on pourrait réduire les prix de moitié, ce qui permettrait d'obliger toutes les écoles à se pourvoir.

On ferait un dépôt entre les mains du secrétaire-trésorier de chaque municipalité, lequel se chargerait de faire lui-même la distribution aux instituteurs et institutrices, suivant le besoin. Aucun élève, alors, ne manquerait des objets qui deviennent nécessaires à mesure que son instruction progresse. Le tout serait acheté au nom de la municipalité et fourni à demande. Une légère augmentation dans la taxe suffirait pour couvrir ces dépenses, et les parents verraient leurs enfants mieux pourvus à bien meilleur marché.

TRAITEMENTS DES INSTITUTEURS

C'est là un sujet sur lequel il faut malheureusement revenir tous les ans. On n'aura jamais de bonnes écoles tant qu'on ne pourra pas se procurer les services d'instituteurs compétents, et ces instituteurs compétents ne prendront la direction d'une école que si on leur donne un traitement raisonnable, qui les mette en mesure de faire vivre leur famille, et de tenir convenablement le rang qu'ils doivent occuper dans la société.

Afin de donner une idée du degré où est parvenue l'instruction publique dans la province de Québec, je présente ici un état comparatif, pris chez différents peuples, du nombre d'enfants qui fréquentent les écoles, mis en regard du chiffre de la population. Ces états sont basés sur les dernières statistiques, et ne remontent pas plus haut que 1870.

PRUSSE (proprement dite.)

Population.....		19,255,139
ECOLES PUBLIQUES :		
Chiffre des Instituteurs.....	30,805	
“ Sous-maitres.....	2,537	
“ Institutrices.....	2,815	
		36,157
ECOLES PRIVÉES :		
Chiffre des Instituteurs.....	995	
“ Institutrices.....	688	
		1,683
Grand total.....		37,840

ELEVES : ECOLES PUBLIQUES,

Garçons.....	1,427,191
Filles	1,398,131

ECOLES PRIVEES :

Garçons.....	25,286
Filles	27,406

Grand total.....	2,878,014
------------------	-----------

Les institutions de tous genres, tels que gymnases, écoles d'arts et métiers, écoles gardiennes, donnent un total de.....

28,434

Maitres et Maitresses.....

47,960

Elèves, Garçons.....

1,637,809

“ Filles.....

1,517,260

3,155,049

A cela il faut encore ajouter 6,047 élèves des universités, et 3,610 élèves fréquentant les 62 écoles normales, (ce qui donne près de 60 élèves par école).

De ces chiffres il suit que la Prusse compte une école par 740 habitants, et un élève sur 6,6.

ANGLETERRE.

La population de l'Angleterre et de l'Ecosse était, en 1870, de 26,062,721, le chiffre des écoles de 10,214, et celui des élèves de 2,000,000. L'Angleterre n'a donc que 1 élève par 13 habitants, et elle est, sous ce rapport, le pays le plus arriéré des pays protestants de l'Europe, où la moyenne est entre 6 et 7.

ETATS-UNIS.

Aux Etats-Unis, la proportion est de 1 élève sur cinq habitants; c'est le pays où l'on fait les plus grands sacrifices pour l'éducation. Les sommes affectées à cet objet surpassent de beaucoup les octrois du même genre dans les autres pays.

Elles se tirent de trois sources différentes: d'un fonds spécial appelé *School fund*, et provenant des réserves de terres faites pour cet objet. Dans le Massachusetts, ce fonds s'élève à dix millions et demi, à quatorze millions dans l'état de New-York, et à une somme proportionnelle, et souvent supérieure dans les autres Etats. Elles se tirent en outre, d'une taxe spéciale et des dons privés qui s'élèvent aussi à une somme considérable.

L'éducation est partout regardée comme un des besoins le plus urgents

dans l'Etat. Aussi, les sommes qu'on y consacre surpassent-elles de beaucoup celles qu'on affecte aux autres objets.

Malheureusement ces immenses sacrifices ne produisent pas les résultats qu'on en devrait attendre. Il existe encore beaucoup de personnes qui manquent d'instruction, sans compter qu'un grand nombre n'en ont qu'une très-superficielle.

Le Haut-Canada. (Ontario.) peut se comparer favorablement avec tous les pays où le système d'éducation générale est le plus répandu et fonctionne avec le plus de régularité. Les dernières statistiques donnent un peu plus d'un élève sur 4 de la population, comparée avec l'assistance générale, et de 1 sur 8 de l'assistance moyenne. Les écoles, dans leurs diverses classifications, sont, en général assez efficaces.

Les moyens pécuniaires sont aussi fournis libéralement et augmentent tous les ans d'un montant considérable.

La population de cette province est, en grande partie d'origine anglaise et écossaise, et presque tous les colons venus dans ce pays avaient déjà reçu chez eux une certaine instruction et étaient habitués au système de la taxe rurale et scolaire. Ces deux éléments manquaient complètement chez nous. Il n'est donc pas surprenant que nos progrès soient un peu plus lents. Car ici, il a fallu tout créer, imposer de nouvelles habitudes, et de ces habitudes qui effrayent un peuple, tant qu'il n'est pas parvenu à comprendre que les sacrifices qu'il fait lui rapportent un profit considérable.

Malgré cela, nous pouvons encore nous comparer assez avantageusement avec les autres nations. En effet, les statistiques établissent que nous avons, dans nos diverses institutions, un élève par 5.19 de la population, ou 19 26 par cent.

Ontario a 1 sur 3.51, ou 18.44 par 100.

La France n'a que 1 élève sur 8.73 ou 11.44 pour cent.

La Prusse, ainsi qu'on l'a vu plus haut, a 1 élève sur 6.6, ou 16.43 par cent.

L'Angleterre avait, en 1870, suivant les chiffres que nous avons déjà donnés, 1 élève sur 13 de sa population, ou 7.67 par cent. Cependant, cet état de choses s'est considérablement amélioré depuis cette époque. Car là, comme dans bien d'autres pays, on a compris que l'un des plus puissants moyens de moralisation et de prospérité était la diffusion aussi complète que possible d'une bonne et saine instruction.

DE LA GYMNASTIQUE.

La gymnastique jouait un rôle très-important dans l'éducation chez les anciens, principalement chez les Grecs et chez les Romains. Aussi, les hommes de ce temps étaient-ils plus robustes et mieux constitués qu'on ne l'est généralement aujourd'hui.

Il est reconnu que l'organisme est fortifié par l'exercice bien entendu de toutes les parties qui le composent. Les muscles acquièrent de l'ampleur, de la force et de la souplesse; la charpente osseuse devient plus solide et se prête mieux à tous les mouvements; la digestion et la nutrition sont actives, le sang devient plus riche, porte à toutes les parties du corps une vie plus abondante, et donne au cerveau une vigueur qui facilite le développement des facultés mentales. *Meus sana in corpore sano.*

On voit par là de quelle importance est la gymnastique dans l'éducation, et combien il est urgent de lui donner une plus grande place si l'on veut former des hommes robustes et des esprits sains.

Je conçois qu'il n'est guère possible, du moins avec les éléments actuels, de l'introduire dans nos écoles primaires. Cependant je pense qu'on devrait, autant que possible, faire faire aux enfants certains exercices, certains mouvements propres à développer les forces et l'agilité. Mais là où la gymnastique est indispensable c'est dans nos pensionnats, où les enfants passent huit ou dix années de leur vie précisément à l'époque où se forment l'organisme physique et l'organisme mental. Ils sont obligés de rester assis pendant de longues heures sur un banc, dans une immobilité presque complète. Comment veut-on qu'à cet âge où tout dans notre nature aspire au mouvement et à l'activité, un semblable régime ne laisse pas l'enfant s'étioler, si on ne supplée à ce repos prolongé de tout le système par des exercices bien ordonnés et propres à développer et à entretenir les forces.

Je sais qu'aujourd'hui, on s'occupe un peu plus de ce sujet important, mais il reste encore beaucoup à faire, et je ne saurais trop insister pour que les directeurs et directrices de nos maisons d'éducation suivent la voie indiquée par la nature même. J'ai dit les directeurs et directrices, car la gymnastique est aussi nécessaire pour la femme que pour l'homme.

Il n'y a pas de doute que les nombreux cas de pulmonie et de dyspepsie que nous avons tous les jours sous les yeux, sont dus en bonne partie à ce qu'on ne s'est pas appliqué, dans le jeune âge, à former notre organisme d'une manière normale.

En Europe, les médecins les plus célèbres et tous ceux qui s'occupent du bien-être de l'humanité, appuyés par les gouvernements et par l'opinion publique, sont parvenus, à force d'instances, à faire introduire les exercices gymnastiques dans toutes les écoles, même dans les écoles primaires. Les bons effets de ce système ne manqueront pas, sans doute, de se faire bientôt sentir sur la santé publique en donnant à chacun de meilleures aptitudes pour l'état de vie auquel il est appelé.

Hâtons-nous d'imiter autant que possible, ce bon exemple qui nous vient de l'Ancien-Monde.

Je donne, ci-après, une série de petits tableaux indiquant les progrès de l'instruction publique pendant la période qu'embrasse ce rapport.

C. B. DE BOUCHERVILLE,
Min. Inst. Pub.

Le premier tableau ci-dessous présente un aperçu du mouvement progressif des municipalités, arrondissements et établissements scolaires de la province, de cinq ans en cinq ans, depuis 1858.

—	1858	1863	1868	1873	1874	Augmen- tation sur 1858.	Augmen- tation sur 1863.	Augmen- tation sur 1868.	Augmen- tation sur 1873.
Municipalités....	523	634	749	852	868	345	234	119	16
Arrondissements..	2722	3187	3462	3870	3890	1168	703	428	20
Maisons d'école..	2054	2573	2969	3381	3482	1429	909	513	101

Le tableau qui suit montre un progrès constant dans le chiffre de nos maisons d'éducation, dans celui des élèves qui les fréquentent et dans le montant de la perception des contributions pour écoles.

TABLEAU du progrès de l'instruction publique dans la province de Québec depuis l'année 1853.

—	1853	1854	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861
Etablissements scolaires.....	2352	2795	2868	2919	2946	2995	3199	3264	3345
Elèves.....	108284	119733	127057	443141	148798	156872	168148	172155	180845
Contributions..	165848	238032	249136	406764	424208	459396	438436	503859	526210

TABLEAU du progrès de l'instruction publique, etc.—*Suite.*

—	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870
Etablissements scolaires.....	6561	3552	3604	3706	3826	3712	3913	3912	4028
Elèves.....	188635	193431	196739	202648	206820	207030	212838	214498	217504
Contributions..	542728	564810	593964	497448	647067	728404	792819	894857	976788

TABLEAU du progrès de l'instruction publique, etc.—*Suite.*

—	1871	1872	1873	1874	Augmen- tation sur 1853.	Augmen- tation sur 1858.	Augmen- tation sur 1863.	Augmen- tation sur 1868.	Augmen- tation sur 1873.
Etablissements scolaires.....	4063	4143	4237	4367	2015	1372	815	454	130
Elèves.....	223014	224270	226719	229506	121122	72634	36075	16668	2787
Contributions..	952095	1085179	1171856	1321133	1154285	860737	755323	527314	148277

TABLEAU comparé du nombre d'enfants apprenant les branches les plus essentielles de l'instruction primaire depuis l'année 1855.—Extrait des grands tableaux statistiques transmis à ce département par les inspecteurs d'écoles.

Désignation de chacune des branches étudiées.	1855	1856	1857	1858	1859	1860	1861	1862	1863	1864	1865	1866	1867	1868	1869	1870	1871	1872	1873	1874
Elèves lisant bien...	43407	46940	48833	52099	64362	67753	75236	77108	77679	75555	96491	98706	92982	84742	89608	82805	86436	87191	88306	93117
Elèves écrivant.....	58033	60086	61943	65404	80152	81244	87115	92572	97086	99351	107161	111703	96988	102796	113105	114508	124262	122460	127159	131115
Apprenant la grammaire française...	23260	28903	29111	32843	42796	42785	49537	50137	52160	52677	60753	63672	54379	55041	55459	58605	62833	51924	67300	70300
Apprenant la grammaire anglaise...	9004	8000	12074	15348	14098	19064	21038	22512	23407	22770	24221	24374	22123	23896	24188	25859	26849	25835	28225	31362
Apprenant l'orthographe.....	32512	46779	47504	47722	54763	61542	74815	78367	68207	75850	76808	91904	80709	94767	99500	102158	119508	101301	113808	112561
Apprenant l'analyse grammaticale.....	16439	19504	25661	33377	29766	36711	49460	50893	52244	47686	53143	54701	48757	60045	60206	25961	56669	56038	57642	58522
Apprenant l'arithmétique.....	30631	35897	40070	41730	49111	47327	54323	58728	61237	64918	64071	68981	61930	64994	68306	72072	75959	75837	78799	125608
Apprenant la tenue des livres.....	1976	3698	4192	8853	5210	5230	7358	7540	7915	7545	8270	8405	6713	7557	8714	9088	9569	10108	12046	12571
Apprenant la géographie.....	17700	23489	25487	29092	36294	37215	44592	46541	50163	51543	49778	53405	43923	45327	47421	50178	50166	48520	53261	51860
Apprenant l'histoire.	15520	17530	24850	26450	29906	28468	35599	39086	42447	45259	48562	49512	45932	44282	49508	50264	53584	52718	61185	59429

Le tableau No. 3 a trait au nombre des élèves qui étudient les branches les plus importantes de l'instruction primaire et donne en général les mêmes résultats satisfaisants que les années précédentes.

Les deux tableaux Nos. 4 et 5, offrent un état du mouvement des divers espèces de cotisations scolaires et, sauf la cotisation pour construction d'édifices, indiquent partout une très-notable augmentation.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec, de 1857 à 1874 inclusivement.

Années.	Cotisation pour égal		Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.		Total prélevé.		
	la subvention.								
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	
1856.....	113884	87	93897	98	173488	98	25493	80	406765 55
1857.....	113887	08	73791	17	200603	37	22928	63	424209 25
1858.....	115482	09	38372	69	231192	65	24646	22	459396 65
1859.....	115092	51	109041	96	200408	33	22087	54	598436 48
1860.....	114424	76	123930	64	249717	10	15778	23	203859 73
1861.....	113969	20	130560	92	261089	11	17000	00	516219 82
1862.....	110966	75	144033	15	281980	23	11798	84	552528 97
1863.....	110534	25	134888	60	307038	14	11749	76	564810 35
1864.....	112127	34	144515	61	311087	30	15553	12	503264 37
1865.....	112447	09	147158	23	334801	87	43041	57	597448 76
1866.....	119657	35	103732	98	356691	53	22985	32	637067 18
1867.....	113909	64	191072	58	394068	37	22417	46	728494 05
1868.....	113790	64	178174	02	452688	69	47986	17	592819 51
1869.....	723645	44	211211	99	472573	70	97446	03	894857 18
1870.....	123681	08	233773	17	526193	12	90441	24	976788 51
1871.....	154002	19	246792	29	535981	12	46320	39	952095 99
1872.....	140236	98	263686	94	640659	81	40565	96	1085179 69
1873.....	140510	97	265940	14	715661	86	49743	29	1171856 16
1874.....	151883	72	315836	31	803113	09	49300	54	1320133 57

TABLEAU indiquant les sources d'où provient la différence d'augmentation, ou de diminution entre 1^o 1864 et 1863, 2^o entre 1865 et 1864, 3^o entre 1866 et 1865, 4^o entre 1867 et 1866, 5^o entre 1868 et 1867, 6^o entre 1869 et 1868, 7^o entre 1870 et 1869, 8^o entre 1871 et 1870, 9^o entre 1872 et 1871, 10^o entre 1873 et 1872.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	Total de l'augmentation.	Total de la diminution.
Augmentation de 1864 sur 1863.	1623	09	9627	11	13399	06	3803	36	28453 72
Augmentation de 1865 sur 1864.	288	75	5642	62	3768	67	4184	39
Diminution de 1865 sur 1864.	2513	55
Augmentation de 1866 sur 1865.	1216	26	1574	70	31733	36	9041	75	49018 40
Augmentation de 1867 sur 1866.	252	29	45065	84	37376	84	1434	14	81426 87
Augmentation de 1868 sur 1867.	58800	32	23568	71	64325 47
Diminution de 1868 sur 1867.	119	00	17924	56
Augmentation de 1869 sur 1868.	9834	82	23037	97	18705	01	49459	84	02037 43
Augmentation de 1870 sur 1869.	32561	18	56619	42	81931	43
Diminution de 1870 sur 1869.	244	38	7004	70
Augmentation de 1871 sur 1870.	621	11	13019	12	6908	00
Diminution de 1871 sur 1870.	44120	85	23692 62
Augmentation de 1872 sur 1871.	11233	79	16894	63	104678	60	130408	13
Diminution de 1872 sur 1871.	5724	43	5724 43
Augmentation de 1873 sur 1872.	273	99	2253	20	75001	95	9147	33	86676 47
Augmentation de 1874 sur 1873.	11372	75	49896	17	87451	24	148720	16
Diminution de 1874 sur 1873.	442	75	442 75

Dans les deux tableaux ci-après (6 et 7) se trouve le résumé du mouvement des écoles normales pendant l'année scolaire 1874-75. Le premier offre l'état comparatif du nombre des élèves de chaque école ; le second a trait au nombre de diplômes délivrés par elles respectivement.

TABLEAU du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles normales.

Années scolaires.	Ecole Jacques-Cartier.	Ecole McGill.			Ecole Laval.			Nombre d'élèves-instituteurs.	Nombre d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
1ère Session, 1857	18	5	25	30	22	22	45	25	79
Session 1857-1858	46	7	63	70	36	40	76	89	103	182
Session 1858-1859	50	7	76	83	34	52	86	91	128	219
Session 1859-1860	53	9	72	81	40	54	94	102	126	228
Session 1860-1861	52	0	56	61	41	53	94	98	109	297
Session 1861-1862	41	10	58	68	39	52	91	90	110	260
Session 1862-1863	57	8	72	80	39	52	91	104	125	228
Session 1863-1864	56	7	67	74	34	49	83	07	116	213
Session 1864-1865	56	5	60	65	43	55	98	104	115	219
Session 1865-1866	43	2	73	75	39	57	96	84	130	214
Session 1866-1867	41	2	73	75	43	55	98	80	128	108
Session 1867-1868	35	5	57	62	49	73	122	89	130	219
Session 1868-1869	36	4	70	74	64	73	137	104	143	247
Session 1869-1870	46	7	69	76	82	80	162	135	149	284
Session 1870-1871	63	6	70	66	54	59	113	123	129	252
Session 1871-1872	51	13	94	107	32	56	88	46	150	246
Session 1872-1873	46	8	108	116	38	54	92	92	162	254
Session 1873-1874	43	6	106	112	43	56	99	92	162	254
Session 1874-1875	59	19	99	118	38	60	98	116	159	275

BREVETS octroyés aux élèves des écoles normales depuis l'établissement de ces institutions.

Genre de Diplômes octroyés	Jacques-Cartier.	McGill.			Laval.			No. d'élèves-instituteurs.	No. d'élèves-institutrices.	Grand total.
	Elèves instituteurs.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.	Elèves-instituteurs.	Elèves-institutrices.	Total.			
Académies.....	46	18	26	44	42	42	106	26	1327
Ecoles modèles...	155	58	227	285	140	245	385	353	472	825
Elémentaires.....	131	21	592	613	116	313	429	268	905	1173
Totaux.....	322	97	845	942	298	558	856	727	1403	2130

Résumé statistique des commissions d'examen, année 1874.

RÉSUMÉ statistique des commissions d'examen, année 1874.

JURY D'EXAMEN DE	Nombre de jours qu'ont duré les séances.		Nombre de candidats examinés.		Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.		Nombre de brevets octroyés pour académies, 1re classe		Pour académies, 2e classe.		Pour écoles modèles 1re classe.		Pour écoles modèles, 2e classe.		Pour écoles élémentaires, 1re classe.		Pour écoles élémentaires, 2e classe.		Nombre de candidats admis et degré des brevets.				
	Nombre de jours qu'ont duré les séances.	Nombre de candidats examinés.	Nombre moyen d'instituteurs examinés par jour.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Instituteurs.	Institutrices.	Académies.	Ecoles modèles.	Ecoles élémentaires.	Grand Total.	Nombre de candidats rejetés.			
																				1	2	3	
Beauce	4	16	4											4		10		14	14	2			
Charlevoix	3	8	3											1		3		6	6	2			
Chicoutimi	4	9	2															8	8	1			
Gaspé	3	8	3															6	6	2			
Kamouraska	4	23	6											18		2		20	20	3			
Montréal (Catholique)	7	196	28			4	7	1			7	125		40		12	172	184	12				
Montréal (Protestant)	4	74	19		1	2	1	2	1	1	40	1	25	1	6	67	74						
Ottawa	4	21	5				7				1	9		11		21	21						
Québec (Catholique)	4	105	26	2			2		5		33		48	2	7	81	90	15					
Québec (Protestant)	3	29	10			1				4	17		5		1	26	27	2					
Rienmond (Catholique)	3	17	6								5		8			13	13	4					
Richmond (Protestant)	2	5	3								5					5	5						
Rimouski	3	16												14		2	16	16					
Sherbrooke	4	59	15	2			3		2		21	4	27	2	5	52	59						
Stanstead	4	31	8								7	13	1	9		30	30	1					
Trois-Rivières	4	80	50	1			29		5	1	40		2	1	34	43	78	2					
Waterloo et Sweetsburg (Cathol.) ..	3	8	3								5		2			7	7	1					
Waterloo et Sweetsburg (Protestant)	4	47	12							1	26	3	14			44	44	3					
	67	752	11-2	5	1	7	42	3	13	23	380	9	209	6	65	631	702	50					

Le tableau No. 8 contenant le résultat des séances des bureaux d'examineurs pendant l'année 1874, donne lieu aux mêmes observations que les années précédentes, et laisse toujours regretter que plusieurs des commissions d'examen se montrent trop faciles, en ce qui concerne l'octroi des brevets de capacité.

Le dernier tableau (No. 9) établit le mouvement de la caisse de retraite des instituteurs. Nulle remarque à faire à ce sujet cette année qui n'ait été faite déjà à plusieurs reprises.

CAISSE D'ECONOMIE DES INSTITUTEURS.

ANNÉES.	Nombre des instituteurs qui se sont inscrits chaque année.	Nombre de pensionnaires chaque année.	Taux de la pension pour chaque année d'enseignement.	Taux des pensions payées.
			\$ cts.	\$ cts.
1857.....	150	63	4 00	886 90
1858.....	74	91	4 00	2211 74
1859.....	18	128	4 00	3115 36
1860.....	9	130	3 00	2821 57
1861.....	9	190	3 00	3603 58
1862.....	10	164	1 75	2522 09
1863.....	13	171	2 25	3237 00
1864.....	2	170	1 75	2727 00
1865.....	11	160	1 75	2787 00
1866.....	13	173	1 75	2784 00
1867.....	15	176	1 75	3036 00
1868.....	10	161	2 50	4590 00
1869.....	9	173	2 50	4677 00
1870.....	5	174	2 50	4700 00
1871.....	13	162	2 50	4865 00
1872.....	7	176	2 50	5100 00
1873.....	8	177	2 50	5127 00
1874.....	15	184	2 70	5907 70

Tableau de récapitulatif des comptes de la Caisse d'Économie des Instituteurs, incluant des colonnes pour les années 1857 à 1874 et des sections pour les dépenses et les recettes.

1000 DOLLARS DE

APPENDICE No. 1.

RAPPORT

SUR

L'ECOLE NORMALE LAVAL

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1874-75.

A monsieur le ministre de l'instruction publique.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de vous présenter un rapport sur l'administration de l'école normale Laval pendant l'année scolaire 1874-75.

Quatre-vingt dix-huit élèves ont fréquenté l'école pendant le cours de l'année : 38 élèves-maîtres, 60 élèves-maitresses.

Dans le département des élèves-maîtres, 30 ont terminé l'année : 14 en première division, 16 en deuxième division. Il n'y a pas eu de classe académique. Sur ces 30 élèves, 19 ont obtenu leur diplôme : 10 le diplôme pour école modèle, 9 le diplôme pour école élémentaire.

Dans le département des élèves-maitresses, 54 ont terminé l'année : 22 en première division, 32 en deuxième division. Sur ces 54 élèves, 41 ont obtenu leur diplôme ; 22 le diplôme pour école modèle, 19 le diplôme pour école élémentaire.

En résumé, 98 élèves ont fréquenté l'école normale Laval pendant l'année scolaire 1874-75 ; 84 ont fini l'année ; 60 ont obtenu leur diplôme : 32 le diplôme pour école modèle, 28 le diplôme pour école élémentaire.

Ces 60 élèves sont aujourd'hui distribués comme suit : 24 sont revenus continuer leurs études pour obtenir un diplôme d'un degré supérieur ; 20 enseignent ; 2 ou 3 sont malades ; 2 n'ont pas encore l'âge requis pour accepter de l'enseignement ; enfin une dizaine attendent une occasion favorable pour prendre une école.

Dans les écoles modèles annexes, nous avons donné l'instruction à 340 enfants: 135 petits garçons et 205 petites filles. Ces écoles annexes prennent tous les jours une nouvelle importance, et cette année, entre autres, les demandes d'admission sont si nombreuses, qu'il est absolument impossible de recevoir tous ceux qui se présentent.

Pendant tout le cours de l'année, je n'ai eu qu'à me féliciter de la conduite des maîtres et des élèves. Tous ont rivalisé d'ardeur dans l'accomplissement de leurs devoirs: ceux-ci pour apprendre, ceux-là pour enseigner. Grâce à ces heureuses dispositions; grâce aussi au perfectionnement des méthodes et à la longue expérience des professeurs, les élèves ont fait beaucoup de progrès.

Dans mon dernier rapport, j'ai eu l'honneur de vous exposer la suite des matières qui composent le programme des études dans les deux départements de l'école normale Laval. Elles sont très nombreuses, comme vous avez pu le constater vous-même; et en jetant les yeux sur ce programme, on demeure convaincu d'une vérité qui tous les jours est mieux comprise, c'est que, dans cette institution, comme dans les institutions de même genre fondées par le gouvernement, les études sont sérieuses, les progrès rapides, *l'instruction* des élèves solide et pratique.

Pour compléter le tableau, permettez-moi, monsieur le ministre, de vous dire aujourd'hui ce qui s'y fait pour leur *éducation*. Ce sujet n'est pas moins intéressant.

EDUCATION PHYSIQUE.

Exercices militaires, exercices gymnastiques, jeux divers, marches, travail manuel, hygiène, propreté, nourriture, ventilation, etc., etc.

EDUCATION INTELLECTUELLE.

Développement des facultés intellectuelles: l'attention, la raison, l'imagination, la mémoire, etc., etc.

EDUCATION MORALE.

Qualités à acquérir: L'activité, l'ordre, l'exactitude, la bienséance, la politesse, la réserve, la franchise, la sincérité, la complaisance, la déférence, l'obéissance, etc., etc.

Défauts à éviter: La sensualité, la légèreté, la paresse, l'humeur, le découragement, la lâcheté, l'égoïsme, l'amour-propre, la vanité, l'entêtement, l'orgueil, la présomption, la pédanterie, l'avidité, l'avarice, l'envie, la cruauté, le mensonge, etc., etc.

EDUCATION RELIGIEUSE.

Pratique des vertus chrétiennes, foi, espérance, charité, religion, prière, fréquentation des sacrements, etc., etc.

 EDUCATION NATIONALE.

Amour de la patrie, géographie et histoire du pays, traits de patriotisme, de générosité, d'héroïsme, etc., etc.

Voilà pour l'éducation générale.

Maintenant, puisque l'élève d'aujourd'hui doit être demain un maître ; puisque, d'un autre côté, les fonctions de l'instituteur sont d'une si haute importance ; qu'il doit le premier s'emparer de l'esprit et du cœur de l'enfant pour y faire pénétrer la vérité et germer la vertu ; qu'il doit être pour ainsi dire le père spirituel, l'ange gardien visible de ses enfants ; il est nécessaire encore qu'il connaisse les droits et les devoirs de l'état qu'il se propose d'embrasser ; qu'il contracte de bonne heure des habitudes de piété, de gravité, de patience, de prudence, de dévouement, de douceur, d'activité, de vigilance, etc. ; que non seulement il respecte lui-même les règles de la discipline dans les écoles, mais qu'il se mette en état de les faire observer par ceux qui dépendront de lui plus tard ; qu'il sache enfin de quelle nature devront être ses rapports avec ses supérieurs civils et ecclésiastiques, avec le curé, les commissaires, les inspecteurs, les parents, les enfants, ses confrères, etc., etc.

Voilà, monsieur le ministre, le programme pédagogique de l'école normale ; voilà les qualités et les connaissances que l'élève s'efforce d'acquérir pour se préparer aux importantes fonctions de l'enseignement ; voilà ce qui est fait pour son *éducation*. Education physique, intellectuelle et morale ; le corps, l'esprit et le cœur, voilà tout l'homme.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble serviteur,

P. LAGACÉ, PTRE.

Principal de l'école normale Laval.

Québec, 13 octobre 1875.

EDUCATION NATIONALE

Amour de la patrie, géographie et histoire de nos pays, etc. etc.

Voilà pour l'éducation générale.

Mais avant que de parler de l'éducation nationale, il faut dire quelques mots de l'éducation générale. L'éducation générale est celle qui se fait dans les écoles primaires. Elle a pour objet de donner à l'enfant une instruction élémentaire qui lui serve de base à toute autre instruction. Elle comprend l'enseignement de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, de la géométrie, de l'histoire, de la géographie, de la morale, etc. etc.

Voilà maintenant le ministre de l'instruction publique. Il a pour mission de surveiller l'exécution de la loi sur l'éducation nationale. Il est assisté par un conseil supérieur de l'instruction publique. Ce conseil est composé de membres nommés par le ministre et par le Sénat.

En l'honneur de...

Monsieur le ministre,

Voire très-humble secrétaire,

V. JAGOT, Yvan

Principal de l'école normale de...

Paris, le 12 octobre 1878

RAPPORT

SUR

L'ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1874-75.

A l'Honorable ministre de l'instruction publique.

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai déjà eu l'honneur de vous transmettre les statistiques annuelles qui indiquent le nombre total des élèves, le nombre des anciens, celui des nouveaux, leurs divisions par classes, la matière enseignée, les auteurs étudiés, tous les chiffres enfin qui peuvent faire connaître l'état de l'école normale Jacques-Cartier pour l'année scolaire 1874-75.

I. Qu'il me suffise de rappeler que le nombre total a été de cinquante-neuf, et qu'à la fin de l'année il était encore de quarante-six élèves.

J'ai eu l'honneur de vous présenter :

1o. Pour le diplôme d'académie.....	4 élèves.
2o. " " d'école modèle.....	8 "
3o. " " d'école élémentaire	5 "
En tout.....	17 "

Parmi les premiers se trouve M. Ph. Demers, ancien élève, qui avait suivi les cours de la quatrième année; mais qui n'avait pu, alors, subir ses examens. Après avoir dirigé avec beaucoup de succès l'académie St. Vincent, au faubourg Québec, M. Demers occupe à l'académie commerciale, un poste distingué.

II. Les demandes d'instituteurs ont été nombreuses; mais je regrette de n'avoir pu répondre à toutes, parce qu'une grande partie des nouveaux maîtres ont préféré continuer leurs cours.

L'avenir paraît s'annoncer moins décourageant pour les instituteurs qui consacrent à leur préparation beaucoup de temps et d'argent. Messieurs les commissaires de la ville de Montréal ont placé à la tête de leurs classes plusieurs de nos meilleurs élèves, et ils font voir en même temps

qu'ils savent apprécier le prix d'un bon maître. C'est un encouragement qui relève les esprits, et nous devons espérer qu'il se reproduira en plus d'un endroit. Car ce n'est pas faire preuve qu'on sçait ce qu'est l'instruction, ni qu'on l'encourage beaucoup que de borner son zèle à allourdir le fardeau des instituteurs.

III. La santé des élèves a été excellente pendant toute l'année. Un cas de petite vérole s'est déclaré; mais il n'a pas eu de suite fâcheuse.

J'ai vu avec regret un de nos professeurs, M. J. Godin, abandonner la carrière de l'enseignement. Nous perdons un professeur capable et un homme entendu aux affaires.

Je n'ai pas besoin, monsieur le ministre de vous rappeler que j'arrivais, l'année dernière, d'une mission confiée par le gouvernement fédéral. Le gouvernement de Québec, en m'accordant le congé d'une année, avait bien voulu me remplacer par mon assistant, M. l'abbé Godin. Ça été pour ce digne monsieur, un surcroît bien considérable de fatigue de tout genre, car il a été obligé d'ajouter toute ma besogne à celle qu'il avait déjà. Je suis heureux de lui témoigner publiquement ma reconnaissance, à lui et à messieurs les professeurs, qui ont tâché de le soulager. Inutile d'ajouter que ce dévouement s'est continué pendant toute l'année qui vient de finir.

IV. Les travaux de démolition qu'il nous a fallu subir nous ont causé beaucoup d'embarras, et un certain dommage à nos collections. J'aurai à soumettre un état particulier des dépenses que j'ai dû faire pour les réparer. La perte d'un étage entier, de 130 pieds de long par 26 pieds de large, augmente considérablement la gêne où nous étions déjà, et comme la disposition des salles est relative, je n'ai pu en changer une sans en changer plusieurs autres. Il nous faudra encore quelques mois, je le crains, avant que nous soyons définitivement installés. C'est encore un surcroît de dépenses pour l'école.

D'un autre côté, nous sommes parfaitement rassurés contre les dangers, dangers que j'avais plus d'une fois signalés dans mes rapports précédents. Après la démolition de l'étage, les murs sont à peu près revenus dans la verticale, dont ils s'écartaient de quatre pouces. Pour cette raison le gouvernement doit être félicité des travaux qu'il a fait exécuter, et il n'aura plus à redouter la responsabilité d'accidents graves. Toutefois, je ne puis cesser de redire que l'école normale Jacques-Cartier sera dans un état d'infériorité relative tant qu'elle ne sera pas installée dans une maison construite en vue du but que nous nous proposons. Non seulement il faut prendre en considération le bien-être des élèves, mais il faut surtout ne pas oublier qu'une école normale doit suivre un système, chercher à appliquer des méthodes, et qu'il faut pour cela une disposition particulières des classes. Or nous n'avons pas le local suffisant, et il ne peut pas être disposé pour une application raisonnable et raisonnée de quelque méthode. Ce qui pourrait être toléré comme essai, ne saurait être considéré comme l'état permanent et l'idéal du genre. On peut demander si les résultats sont bien ce qu'ils devraient être. Il y a là une responsabilité sur laquelle vous

devez être éclairé, monsieur le ministre, afin qu'on ne vous en fasse pas un reproche personnel. Dans tous les cas, elle ne saurait retomber justement ni sur le principal ni sur les professeurs. Grâce cependant aux réparations que le gouvernement a bien voulu permettre, l'intérieur de l'école paraît un peu moins délabré qu'il n'était autrefois. C'est la raison qui m'avait empêché d'inviter Son Excellence le Gouverneur-Général, qui a visité toutes les institutions importantes du pays, et surtout de Montréal. Je craignais que Son Excellence, malgré son esprit supérieur, ne remportât de sa visite une impression défavorable à notre nationalité et au but que l'école normale Jacques-Cartier se propose.

La loi n'oblige ceux qui reçoivent leur diplôme à l'école normale à enseigner que pendant trois ans. Si quelques-uns s'en tiennent strictement à ce terme, plusieurs, et en grand nombre, le dépassent. Ainsi, deux ou trois enseignent depuis quinze ans ; un, depuis dix-huit ans ; un autre depuis douze, dix, huit, six, cinq années. Je renouvelle la demande que j'ai déjà faite dans mes rapports précédents, de donner une récompense à ceux qui font preuve d'un pareil dévouement. Cette récompense pourrait être des livres, une médaille ou une mention honorable.

VI. Le Canada est peut-être le seul pays où l'on regarde l'institution comme un mercenaire. L'opinion publique, quelle que soit sa tendance politique, ne semble connaître qu'un seul moyen de travailler au progrès de l'instruction : disputer d'abord à ceux qui s'y consacrent les moyens de s'instruire, et ensuite multiplier les responsabilités de sa charge ; de récompenses, d'encouragements, pas la moindre trace. On m'a montré à Liège, un instituteur qui a été décoré de l'ordre de Léopold, parce qu'il s'était distingué par ses succès dans l'enseignement. Les distinctions honorifiques sont les premières qu'un esprit élevé doit rechercher ; mais elles ne sont pas les seules que la nation belge accorde au dévouement des instituteurs ; les chambres votent libéralement les sommes nécessaires pour leur acheter des livres, ou pour faire un supplément à leur traitement. L'organisation de l'instruction en France et en Allemagne, permet à l'instituteur de s'élever par son mérite, depuis l'école la plus modeste, jusqu'à l'institution de première classe. Il reçoit aussi des mentions honorables et de médailles de différentes classes. Ne serait-il pas temps que l'opinion publique, en Canada, fût éclairée sur ce point, et qu'elle secondât les efforts que le gouvernement tente depuis plusieurs années pour mettre l'instruction sur un pied respectable.

VII. Lors de mon voyage en Europe, le gouvernement local m'avait prévenu qu'il verrait avec plaisir que je visitasse les écoles et les divers établissements d'éducation en général. Quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de me donner officiellement cette mission, et par là de me faciliter l'accès auprès des autorités compétentes, je n'ai pas cessé de profiter de toutes les occasions de me rendre à ses désirs.

À Rouen, j'ai visité l'école normale, qui est dirigée par les Chers Frères des écoles chrétiennes. Elle est installée dans un ancien couvent, abondamment pourvu de tout ce qui est nécessaire pour l'enseignement, instru-

ments, collections de tout genre. Pour la musique d'église, il n'y a pas moins de 22 harmoniums. Cependant l'Etat et le département paient aux Chers Frères la somme annuelle de 50,000 francs et l'école n'admet que 50 élèves. Ici, on nous a amèrement reproché les 50,000 francs que nous recevons, comme une somme énorme, lorsqu'il fallait tout acheter, instruments, livres et collections. Le directeur m'assure qu'à Rouen personne ne s'était avisé de trouver le traitement trop élevé.

En Belgique, j'ai visité plusieurs écoles cantonales, communales et de ville. A quelque point de vue qu'on se place, et quelles que soient les intentions d'un parti hostile à la religion, on ne peut s'empêcher d'être frappé du résultat, et de voir qu'il provient d'un système, de ce que nous appellerions une organisation complète.

Tout le système repose sur la direction et la surveillance de l'enseignement.

Les études, c'est-à-dire, les matières enseignées ne sont pas toutes abandonnées au caprice ou à l'inexpérience, et l'enfant peut passer d'une école à une autre de même degré, sans éprouver un retard trop sensible.

Dans la moindre usine, il faut une surveillance. Nos maisons d'éducation cesseraient d'être bien dirigées si chaque professeur était abandonné à lui-même; la discipline et les études sont l'objet d'une surveillance spéciale, et les deux préfets qui en sont chargés sont ordinairement responsables au supérieur. Dans l'église, la hiérarchie comprend la surveillance à différents degrés, et selon qu'elle est plus ou moins exacte, les effets en sont plus ou moins sensibles. Si nous voulons avoir un système d'instruction dont l'Etat ou l'église soit responsable, il ne suffit pas de le préparer avec soin et d'en marquer jusqu'aux moindres détails; il faut encore en surveiller le fonctionnement d'aussi près que possible. Autrement, il ne faut ni être étonné, ni se plaindre qu'il n'y a pas de progrès, et il ne faut pas non plus tenir le gouvernement responsable d'un état de choses sur lesquelles il n'a pas de contrôle suffisant. Il peut arriver que l'inspection soit mal faite; il faut alors chercher la cause du mal et y remédier; nommer des inspecteurs qui connaissent l'enseignement, et assez nombreux pour qu'ils aient au moins la possibilité physique de parcourir leur district deux fois l'année. En Belgique, il y a un lieu de surveillance; surveillance de l'église pour la morale et l'enseignement religieux; surveillance de l'Etat pour le reste. Il y a les inspecteurs cantonaux qui sont responsables aux inspecteurs provinciaux, et ceux-ci au ministre de l'instruction publique. Il y a, en outre, un inspecteur pour les écoles normales, et des députés-inspecteurs pour les écoles d'adultes. Les villes ont un inspecteur particulier de leurs écoles. Je sais qu'en Irlande, depuis quelques années, le bureau des écoles nomme des inspecteurs organisateurs. Du moment qu'on signale une école comme ne répondant point aux conditions voulues, cet inspecteur va s'installer auprès de l'instituteur, l'aide de ses conseils et ne le quitte que lorsque tout va bien.

En Belgique, les conférences d'instituteurs tiennent lieu de cette espèce d'école normale individuelle. Les inspecteurs du second degré les

tiennent dans chaque canton, et l'on accorde un *jeton* de présence à ceux qui y assistent, c'est-à-dire qu'on leur paie tant par conférence. Les sujets des lectures, des discussions et des expériences dans l'école modèle sont déterminés par les inspecteurs.

Les inspecteurs cantonnaires ne sont nommés que pour trois ans, mesure qu'on regarde comme très-importante.

Autant que je puis me rappeler, la Belgique possède quatre écoles normales, sans compter 23 institutions privées, agréées par le gouvernement, lesquelles toutes ne paraissent pas suffire au recrutement du personnel de l'enseignement. Mais il n'y a pas de bureaux d'examineurs comme en Canada.

Les maisons d'école attirent aussi l'attention des autorités. Leurs dimensions, leur distribution, l'ameublement, le terrain qui les entoure, tout est déterminé en vue de la santé et de la morale des enfants. Ordinairement la maison d'école attire les regards et chacun est fier de la montrer au voyageur.

Tel est, monsieur le ministre, le résumé bien incomplet de ce que j'ai pu observer. J'omets, à dessein, les détails sur l'application des méthodes qui m'entraîneraient trop loin. Mais je me permettrai de dire que si jamais le gouvernement de Québec veut établir une école de dessin, il ne saurait mieux faire que de suivre la méthode de l'école de dessin de Liège, et de se procurer un élève de son habile directeur, M. Chauvin.

Je craindrais de sortir des limites de ce rapport, si je rendais compte de mes observations sur l'enseignement donné au conservatoire des arts et métiers, que j'ai suivi particulièrement pendant mon séjour à Paris, comme sur celui qui est donné dans les classes d'adultes du soir, sur l'enseignement spécial du dessin pour les ouvriers, pour les orfèvres, etc., etc.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre serviteur,

N. A. N. VERREAU, P^{TR}E.





L'É

A

MONSIE

J'ai
l'année

La
je suis
l'aptitud
et j'ai la
la suite
vine

No
dont 10
nombre
l'école
total d'é

De
pague.

Be
déjà fai
l'interet
comis a
classe q

RAPPORT

SUR

L'ÉCOLE NORMALE MCGILL

POUR

L'ANNÉE SCOLAIRE 1874-75.

A L'HON. C. B. DEBOUCHERVILLE,

Ministre de l'instruction publique.

MONSIEUR.

J'ai l'honneur, en terminant la session de l'école normale McGill pour l'année 1874-75, de vous transmettre mon rapport annuel.

L'année qui vient de s'écouler a été, comme les années précédentes, je suis heureux de le dire, marquée par le désir des élèves d'acquérir l'aptitude nécessaire pour bien s'acquitter des devoirs de leur profession, et j'ai la confiance que les travaux de ceux qui ont obtenu des diplômes, à la suite de leurs cours d'études préparatoires, seront profitables à la province.

Nous avons admis au commencement de l'année 118 aspirants à l'étude dont 101 étaient des élèves-institutrices et 17 des élèves-instituteurs. A ce nombre, je dois ajouter deux gradués de l'université qui sont entrés à l'école en se conformant aux réglemens d'usage ; ce qui porte le nombre total d'élèves admis à 120 et celui des élèves du sexe masculin à 19.

De ces élèves entrés à l'école, 68 étaient de Montréal, et 52 de la campagne.

Beaucoup des élèves qui se sont présentés pour être admis avaient déjà fait partie de l'école et revenaient y étudier dans le but d'obtenir un brevet d'un degré plus élevé. C'est ainsi que 4 sont entrés pour suivre le cours académique et 40 le cours d'école modèle ; les autres ont formé la classe qui les préparait à l'obtention du brevet d'école élémentaire.

Les diplômes qui ont été délivrés à la fin de la dernière session porteront à 942 le chiffre total des brevets accordés par l'école normale McGill depuis son inauguration.

Comme j'ai déjà donné au ministère de l'instruction publique, à la fin de plusieurs années précédentes, des détails circonstanciés sur notre école normale, on m'excusera peut-être d'abrégier mon rapport de cette année, si l'on veut bien tenir compte du peu de loisirs que me laissait l'assistance journalière d'un nombre considérable d'élèves, pour réunir les renseignements au sujet desquels je pourrais avoir à cœur d'appeler actuellement l'attention.

J'ai l'assurance cependant que, par suite d'arrangements qui ont été proposés et qui, selon toute probabilité, seront mis à exécution, il me sera possible de disposer de plus de temps à l'avenir, et ce temps je me propose de le consacrer tout entier à me mettre en rapport avec ce qui concerne nos anciens élèves qui enseignent aujourd'hui, et avec d'autres sujets portant sur l'utilité et la prospérité de notre institution.

En attendant, je dois déclarer que je trouve la plupart des élèves de l'école qui ont obtenu nos diplômes, fidèles observateurs des engagements qu'ils ont contractés, et dignes de toute manière de la confiance qu'ils ont inspirée en se faisant les éducateurs de la jeunesse dans les diverses parties de la province.

Ce point, je le sais, a été autrefois l'objet d'une rigoureuse vigilance, et je me suis efforcé de lui donner également mon attention. Des élèves, au nombre de 71, qui ont obtenu des brevets à la fin de la session 1873-74, 36 ont trouvé à se placer, et les autres sont revenus à l'école pour y gagner un diplôme supérieur au premier, à l'exception de 8; encore ceux-ci se sont-ils trouvés dans l'impossibilité de se livrer à un travail actif, par suite de circonstances qui m'ont satisfait dans le temps, et je reste convaincu que dans chaque cas, les engagements contractés seront remplis à quelque époque ultérieure.

Je ne saurais, dans mon rapport, donner trop d'éloges à la manière dont MM. les professeurs qui m'aident à faire marcher l'école, s'acquittent tous de leurs importantes fonctions; qu'il me suffise de dire qu'ils semblent pleinement convaincus que la prospérité de l'institution réclame leurs plus grands efforts, et ces efforts ils les font en conscience.

Il est aussi de mon devoir de convenir que de l'esprit de dévouement de chacun dépend la facilité que j'ai moi-même à maintenir l'ordre et le bon fonctionnement d'une école publique importante, et de dire combien je me félicite que pendant la dernière session il ne soit rien arrivé qui fût de nature à créer la moindre inquiétude sous ce rapport.

Quant à nos écoles modèles, je ne puis que répéter ce que j'ai dit dans plusieurs rapports précédents; ce sont de très-importantes succursales de notre école normale, elles contribuent avec toute l'efficacité possible à former nos élèves à l'enseignement et, au point de vue de l'organisation, de la

discipline, du ton et de l'exemple qu'y donnent ceux qui en ont la direction, elles sont de tout point ce que nous pouvons désirer.

M. F. W. Hicks a encore la charge de l'école des garçons, Mlle. Murray celle de l'école des filles, et Mlle. L. Derick la direction de la division élémentaire.

De ces écoles, ainsi que des excellentes écoles de la ville, nous vient chaque année une forte proportion de nos élèves-maitres et de nos élèves-maitresses, et j'ai à peine besoin de dire combien il importe que les élèves qui entrent à notre école normale aient passé les premières années de leur vie d'école sous la direction d'instituteurs qui sont eux-mêmes des modèles de ce qu'un maître doit être pour réussir.

Pendant la dernière session les élèves ont reçu, comme par le passé, l'instruction religieuse de leurs ministres respectifs, et ces messieurs méritent de grands éloges pour le soin et le temps qu'ils ont volontairement donnés à l'avancement spirituel des élèves de l'école.

Je ne dois pas omettre ici d'appeler de nouveau l'attention sur le besoin que nous avons que nos constructions scolaires soient suffisamment agrandies pour faire cesser la gêne dont nous souffrons en ce moment, tant dans l'école normale que dans les écoles modèles.

J'ajouterai de plus que ce défaut de commodité ne contribue pas peu à paralyser la réalisation des fins pour lesquelles l'école normale a été créée, et qu'indépendamment de l'insuffisance d'espace pour les élèves de l'école normale et ceux des écoles modèles, les édifices en somme ont besoin jusqu'à un certain point de réparation, avant la réouverture des classes.

J'ai compris qu'il était de mon devoir de m'appesantir sur ce point dans presque tous les rapports que j'ai adressés au ministère de l'instruction publique, et chaque année rend l'urgence de nos demandes de plus en plus manifeste.

Je suis heureux, en terminant, d'avoir occasion de remercier le comité de l'école normale McGill et le président, M. le Dr. Dawson, de l'attention pleine de bienveillance qu'ils ont apportée à tout ce qui pouvait favoriser l'avancement de l'institution pendant la dernière session.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très-obéissant serviteur,

W. H. HICKS,

Principal.

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

...the ... of the ... and ...

RA

Mos

J
tion
mon

effore
ésole
petit
gran
ouvr
tion

bou
trices
bien
que
offre
bon
cour
elles
vien
clan

APPENDICE No. 2.

EXTRAITS

DES

RAPPORTS DES INSPECTEURS D'ÉCOLES.

:0:

M. L'INSPECTEUR ALEXANDER.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction primaire dans mon district pour l'année scolaire 1873-74, ainsi que mon grand tableau statistique pour la même année.

.....

.....

Conformément aux instructions reçues du département, je me suis efforcé de faire introduire l'enseignement du calcul mental dans toutes les écoles, et j'ai la satisfaction de dire qu'aujourd'hui il n'y en a qu'un bien petit nombre où le traité de M. Juneau ne se trouve entre les mains de la grande majorité des élèves. La même remarque s'applique au petit ouvrage de M. le Dr. Larue sur l'agriculture. Je n'ai rencontré d'opposition nulle part.

Presque partout aussi MM. les commissaires d'écoles font preuve de bonne volonté. La question du traitement des instituteurs et des institutrices est le seul point sur lequel ils ne partagent pas mes vues. Ils sont, bien à tort selon moi, sous l'impression que la classe enseignante n'est déjà que trop rémunérée; aussi, par suite de la modicité du salaire qu'ils offrent, est-il très difficile, pour ne pas dire impossible, de trouver de bonnes institutrices pour toutes nos écoles. Les corporations scolaires conviennent de donner un prix pour chaque école de leur municipalité; elles s'en tiennent là, et si elles ne trouvent personne à qui ce prix convienne, l'école reste fermée. Il serait désirable qu'il y eût dans la loi une clause spéciale déclarant passibles d'une amende tous les commissaires qui

agissent ainsi. La carrière de l'enseignement est devenue si peu lucrative qu'aujourd'hui toutes les jeunes personnes qui peuvent faire autre chose l'abandonnent.

Presque tous les secrétaires-trésoriers de mon district d'inspection s'acquittent avec habileté de leurs devoirs ; le seul reproche que je puisse leur faire, c'est qu'ils sont trop indulgents et ne forcent pas assez la rentrée des taxes scolaires.

Le grand obstacle qui arrête le progrès dans nos écoles, le mal contre lequel il semble n'y avoir pas de remède, c'est de la part des enfants le manque d'assiduité à l'école. A défaut de loi qui contraigne les parents à y envoyer régulièrement leurs enfants, tâchons de trouver quelque moyen d'encourager ceux-ci à se montrer assidus. Dans son dernier rapport votre prédécesseur nous parlait d'un plan qu'il voulait mettre à exécution ; il nous recommandait de toujours donner un *prix d'assiduité* ; de plus il promettait de donner lui-même un prix de plus grande valeur dans chaque municipalité à l'élève le plus assidu de toute la municipalité. J'ai parlé de cette promesse dans toutes les écoles, en donnant aux enfants l'assurance que M. le ministre tiendrait sa parole. J'ose donc espérer, M. le ministre, que vous la prendrez en sérieuse considération et que je recevrai ces prix vers la fin de l'année, afin de pouvoir les distribuer à qui de droit.

Comme par le passé, je recommande à la libéralité du département la presque totalité des municipalités de mon district. Elles sont toutes pauvres et ont droit à une large part dans la distribution des fonds votés pour aide supplémentaire. Je recommande surtout les corporations dissidentes catholiques dont les populations éparses doivent s'imposer de grands sacrifices pour soutenir leurs écoles.

En général, il y a eu progrès dans la majorité des écoles soumises à mon inspection ; ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas encore trop d'écoles médiocres, ainsi que vous pourrez vous en assurer par les détails que je donne sur chaque municipalité.

J'ai l'honneur, etc.,

W. J. ALEXANDER,

Inspr. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR ARCHAMBEAULT.

COMTÉS DE RICHELIEU, VERCHÈRES ET CHAMBLY.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire par les présentes, le rapport de la visite des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1873-1874. Par le grand tableau joint à ces présentes, il appert que les statistiques des

écoles de ce district présentent un total d'élèves moindre de 601 que celles de l'année dernière.

Ce déficit a été causé par la picote et autres fièvres, qui ont ravagé nos paroisses durant l'année scolaire écoulée; au point que dans plusieurs localités les écoles ont été fermées pendant plusieurs semaines même, à cause de cette maladie terrible, qui était à l'état d'épidémie dans plusieurs de nos paroisses.

Malgré ce grave inconvénient, j'ai été assez heureux pour pouvoir constater un bon esprit public dans mon district d'inspection, un redoublement de zèle et de bon vouloir pour soutenir les écoles sur un bon pied.

Dans quelques paroisses les institutrices se plaignaient de l'isolement dans lequel les avaient placées les absences des enfants pendant la durée de la maladie. Elles étaient d'autant plus affectées de ce contretemps, que leurs écoles paraissaient inférieures aux années précédentes.

J'ai le plaisir de déclarer qu'il n'y a pas eu la plus petite difficulté dans mon district pendant l'année qui vient de finir, pas la moindre plainte au sujet des comptes des secrétaires-trésoriers; aussi la plupart de ces bureaux sont tenus par des notaires respectables et recommandables sous tous les rapports. Quant aux traitements accordés aux instituteurs et aux institutrices, ils sont assez convenables dans les paroisses des comtés de Chambly et de Verchères, ainsi que dans les paroisses de St. Ours, St. Roch et St. Marcel, comté de Richelieu; mais ils sont bien trop modiques dans les autres paroisses du dit comté de Richelieu.

J'ai aussi constaté avec plaisir que le traité d'agriculture du Dr. Larue avait été enseigné avec promptitude, dans les paroisses des comtés de Chambly et de Verchères, selon le désir exprimé par votre honorable prédécesseur; et même avec un commencement de succès assez satisfaisant dans plusieurs paroisses du comté de Verchères. Mais je regrette d'être obligé de dire que cet enseignement a rencontré un refus formel dans les écoles communes du comté de Richelieu, excepté néanmoins dans les écoles de St. Marcel, où il a été donné avec succès, ainsi que dans les collèges, académies et autres écoles supérieures du dit comté de Richelieu.

Je vois avec une grande satisfaction, que dans les écoles de mon district, on fait encore usage de l'excellent et pieux livre "le Devoir du Chrétien," comme livre de lecture, malgré les efforts d'une certaine école pour en faire perdre le goût. J'ai distribué aux enfants les récompenses qui m'ont été adressées par le département. Ces récompenses sont bien vues de tous et donnent un grand encouragement dans nos écoles.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. N. A. ARCHAMBEAULT,

Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR BÉGIN.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport de la première visite que j'ai faite des écoles de mon district d'inspection. Ce rapport est le premier de l'année 1874-75.

Il résulte du tableau que je vous adresse, qu'il y a encore 18 institutrices qui enseignent sans être munies de diplômes. La cause de ce résultat se trouve dans le nombre insuffisant d'institutrices diplômées qui sont à la disposition des corporations scolaires. Je crois qu'il en sera ainsi tant que nous n'aurons pas de bonnes écoles modèles dans chaque grande paroisse; car les communautés religieuses et les écoles normales ne pourront jamais en former un nombre suffisant pour en pourvoir toutes les écoles de la province.

Si ce que j'avance ici est exact et vrai en général, à plus forte raison, pour des districts éloignés comme l'est le mien, éloigné des grands centres et où les institutrices sortant, ou des écoles normales, ou des communautés religieuses, situées près ou dans les villes, ont toujours une certaine répugnance à y aller, parce qu'il en coûte beaucoup lorsqu'il faut s'éloigner de son village.

Ce tableau laisse aussi voir que même parmi les institutrices diplômées il en est un certain nombre qui ne font que des écoles médiocres: cela se conçoit aisément; (et je ne me croirais cependant pas autorisé à blâmer les bureaux d'examineurs qui leur accordent ces diplômes; ces institutrices peuvent avoir les connaissances requises, mais n'avoir pas le talent ou la volonté d'enseigner ce qu'elles savent) les commissaires d'écoles ne pouvant se procurer des maîtresses de talent comme ils le désireraient, parce qu'ils n'ont pas l'avantage de choisir, étant obligés de les accepter, quoique connaissant le peu d'aptitudes d'un bon nombre d'entre elles pour l'enseignement.

Il est superflu de dire que dans cette visite où j'ai fait connaissance avec le personnel enseignant dans mon district, et avec tout ce qui peut contribuer à l'avancement de l'instruction publique, je n'ai pas toujours trouvé pleine satisfaction. Peu d'institutrices ont une bonne méthode d'enseignement. Peu de municipalités ont des maisons d'école convenables. Un très grand nombre d'écoles manquent du matériel nécessaire.

J'ai aussi constaté que généralement les contribuables s'opposent à la mise en usage dans les écoles, du petit manuel d'agriculture du Dr. Larue, alléguant que cela est parfaitement inutile.

J'ai dû, en conséquence, donner bien des conseils et des prescriptions aux institutrices et aux commissaires d'écoles, et j'espère qu'à

ma prochaine visite j'aurai lieu de constater des changements pour le mieux.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué serviteur,

D. BÉGIN, Insp d'écoles.

M. L'INSPECTEUR BÉLAND.

COMTÉS DE BEAUCE ET DE LOTBINIÈRE.

M. Béland admet que les écoles élémentaires proprement dites sont bien dirigées et que les institutrices se montrent en général à la hauteur de leur tâche ; mais il se plaint de l'insuffisance du traitement de l'instituteur et insiste sur la nécessité de faire de l'enseignement une carrière qui permette à ceux qui l'embrassent de vivre sur le même pied honorable que nos hommes de profession.

M. L'INSPECTEUR BOIVIN.

COMTÉS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les écoles des comtés de Charlevoix et Saguenay pour l'année 1874.

Dans le comté de Charlevoix les écoles primaires supérieures ont fait depuis deux années surtout des progrès remarquables, dirigées comme elles le sont presque toutes, par des personnes formées aux écoles normales et qui ont fait leur véritable profession de l'enseignement.

Ce changement pour le mieux encourage d'un autre côté les commissaires à être plus libéraux dans la distribution du matériel ; c'est pourquoi ces écoles sont aujourd'hui généralement mieux pourvues de tables, cartes, globes, etc.

Cependant si l'on constate avec bonheur que l'instituteur travaille toujours avec courage à se mettre de plus en plus à la hauteur de sa position, afin de pouvoir rendre plus de services à la jeunesse de son pays ; il est pénible d'avoir encore à observer que ses efforts semblent être entièrement méconnus, tant on met d'obstacles, et j'oserai dire de mauvais vouloir à le rétribuer convenablement.

Cependant dans un temps où le prix des articles nécessaires à la vie est si élevé, dans un temps où les employés publics ont tous demandé et

obtenue une augmentation de salaire, pas une voix ne s'est encore élevée pour demander justice en faveur du pauvre instituteur, et pourtant le pain qui nourrit ses enfants et les vêtements qu'il leur fait porter lui coûtent aussi cher qu'à tout autre.

Il est encore à regretter que beaucoup d'institutrices des écoles élémentaires cherchent trop à élargir le cercle des connaissances primaires; il en résulte tout naturellement que l'élève ne demeurant pas assez longtemps à l'école, en sort presque toujours avec des connaissances variées, mais confuses et peu solides, connaissances qu'il oubliera presque en sortant.

Il serait préférable que l'enfant possédât des connaissances moins étendues, mais solides, qui pussent lui être avantageuses dans le cours de la vie.

Il y a encore quelques maîtresses qui enseignent sans diplômes dans mon district; mais il est toujours arrivé que les municipalités qui les emploient ainsi n'ont pu s'assurer les services de personnes diplômées, soit par l'isolement ou par la pauvreté; dans ce cas, elles m'ont toujours consulté, et j'ai toujours examiné privément ces personnes dans mes visites.

COMTÉ DE SAGUENAY.

Je suis satisfait de l'éducation dans ce comté; on fait là, pour les écoles des sacrifices que je suis heureux de voir se renouveler dans les anciennes paroisses. Ce comté est en partie composé d'établissements nouveaux et pauvres; cependant dans tous les postes où la population est assez nombreuse, on tient à avoir une école; c'est ainsi que cette année encore deux nouvelles municipalités ont été formées; ce besoin de progrès fait certainement grand honneur à la population, ainsi qu'au zèle des missionnaires qui la visitent.

J'y compte de plus plusieurs bonnes écoles, particulièrement l'école modèle des Escoumains dont la direction a été excellente depuis un grand nombre d'années, et qui certainement, rend un grand service à la place ainsi qu'aux endroits avoisinants. Plusieurs écoles élémentaires, entr'autres celles de Tadoussac et des grandes Bergeronnes, sont aussi tenues sur un bon pied.

J'attends aussi de bons résultats des nouvelles municipalités de Mille-Vaches, et du Sault-au-Cochon, surveillées comme elles le sont par le rév. P. Boily, dont le zèle pour l'éducation et pour tout ce qui concerne le bien général de ces missions est parfaitement reconnu et apprécié.

J'ai l'honneur d'être,

Avec une très-haute considération,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et dévoué serviteur,

S. BOIVIN,

Insp. d'écoles.

Baie St. Paul, 20 février 1875.

M. L'INSPECTEUR CARRIER.

COMTÉS DE LÉVIS ET DORCHESTER.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année scolaire 1873-74.

Je suis heureux de pouvoir constater que les écoles de mon district d'inspection sont tenues sur un excellent pied, sauf quelques rares exceptions; que les élèves qui les fréquentent, malgré leur manque d'assiduité, y font des progrès remarquables, grâce au zèle et au dévouement déployés par les maîtres et les maîtresses qui les dirigent * * * * *
 * * * * * En somme, j'ai lieu d'être satisfait des succès obtenus dans presque toutes les écoles de mon district d'inspection.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être,

Honorable monsieur,

Votre très hum. et obt. serviteur.

EDOUARD CARRIER,

Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR CARON.

COMTÉS DE ST. JEAN, NAPIERVILLE ET IBERVILLE.

Honorable Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon quinzième rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection pour l'année scolaire 1873-74.

En vous soumettant ce rapport, j'ai le plaisir de pouvoir vous dire que le résultat des derniers examens me permet de constater des progrès bien sensibles. Le mode d'enseignement s'est amélioré notablement depuis 1860. Il est à peu près le même dans toutes les écoles de ce district. Les institutrices et les institutrices s'acquittent des devoirs de leur mission avec beaucoup de zèle. Que ce zèle soit le même partout, je le crois, au moins j'aime à le croire; cependant le succès n'est pas toujours le même partout: l'instituteur qui réussit le moins, à cause des entraves de tout genre qu'il rencontre sur son passage, n'est pas toujours celui qui a le moins de mérite. Il peut y avoir des exceptions sur ce point comme sur tous les autres points. Point de règles sans exception. Quoiqu'il en soit, je puis constater qu'il y a eu, cette année, des progrès, sinon bien notables, au moins sensi-

bles partout. Je vois avec grande satisfaction que toutes les personnes ayant une charge quelconque à remplir dans le fonctionnement de la loi d'éducation, s'en acquittent avec un zèle qui leur fait honneur, et que ce zèle est toujours couronné d'un succès plus ou moins sensible, suivant l'importance de la charge qu'elles ont à remplir.

Je vous dirai avec plaisir que les commissaires remplissent bien leurs devoirs ; ils aiment le bon fonctionnement de leurs écoles, et ils les visitent régulièrement ; ils sont très *particuliers* dans le choix des maîtres et maîtresses, et ils aiment que leurs instituteurs et leurs institutrices soient en état, non seulement d'instruire les enfants, mais de les bien élever ; sous ce rapport ils méritent les éloges *les plus signalés* ; ils comprennent qu'une bonne éducation est plus précieuse qu'une haute instruction. Et j'ai des raisons de croire que leurs précautions sur ce sujet important sont couronnées d'un heureux résultat. Les institutrices qui ont l'avantage d'enseigner dans les paroisses où il y a des communautés religieuses, ont la bonne habitude de faire la retraite annuelle. Ce bon exemple donné à leurs élèves en dit beaucoup plus que les paroles. Il serait à désirer que toutes pussent faire de même. Tout le monde comprend très-bien que l'instituteur qui s'approche souvent des sacrements n'est que ce qu'il doit être pour Dieu et pour lui-même, comme tout chrétien ; mais l'instituteur a un autre devoir très-important à remplir ; il se doit tout entier à ses élèves qui, en général, sont bons observateurs et fidèles imitateurs de leurs maîtres comme il le sont de leur père et mère. Sous ce rapport, je n'ai que des louanges à l'adresse des instituteurs et institutrices de ce district ; ce que j'en dis n'est que pour les encourager à continuer de donner bon exemple à leurs élèves et à la paroisse où ils enseignent, et par suite, pour eux-mêmes, conserver l'amitié et le respect des parents, et par suite encore, le respect, la soumission et l'affection de leurs élèves.

Quand un maître aime ses élèves, il peut leur dire ce qu'il veut, et lorsqu'il en est aimé, il peut leur faire faire ce qu'il veut.

J'ai dit, en commençant ce rapport, que le mode d'enseignement s'est amélioré notablement depuis 1860. Cette remarque générale exige quelques détails ; je dirai donc un mot en particulier sur quelques unes des principales matières enseignées dans les écoles.

10. *La lecture.*—Cette branche d'instruction, assez difficile à enseigner, et des plus difficiles à faire exécuter, est enseignée avec succès ; on rencontre partout des élèves qui lisent bien ; le style de la lecture, si difficile à observer chez les enfants, est aussi enseigné avec succès dans plusieurs écoles, j'ai rencontré des élèves lisant avec goût, et parfaitement bien.

20. *L'écriture.*—Cette partie de l'enseignement qui exige, de la part de l'instituteur, une surveillance active et continuelle pendant toute la durée de l'écriture, est aussi enseignée avec succès dans un bon nombre d'écoles. Je regrette de dire que je n'ai pas éprouvé satisfaction partout sur cette matière. Lorsqu'un élève est laissé à sa volonté sur cette matière, il écrit toujours trop vite, et ne fait aucun progrès. J'ai enjoint aux instituteurs

et institutrices de ces écoles, de fixer la durée de l'écriture, et de limiter le plus grand nombre de lignes à écrire pendant ce temps, les élèves étant tenus d'écrire continuellement pendant toute la durée de l'écriture, et de ne pas achever d'écrire le nombre prescrit de lignes ou de pages avant que l'heure fixée soit expirée. Liberté à l'élève d'écrire moins que le nombre prescrit, pourvu qu'il ne cesse pas d'écrire pendant tout le temps de l'écriture. Je suis convaincu par expérience que les maîtres et maîtresses qui mettront ce règlement en pratique en retireront les résultats les plus heureux.

30. *L'arithmétique.*—L'arithmétique est enseignée avec succès partout. Le calcul mental a été aussi enseigné avec plus de succès que par le passé, j'ai éprouvé pleine satisfaction partout sur cette matière. Eloges soient rendus à qui de droit.

40. *Grammaire raisonnée.*—La grammaire raisonnée a eu certainement sa grande part de l'attention des instituteurs et institutrices, non-seulement dans les écoles modèles, mais même dans les écoles élémentaires. Partout les élèves comprennent cette partie de la grammaire qu'ils ont apprise par cœur, et analysent bien, selon le point où ils en sont en grammaire.

Dans les écoles modèles, et dans un bon nombre d'écoles élémentaires, j'ai rencontré des élèves qui comprennent parfaitement bien les règles les plus difficiles de la syntaxe. La facilité avec laquelle ils raisonnent sur la grammaire, et la précision avec laquelle ils en font l'analyse, prouvent à l'évidence l'intelligence des personnes chargées de les instruire.

50. *La géographie.*—La géographie est bien enseignée partout où il y a des cartes géographiques; les élèves voyagent assez facilement sur leurs cartes. Il n'y a qu'un bien petit nombre d'écoles dépourvues de cartes géographiques.

60. *L'histoire.*—L'histoire est étudiée par un grand nombre d'élèves. Ils s'en acquittent d'une manière bien satisfaisante; on voit qu'ils aiment l'étude de l'histoire de préférence à celle de la géographie.

70. *L'orthographe.*—Les maîtres et maîtresses portent un grand soin à l'enseignement de cette branche importante de l'instruction de la jeunesse, aussi l'épellation s'enseigne dans toutes divisions. Les commençants seuls sont exempts de l'étude de l'orthographe absolue des mots. Aussi j'ai rencontré quelques fois de bien jeunes enfants qui épelaient déjà passablement bien, sauf les mots variables.

Les autres matières enseignées dans les écoles sont la table de multiplication, les prières, le catéchisme, la table des poids et mesures, et autres petites particularités chez les petits commençants.

Maintenant je vous dirai un mot sur l'introduction du manuel d'agriculture dans les écoles. Immédiatement après la réception de votre *circulaire* recommandant l'introduction du manuel d'agriculture dans les écoles,

j'ai commencé à préparer une *circulaire* adressée à tous les commissaires d'écoles de mon district d'inspection, leur enjoignant de se soumettre à l'ordre de l'honorable ministre et de se mettre à l'œuvre, vu que l'année était alors déjà avancée. Le 2 et 3 de février, ma circulaire, accompagnée d'une copie de celle de l'honorable ministre, a été expédiée aux commissaires de chaque municipalité. Je suis heureux, et très heureux de pouvoir dire que les commissaires, comprenant leurs devoirs, se sont mis de suite à l'œuvre, et ont exécuté vos ordres avec ponctualité. Et dès les premiers jours de mars, le manuel en question était introduit dans toutes les municipalités, sauf une seule. En conséquence de ce refus, lors de ma visite des écoles dans cette même municipalité, j'ai vu privément chacun des commissaires, et, au jour fixé pour répondre à mes avis, ils se sont réunis, et dans une assemblée régulière, convoquée pour cette fin, ils ont décidé de se conformer à vos ordres. Et dès ce moment toutes les municipalités se sont trouvées dans l'ordre. Et à la fin de l'année scolaire, je comptais plus de 2600 exemplaires de cet ouvrage introduits dans les écoles, et presque tous entre les mains des enfants, dont la plupart l'apprenaient par cœur, et les autres se bornaient à le lire attentivement.

Je loue les commissaires pour leur zèle à introduire dans les écoles le manuel en question ; mais je regrette de dire qu'un certain nombre de parents refusent de la procurer à leurs enfants ; c'est le petit nombre ; d'autres refusent que leurs enfants l'apprennent par cœur ; c'est encore un bien petit nombre. Cependant, en dépit de ces oppositions, au-dessus de 2000 enfants l'apprennent par cœur, et sont déjà passablement avancés. Il reste à désirer que tous les enfants lisant en lecture courante soient munis de cet ouvrage intéressant, car 2600 exemplaires suffisent à peine pour la moitié des élèves lisant couramment ; cependant je dis c'est bien pour une première fois ; le temps en amènera et le goût et l'accroissement.

Je saisis cette occasion pour signaler encore ici l'obstacle le plus opiniâtre que l'on ait encore à surmonter, et qui anéantit chez un trop grand nombre une partie essentielle de l'instruction de la jeunesse, et qui, chez les autres, la ralentit et la paralyse au point que, étant sortis de l'école, ils n'en connaissent plus rien, ou presque rien, ou si peu, qu'ils ne peuvent s'en servir. Je veux dire la *grammaire*, dont les connaissances ne s'acquièreient que par beaucoup de travail et d'application de la part des élèves, et qui exigent de l'instituteur des explications cent fois répétées. Les enfants commencent trop tard à apprendre la grammaire, et ce, parce que les parents qui, pour un grand nombre, n'en connaissent pas l'importance, ne leur procurent pas ce livre. Que les commissaires soient tenus, par une loi coercitive, de procurer aux élèves tous les livres nécessaires, que les parents, de leur côté, soient aussi tenus de le payer quand même, alors tous les enfants, sans exception aucune, seront munis des objets nécessaires. Et alors encore, un tel qui fait répondre à l'instituteur que son enfant n'a pas besoin de grammaire ou autre, qu'il est trop jeune, sera le premier à prier l'instituteur de donner à son enfant les livres dont il aura besoin, et ce, précisément parce qu'il devra les payer quand même. Et alors encore tous les enfants seraient sur le même pied. Je laisse l'heureux résultat dans tous les détails à la sage réflexion de

l'honorable ministre. Que l'on fasse disparaître cet obstacle majeur, et tous ceux qui en découlent s'effaceront facilement, et même rapidement, Dieu aidant.

Les affaires monétaires sont bien administrées. Les contribuables sont ponctuels à payer leurs contributions.

Je résume ce que je viens de dire sur le fonctionnement de la loi d'éducation dans ce district, en disant que l'on aurait pu faire mieux, et que, voyant chacun remplir, avec tout le zèle possible, les devoirs de sa charge, je passe sous silence les quelques petits défauts presque inévitables, et j'éprouve une satisfaction complète.

Les livres que le département m'a transmis pour être distribués dans les écoles, ont été donnés à qui de droit pour assiduité à l'école, et application à l'étude du manuel d'agriculture. Ces récompenses, comme je l'ai déjà dit dans mes rapports, excitent l'émulation dans tous les rangs, et contribuent beaucoup à accélérer les progrès.

Dans plusieurs de mes rapports, j'ai dit quelque chose sur les bienfaits immenses que les rév. membres du clergé procurent à la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, et par leurs visites toujours honorées des écoles, et par leur appui toujours important de la bonne cause. Permettez que, à l'occasion d'un nouveau ministre de l'instruction publique je revienne sur ce sujet, en vous disant que le clergé est toujours le même, que ses bienfaits pour l'instruction et l'éducation de la jeunesse sont *inappréciables*, son amour paternel est *indicible* * * * * *

Si ce rapport fait défaut, quant au style, je vous en fais excuse, et vous présente par compensation, l'expression naïve de la vérité. Daignez l'avoir pour agréable et l'honorer de votre sage et bienveillante considération.

J'ai l'honneur d'être,

Avec la plus haute considération,

Honorable ministre,

Votre très humble et dévoué serviteur,

MICHEL CARON,

Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR CRÉPEAULT.

COMTÉS DE BELLECHASSE, MONTMAGNY ET L'ISLET.

Honorable monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de l'instruction publique dans mon district d'inspection pour l'année 1874.

Je suis heureux de pouvoir constater, par les statistiques ci-annexées, qu'il y a eu progrès et avancement, non-seulement sous le rapport de la quantité, mais aussi sous celui de la qualité, dans les écoles de ma circonscription, durant le cours de la présente année. Nous remarquons aussi avec plaisir qu'il s'élève, ces années-ci, moins de difficultés que par le passé, entre la classe enseignante et l'autorité locale, et entre cette dernière et le département de l'instruction publique. Cette bonne entente, qui augmente d'année en année, prouve d'une manière bien convaincante que le rouage de notre système d'éducation s'exécute plus facilement et que la nécessité de l'instruction publique est mieux comprise et plus appréciée. Ce qui contribue beaucoup à cet état des choses, c'est qu'il se trouve présentement dans le corps des commissaires beaucoup de nos élèves des écoles communes de 1852 à 1860, qui, étant tous plus capables que leurs devanciers, nous aident par tous les moyens en leur pouvoir, à bien faire fonctionner notre système scolaire. C'est pour nous une grande satisfaction de voir monter ces jeunes gens au pouvoir, certains que nous sommes qu'ils nous sont d'un grand secours.

Je ne saurais passer sous silence l'immense avantage que nous procurent les élèves des écoles normales, qui sortent chaque année de ces institutions pour prendre la direction de nos écoles communes. Tous ces sujets enseignent avec le plus grand avantage et font faire des progrès étonnants à leurs élèves. Ce qu'il y a d'avantageux chez eux, c'est qu'ils ont tous le même système d'enseignement, et apportent la même série de livres de classe ; chose qui économise beaucoup de temps pour les études des élèves, et épargne des dépenses inutiles pour l'achat des livres. Je suis fier de pouvoir constater que plus d'un tiers des écoles de ma circonscription sont tenues par cette classe d'instituteurs et d'institutrices. Je considère que les écoles normales ont contribué très-fortement à amener cet état prospère dans lequel se trouve actuellement notre système scolaire, car, sans ces institutions, nous n'aurions pas cette belle uniformité dans l'enseignement, et touchant les livres de classe, qui procure tant de bien et épargne tant d'argent. Ces remarques vont surprendre beaucoup de personnes, même lettrées, qui ont toujours considéré ces institutions, ainsi que le système d'inspection, comme tout-à-fait inutiles. Il faut que ces personnes, pour nier la très grande utilité de l'une et l'autre de ces institutions, soient, ou de méchante foi, ou dans la plus grande ignorance de ce qui se passe dans nos écoles ; autrement, elles auraient honte d'avancer de telles absurdités, et de critiquer deux corps qui rendent de si grands services à la cause de l'éducation.

Il est un fait bien reconnu aujourd'hui, et confirmé par l'expérience ; c'est que dans toutes les municipalités où le curé est président de la commission, les choses se font mieux, les écoles sont sur un meilleur pied et l'on n'y engage que des institutrices capables et qualifiées. Ce qui prouve évidemment le zèle et le dévouement du clergé pour l'avancement de la cause, et la nécessité des connaissances et d'un certain degré d'instruction chez les commissaires d'écoles pour pouvoir s'acquitter de leur charge avec avantage et connaissance de cause. Malheureusement le contraire se voit presque toujours dans les municipalités où le corps des commissaires

est entièrement illettré, et ce sont ces derniers qui donnent le plus de peine et de trouble au département en marchandant, pour ainsi dire, avec ses ordres et en résistant bien souvent à ses instructions les plus justes et les plus rationnelles.

Tout ceci prouve, malgré l'état bien satisfaisant où se trouve dans le moment actuel notre système d'instruction publique, qu'il nous faut des changements dans la loi, qu'il faut l'amender de manière à donner plus d'encouragement et d'avantage à la carrière de l'instituteur, à exiger plus de connaissances dans la personne des commissaires d'écoles; il nous faut des réformes tendant à économiser le temps des élèves, en exigeant le plus grand *quantum* possible de la tenue des écoles et en encourageant, par tous les moyens disponibles, l'assiduité des enfants aux écoles, chose qui manque presque partout, et qui retarde le plus les progrès et l'avancement des élèves.

J'ai parlé, dans mon rapport de 1873, de tous les amendements qu'il est urgent de faire à la loi de l'éducation, et j'en ai donné les raisons d'une manière assez détaillée. Nous espérons toujours que la législature fera droit à nos demandes, et ne perdra pas de vue qu'il y va de l'avenir et de la prospérité, tant morale que matérielle, de notre jeune génération. *

* * * * *

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

Votre très-humble serviteur,

JEAN CRÉPEAULT,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR DELAGE.

COMTÉS DE BAGOT, ROUVILLE ET ST. HYACINTHE.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district d'inspection pour l'année 1873-74.

J'ai remarqué dans toutes les municipalités de mon district, de la bonne volonté et du zèle pour la cause de l'éducation. J'ai pu constater que l'administration des affaires monétaires laisse peu à désirer, du moins que le corps enseignant est régulièrement payé.

A l'exception de deux municipalités, les maisons d'école offrent tout le confort désirable.

Le défaut d'assiduité des enfants à l'école, me paraît être aujourd'hui le seul obstacle au bon fonctionnement de l'éducation. Et ce défaut,

comme je l'ai fait remarquer dans mes rapports précédents, est généralement en raison du degré de capacité et de réputation dont jouit l'institutrice.

Cependant, je puis affirmer que l'école même la plus négligée de mon district, rend encore des services aux intéressés.

J'ai souvent regretté que l'enseignement ne soit pas donné d'une manière plus pratique.

Si les institutrices munies d'un diplôme de seconde classe étaient forcées par la loi de subir un nouvel examen, après deux ou trois années d'enseignement, il en résulterait, je crois, un grand bien. Vu la pénurie de bonnes institutrices, j'ai cru permettre aux commissaires de quelques localités d'engager pour maîtresses des personnes dont l'âge seul les empêche d'obtenir leur diplôme.

Je crois devoir ici rendre un témoignage *élogieux* à tous les instituteurs de mon district, et aussi à quelques institutrices qui s'acquittent consciencieusement de tous les devoirs de leur importante charge.

Après beaucoup de sollicitations, j'ai eu le plaisir de voir s'établir, cette année, deux écoles modèles dans le comté de Bagot. Ste. Rosalie et St. Ephrem d'Upton sont les deux municipalités qui se sont rendues à mes désirs. Il a fallu aux commissaires qui ont suivi mes suggestions, beaucoup de zèle et d'énergie pour surmonter toutes les difficultés qui se sont rencontrées. Les bons résultats obtenus dans ces écoles, rencontrent déjà l'approbation de ceux qui s'opposaient à leur établissement. Il y a encore plusieurs autres municipalités où le même besoin se fait sentir. J'espère dans un avenir prochain en voir s'établir encore quelques unes.

Il m'a fait plaisir, ainsi qu'à un grand nombre de cultivateurs, de voir qu'on ait rendu obligatoire l'enseignement de l'Agriculture d'après le petit manuel du Docteur Larue. A la vérité, il n'est encore enseigné que dans quelques municipalités. J'ai lieu de croire que l'enseignement en sera bientôt général.

Je repose beaucoup de confiance dans le bureau d'examineurs qui doit bientôt s'établir à St. Hyacinthe; c'est aussi l'opinion qu'en ont bon nombre d'amis de l'éducation de ce district.

La presque totalité des enfants fréquentant les écoles élémentaires, est au-dessous de douze ans. Je n'en suis pas étonné, lorsque je remarque, dans mon seul district, deux collèges classiques, un collège commercial, six couvents enseignants, deux académies et cinq écoles modèles. Je suis assez renseigné pour affirmer que toutes ces institutions supérieures sont bien encouragées et donnent une belle éducation aux élèves qui les fréquentent. * * * * *

Je dois des remerciements à MM. les curés et aux commissaires, qui ont bien voulu m'accompagner pendant mes visites, dans leur municipalité respective.

Je dois aussi ma reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu m'aider de leurs avis, dans l'accomplissement de mes devoirs. * *

J'ai l'honneur d'être,

Honorable Monsieur,

J. B. BELAGE,

Insp. d'écoles.

St. Césaire, 21 octobre 1874.

M. L'INSPECTEUR DORVAL.

COMTÉS DE MONTCALM, L'ASSOMPTION, JOLIETTE ET BERTHIER.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel des visites et examens que j'ai faits aux différentes écoles des comtés de l'Assomption et de Montcalm, et d'une partie de celles des comtés de Joliette et de Berthier.

La récente division de mon district d'inspection, quoique faite, sans doute, principalement dans le but de plus de plus de justice envers les contribuables, ne doit pas, Monsieur, m'empêcher de témoigner au département, toute ma gratitude d'avoir par ce moyen, allégé le fardeau toujours croissant, jusque là, de ma charge. En effet, en 1855, je n'avais que 25 municipalités à inspecter : l'an dernier, je n'en avais pas moins de 52, dont 15 sont pays de montagnes et dont quelques-unes sont à 12, 15, 18 et même à 30 lieues de chez moi.

En prenant congé d'une portion considérable de mon ancienne circonscription dont j'ai inspecté les écoles, pendant 20 ans, je demande, Monsieur, la permission d'exprimer ici ma reconnaissance, à MM. les commissaires et syndics d'écoles, à MM. les secrétaires-trésoriers et à MM. les curés de l'accueil que j'ai reçu d'eux. Je remercie surtout bon nombre d'entre eux, de leur franche co-opération dans la charge toujours délicate et souvent bien épineuse, d'activer le zèle pour l'instruction.

Il serait trop prétentieux de ma part de penser que, dans l'exercice de fonctions où j'ai eu à juger et à concilier tant d'intérêts divers, je ne laisse pas derrière moi, quelqu'un qui ait pu mettre mes intentions de justice en suspection. Je devrai donc toujours regretter, mais sans remords Dieu merci, de n'avoir pas su les désabuser avant de nous séparer.

Quant aux instituteurs et aux institutrices de mon ancien district, qui ont été les travailleurs sincères de l'avenir de nos enfants, je me sépare d'eux avec bien des regrets, mais surtout avec celui de n'avoir pas toujours réussi à leur faire avoir une juste part de leur bien-être auquel a droit tout

franc travailleur, et principalement celui qui s'est donné pour mission de rendre le peuple meilleur, au moyen de l'instruction.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

A. D. DORVAL,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR FONTAINE.

COMTÉS DE JOLIETTE ET BERTHIER.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport général de ma première visite et inspection des écoles de mon district.

Conformément aux instructions qui m'ont été données, j'ai commencé l'inspection des écoles de mon district, le 2 novembre dernier (1874,) et je l'ai terminée le dix-huit février courant (1875). Mais l'expérience m'a convaincu que la visite des écoles au commencement de l'année, devrait être commencée un peu plus tôt, c'est-à-dire vers le quinze d'octobre; et c'est ce que je me propose de faire dans la suite, afin de terminer cette première visite des écoles dans le mois de décembre.

Mon district d'inspection, créé depuis le premier juillet mil huit cent soixante-quatorze, comprend tout le comté de Joliette et sept paroisses du comté de Berthier. Il renferme dix-neuf paroisses et vingt-huit municipalités scolaires, dont cinq sous le contrôle de syndics protestants, et vingt-trois sous le contrôle de commissaires catholiques. Dans ce nombre, je comprends la municipalité scolaire de St. Michel des Saints que je n'ai pas visitée, vu qu'il n'y a pas d'école en opération, dans cet endroit cette année.

Les écoles catholiques, dans mon district d'inspection, sont au nombre de cent, dont quatre-vingt dix-neuf sont ouvertes et en opération. Il y a cinq écoles dissidentes.

Voici le nombre des écoles catholiques de chaque municipalité scolaire:

St. Paul, huit; St. Charles Borromée, six; Ville de Joliette, deux; Ste. Elizabeth, six; Berthier (ville), deux; Berthier (paroisse), cinq; St. Cuthbert, sept; St. Barthélemy, huit; St. Norbert, quatre; St. Gabriel de Brandon, sept; St. Damien, trois; Ste. Emmelie de l'Energie, deux; St. Côme,

deux ; St. Alphonse, cinq ; Ste. Béatrice, quatre ; St. Jean de Matha, quatre ; St. Félix de Valois, cinq ; D'Aillebout, six ; St. Ambroise de Kildare, sept ; St. Thomas, quatre ; Isle du Pads, une ; Isle St. Ignace, une ; St. Michel des Saints, une.

Des écoles dissidentes (protestantes) sont établies à Joliette (ville), à St. Ambroise de Kildare, à St. Félix de Valois (Ramsay), à Berthier. (ville) et à St. Gabriel de Brandon.

Ces cinq écoles ont été fréquentées depuis le commencement de l'année scolaire, par quatre-vingt-dix-sept enfants, dont une moyenne de soixante-deux assiste régulièrement à l'école.

L'école dissidente de Berthier est attachée une école indépendante, dite acalémique, et dont les cours sont suivis par trente jeunes garçons et jeunes filles, la plupart étrangers à cette localité.

Les écoles catholiques de mon district d'inspection sont fréquentées par cinq mille quarante-six enfants. Lors de ma visite, il y avait, présents aux différentes écoles, trois mille trois cent vingt-et-un enfants. Ce dernier nombre constitue l'assistance moyenne aux écoles durant l'hiver. En été ou au printemps, le nombre des enfants, qui assistent à l'école, est bien plus élevé, assure-t-on. C'est ce que je serai à même de constater lors de ma prochaine visite.

Dans mon district d'inspection, les écoles modèles sont au nombre de six, et elles se trouvent dans les paroisses dont les noms suivent : Ste. Elizabeth, Ste. Mélanie de d'Aillebout et St. Félix de Valois, dans le comté de Joliette ; St. Cuthbert, St. Barthélemy et St. Gabriel de Brandon, dans le comté de Berthier.

Je ne parlera pas ici de l'académie de Berthier, dirigée par les clercs de St. Viateur, et que j'ai visitée sur l'invitation spéciale des directeurs. Je me réserve de faire mon rapport sur cette institution en même temps que je le ferai sur les sept academies de filles en existence dans mon district d'inspection, et qui sont établies respectivement à Joliette, St. Paul, St. Ambroise de Kildar, Ste. Elizabeth, Berthier, St. Cuthbert et St. Gabriel de Brandon. Je parlerai aussi dans ce rapport, d'une manière particulière, des écoles modèles de ma division. En agissant ainsi, je croirai rencontrer le désir exprimé dans votre circulaire du neuf décembre dernier (1874), et obéir aux instructions qui y sont contenues.

J'ai constaté, avec plaisir, que, en général, la loi des écoles est bien comprise et que l'on s'efforce, partout, de la mettre à exécution.

Telles sont les diverses statistiques et considérations que je crois de mon devoir de vous faire sur ma première visite et inspection des écoles des comtés de Joliette et de Berthier, et que je vous soumetts humblement.

DEUXIÈME RAPPORT.

Joliette, 2 juin 1875.

L'HONORABLE CHS. B. DEBOUCHERVILLE,
Ministre de l'Instruction Publique.

Monsieur,

Ayant été nommé inspecteur d'écoles en juin mil huit cent soixante-quatorze, et n'ayant, en conséquence, visité les écoles de mon district d'inspection qu'une fois, je me bornerai, en vous transmettant le tableau statistique ci-joint, à faire quelques remarques sur chaque municipalité.

St. Paul possède huit écoles y compris le couvent, dirigé par trois sœurs de la Providence. L'école tenue par les religieuses et celle du Lac Ouareau, ont seules de l'efficacité. Il y a des arrérages de cotisations à un montant élevé dus à la municipalité. J'ai averti qui de droit de ce fait.

Ste. Elizabeth possède six institutions de tout genre, dont une école modèle pour les garçons et une académie pour les filles (le couvent). Les écoles des concessions *St. Martin* et *Ste. Rose*, laissent à désirer. Les autres sont très bien tenues. Beaucoup d'arrérages de cotisations dus.

Joliette compte cinq institutions, savoir : un collège classique ; le couvent dirigé par les sœurs de la Providence qui tiennent à même temps l'école élémentaire pour les petites filles ; l'école des garçons sous la conduite des clercs de *St. Viateur*, et une école dissidente. Toutes ces maisons donnent beaucoup de satisfaction au public. Affaires financières bien conduites.

St. Charles Borromée a six écoles, très mal fréquentées, à l'exception d'une seule. Deux de ces écoles ne sont pas fréquentées par le nombre d'enfants voulu par la loi.

Berthier, (ville).—La ville de *Berthier* renferme quatre maisons d'éducation, dont deux écoles sous le contrôle des commissaires, et une école supérieure dissidente sous le contrôle des syndics. Tout va bien dans ces différentes institutions. Je n'ai pu connaître l'état des finances, à cause du changement récent du secrétaire trésorier des commissaires.

Berthier (paroisse), a cinq écoles élémentaires qui sont toutes bien fréquentées et qui ont joliment de l'efficacité. Beaucoup d'arrérages dus à la municipalité.

St. Cuthbert compte sept écoles, dont une école modèle dirigée par M. N. Paquin, (dip. E. M. E. N. J. C.), qui a beaucoup de succès. Les autres écoles atteignent bien leur but.

St. Barthélemy compte huit écoles, dont une modèle, sous la conduite de M. Marcoux (élève de l'école normale Jacques-Cartier). A part l'école du Grand Nord qui est mal fréquentée, tout va bien dans cette municipalité. L'école du Petit St. Jacques mérite une mention particulière.

St. Norbert n'a que quatre écoles. Celle du village n'a aucune efficacité. Les trois autres sont assez bien. Bien qu'il y ait de l'argent en caisse, les institutrices ont toutes un salaire moindre que \$100. Affaires en bon ordre.

St. Damien.—Les trois écoles de cette municipalité rendent de bons services à la population relativement pauvre de cette paroisse. Finances en bon ordre.

St. Gabriel compte huit écoles, dont deux établies en 1874. Cinq des écoles, sous le contrôle des commissaires, sont très efficaces, et je suis convaincu que les deux autres nouvellement établies rempliront bien leur mission. M. P. Etu a beaucoup de succès dans son école, au quatrième rang. Les finances sont négligées, et les salaires mal payés.

St. Thomas a quatre écoles qui n'ont que peu d'efficacité. Il y a apathie chez les parents et les enfants; il y a même du mauvais vouloir chez les uns et les autres.

St. Félix compte deux municipalités et six écoles, dont une école modèle pour les garçons, dirigée par M. Nantel (dip. E. A. E. N. J.-C.), qui obtient beaucoup de succès eu égard à l'âge et à l'assiduité des enfants. Il y a peu de chose à dire des cinq autres écoles qui sont généralement bien conduites. Finances en bon état.

Ile-du-Pads a une école sous la direction habile de Mlle. M. Primeau. L'assistance des enfants à l'école est remarquable (moyenne 70). L'institutrice ne néglige aucune des branches de l'enseignement élémentaire. On déploie, dans cette municipalité, beaucoup de zèle pour l'éducation. Mlle. Primeau est une des institutrices les mieux payées de mon district d'inspection, salaire \$180.

Ile St. Ignace—Cette municipalité a une école bien conduite, depuis plusieurs années, par Mlle. Laliberté. Il y a du bon vouloir chez les enfants et du zèle de la part de l'institutrice; salaire, \$180.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Avec considération,

Votre humble serviteur,

A. FONTAINE,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR FOTHERGILL.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire rapport que les écoles en opération dans mon district sont dans un état satisfaisant.

Je mentionnerai surtout le "National School," ainsi que les écoles des rues Artillery et Champlain.

J'ai de nouveau à regretter que les syndics de l'école de "La Canardière" ne se soient pas assurés les services d'une institutrice. Leur maison d'école s'en va aussi rapidement en ruines.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-obéissant serviteur,

M. M. FOTHERGILL,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR GAY.

M. le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles de mon district pendant l'année qui vient de s'écouler.

Vous y verrez qu'un grand nombre d'obstacles ont jusqu'à présent nui au progrès de l'instruction. Parmi les plus graves et les plus généraux, je citerai :

1^o. La mauvaise gestion des comptes par les secrétaires-trésoriers. Il y en a plusieurs qui négligent de présenter à la fin de chaque année un compte-rendu de leurs recettes et dépenses, et vont même jusqu'à employer à leur propre usage les fonds de la municipalité. J'espère que je pourrai bientôt, par une vigilance continuelle, mettre un terme à cet abus.

2^o. Le changement trop fréquent des instituteurs. Souvent, fatigués de solliciter en vain auprès des commissaires négligents le payement d'un salaire qui est déjà trop modique, ils vont chercher ailleurs une condition un peu moins dure. La moyenne des traitements des instituteurs est de \$245 et de ceux des institutrices de \$145, en outre du bois de chauffage, qui est toujours fourni par les contribuables. C'est peu pour des personnes chez qui l'on requiert toutes les qualités dont la nature humaine est susceptible. Je dois cependant constater qu'il y a une tendance générale

à augmenter les honoraires, à mesure que le pays se développe et que le besoin de l'éducation se fait sentir.

3°. L'éloignement des magasins où les enfants ont à acheter leurs livres et autres articles nécessaires.

4°. Le manque d'instituteurs capables. Il en vient certainement ici quelques-uns qui ont obtenu leurs diplômes aux écoles normales ; mais ils sont en trop petit nombre.

Les écoles de la campagne sont souvent confiées à des maîtresses qui, quoique diplômées, n'ont pas les qualités requises pour enseigner. On ne voit dans leurs procédés ni discipline, ni règle, ni méthode ; tout est laissé au caprice, au hasard, à la bonne ou mauvaise disposition des élèves. Les conseils d'un inspecteur expérimenté peuvent produire un changement radical dans ces circonstances, et l'on voit alors des élèves qui demeuraient stationnaires depuis des années, réparer en quelques mois le temps qu'ils avaient perdu.

Il se construit chaque année des écoles dans les arrondissements nouveaux. Elles n'ont généralement ni la forme ni les dimensions convenables. On les fait presque toujours carrées, ce qui oblige le maître à se tenir au milieu de la salle et à tourner sur lui-même pour voir successivement tous les enfants ; si la salle était oblongue, il pourrait avoir son bureau à une des extrémités et de là voir tous les élèves en même temps. Ne serait-il pas utile que chaque municipalité fût pourvue d'un plan de construction, spécifiant quelles doivent être la forme et les dimensions d'une maison d'école, selon le nombre d'élèves qu'elle est destinée à contenir ? Le même plan pourrait donner des indications semblables, par rapport aux bancs et aux tables.

Tous ces inconvénients tendent à disparaître peu à peu, à mesure que le pays se développe ; car il est assez ordinaire que le progrès intellectuel ne vienne qu'à la suite du progrès matériel. Dans les grands villages, l'éducation scolaire tient un rang plus élevé ; et les commissaires sont généralement disposés à n'épargner ni soins ni dépenses pour avoir des institutions qui soient en rapport avec l'importance de leurs localités.

Cet exposé vous fera connaître, je l'espère, les motifs qui me permettent d'augurer pour l'année prochaine un état généralement plus satisfaisant de l'instruction dans les écoles de mon district.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble serviteur,

AUG. GAY,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR GRONDIN.

COMTÉ DE LAPRAIRIE.

Monsieur le Ministre

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport d'inspection des écoles placées sous ma surveillance, et que, à très peu d'exceptions, j'ai toutes visitées deux fois dans le cours de l'année scolaire expirée au 30 du mois de juin dernier.

Le grand tableau statistique qui accompagne ce rapport, que j'ai compilé avec beaucoup de soin et que je donne comme étant parfaitement exact, ne montre pas, sur l'année précédente, d'accroissement dans le chiffre du total des enfants ayant fréquenté des institutions d'éducation de tout genre; mais le fait qu'il accuse une augmentation très-satisfaisante dans l'étude de plusieurs branches d'instruction, et plus particulièrement dans celles qui forment le programme des écoles supérieures doit être regardé comme une preuve que le niveau de l'instruction s'élève graduellement.

Le défaut de ponctualité dans la fréquentation des écoles est bien encore le plus grand mal dont on ait à se plaindre, et il est bien pénible de voir que par l'insouciance et l'imprévoyance des parents, des enfants grandissent dans l'ignorance, malgré la facilité d'instruction aujourd'hui offerte à tous, mais je dois mentionner aussi que j'ai constaté cette année que la moyenne de l'assiduité a dépassé celle des années précédentes.

Les salaires se sont aussi un peu élevés et je puis affirmer que le nombre des bonnes écoles va en augmentant. Néanmoins il y en a encore de médiocres, tenues sans méthode, et où la routine remplace la culture de l'intelligence; mais leur diminution d'année en année fait espérer la fin de leur règne. D'un autre côté, il est certain que la plupart des plaintes de diverses manières qu'on entend formuler contre nos écoles et notre système scolaire viennent de personnes qui se plaisent à tout et toujours critiquer, ou de celles qui croient possible et qui voudraient qu'en trois ou quatre années d'école, souvent mal fréquentée un enfant apprit tout ce que doivent savoir les hommes de profession.

Les livres d'école le plus en usage sont la série des livres des Frères de la Doctrine Chrétienne éditée sous le nom F. P. B., la grammaire de Lhomond et celle de Bonneau, d'après l'Académie, avec exercices correspondants, l'arithmétique de Toussaint et celle de Bouthillier, l'histoire du Canada par Garneau, la grande et petite géographie par l'abbé Holmes, celle de Toussaint, et autres livres tous approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

De ce que ci-dessus, je suis conduit à parler des livres de lecture actuellement en usage dans les écoles et qui, bien qu'excellents en eux-mêmes, ont le défaut de manquer de graduation pour la facilité des commen-

çants ; c'est pourquoi la nouvelle série de livres de lecture récemment approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique a dû être reçue avec joie par tous ceux qui portent quelque intérêt à l'instruction de la jeunesse.

Le Petit Manuel d'agriculture par Hubert Larue a été introduit dans plusieurs écoles, et si je n'ai pas encore fait rapport contre les municipalités qui n'ont pas tenu compte de la recommandation qu'en a faite le département de l'Instruction Publique, c'est que quelques uns m'ont dit n'avoir pas reçu de circulaire à cet égard, et d'autres, qu'ils avaient bien reçu une circulaire mais y avaient vu un conseil au lieu d'une injonction, et tous promettent de se conformer à ce sujet à la recommandation du Ministère de l'Instruction Publique. J'ai lieu de croire que ceux qui ont été trouvés en défaut se sont déjà mis à l'ordre ; si cependant je découvre des récalcitrants, je ne manquerai pas de vous les faire connaître aussitôt.

Dans le cas d'une refonte, avec ou sans amendements de la loi d'éducation, et des divers amendements qui y ont été apportés presque à chaque année depuis sa passation, je croirais utile d'annexer des modèles de formules qui auraient l'effet d'amener plus d'uniformité et de régularité dans certains actes qu'elle requiert des secrétaires-trésoriers. Je me permettrai de citer ici les formules qui me paraissent désirables.

Formule 1ère.—Avis d'une assemblée publique pour l'élection d'un ou de plusieurs commissaires d'école.

Formule 2ème.—Acte de l'assemblée qui a élu un ou plusieurs commissaires.

Formule 3ème.—Rapport sous huit jours au ministre de l'instruction publique des personnes élues commissaires d'école.

Formule 4ème.—Avis spécial aux commissaires élus de s'assembler le 1er lundi après l'élection pour le choix d'un président et la nomination d'un secrétaire-trésorier.

Formule 5ème.—Préambule ou en-tête aux délibérations des commissaires d'école en assemblée.

Formule 6ème.—Avis spécial à chaque commissaire, pour convocation, lorsque la précédente assemblée a été ajournée *Sine die*.

Formule 7ème.—Cautionnement du secrétaire-trésorier s'il est donné sous seing privé, en faveur de la municipalité scolaire.

Formule 8ème.—Avis spécial de leur nomination aux personnes nommées régisseurs.

Formule 9ème.—Avis au secrétaire-trésorier du conseil municipal, demandant copie du rôle d'évaluation.

Formule 10ème.—Rôle à être préparé par le secrétaire-trésorier pour la perception des cotisations scolaires.

Formule 11ème.—Avis public que le rôle de perception est entre les mains du secrétaire-trésorier, et y restera pendant trente jours pour inspection.

Formule 12ème.—Avis public que le rôle de perception est complété et que le paiement des cotisations scolaires doit être effectué dans l'espace de vingt jours de tel avis.

Formule 13ème.—Avis (poursuite par) pour le recouvrement des cotisations scolaires.

Formule 14ème.—Engagement des instituteurs auquel les commissaires ne pourront ajouter aucune stipulation.

Formule 15ème.—Avis à un instituteur, quand son renvoi ou sa destitution aura été décidé par les commissaires.

Formule 16ème.—Mandat de saisie pour redevance de cotisation scolaire.

Formule 17ème.—Avis du jour et du lieu de la vente des biens et effets saisis pour cotisations scolaires.

Formule 18ème.—Etat de comptes que le secrétaire-trésorier doit soumettre aux commissaires d'école dans la 1ère semaine de juillet.

Formule 19ème.—Avis public qu'un état détaillé des comptes sera soumis aux contribuables.

Formule 20ème.—Copie au net de l'état des comptes à être affiché à la porte de l'église.

Formule 21ème.—Certificat que les avis ont été donnés ou publiés régulièrement.

Formule 22ème.—Résolution destituant un instituteur ou décidant que son engagement ne sera pas renouvelé.

Formule 23ème.—Résolution autorisant le secrétaire-trésorier à poursuivre, soit par avis, soit devant la cour des commissaires, soit devant un juge de paix, soit à la cour de circuit du district.

Ces formules me paraissent utiles pour les raisons déjà données, et aussi parce que, à ma connaissance des difficultés se sont élevées et des procès ont eu lieu, roulant sur le mode et la valeur d'avis donnés par les secrétaires-trésoriers, ou sur la rédaction des résolutions passées en assemblée des commissaires. * * * * *

J'ai l'honneur de me souscrire,

Honorable monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

L. GRONDIN,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR HUBBARD.

ÉCOLES PROTESTANTES DES COMTÉS DE STANSTEAD, RICHMOND, COMPTON ET
PARTIE DES COMTÉS DE DRUMMOND ET ARTHABASKA.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport et mon tableau statistique pour l'année scolaire 1873-74.

Les changements que présentent les nouveaux tableaux statistiques, au double point de vue de la forme et des détails, ont considérablement augmenté le travail des statistiques, surtout pour la première année. J'ai apporté à ce travail tout le soin possible, mais j'espère encore mieux réussir l'année prochaine.

Depuis l'époque de mon début, comme inspecteur d'écoles, aucune année n'a égalé celle qui vient de s'écouler pour le mauvais temps et le fâcheux état des routes, aucune n'a plus entravé l'assistance régulière aux écoles, et n'a rendu plus fatigante la tâche de les visiter.

Il me paraît superflu de récapituler ici ce que j'ai dit en détail dans mon tableau statistique, mais il peut n'être pas déplacé d'expliquer, en ce qui a trait au tableau, que je n'ai pas compris, dans les colonnes d'études, les étudiants d'académies et de collèges. A la première classe appartiennent les institutions de Barnston, Coaticook, Charleston, Compton, Cookshire, Eaton Corner, Sherbrooke et Danville, et à la deuxième classe celles de Stanstead-Plain, Bishop's College et St. Francis. L'académie de Dudswell est comprise dans les écoles de la municipalité. Les élèves du "Colonial School" de Sherbrooke et l'école des filles de Cleveland ne figurent pas non plus dans les colonnes d'études.

Le nouvel arrangement du tableau statistique a donné lieu, je le répète, à des changements considérables. Toutefois, le travail a été plus difficile la première année qu'il ne sera probablement à l'avenir, car les instituteurs se trouveront mieux préparés alors pour fournir sans retard les renseignements qui leur seront demandés. Mais il est très difficile et, dans certains cas, impossible d'obtenir des statistiques complètes, par suite du changement constant de maîtres qui se produit de terme en terme.

A part les circonstances mentionnées au commencement de ce rapport, les écoles ont en général prospéré durant l'année, et il n'y a eu que peu de difficultés. Plusieurs grands établissements scolaires indépendants ont été mis sur pied, et il est probable qu'on les verra en opération cette année. Dans un petit nombre de cas, on trouve trop restreintes les limites assignées à l'Acte qui concerne la construction de maisons d'école. Je ne peux voir

qu'il y ait aucune raison de ne pas faire disparaître entièrement cette restriction.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. HUBBARD,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR HUBERT.

COMTÉS DE ST. MAURICE, MASKINONGÉ ET CHAMPLAIN.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport général des affaires scolaires dans mon district d'inspection pour l'année 1873-74 : j'y joins le grand tableau statistique préparé sur ce rapport, avec le compte rendu du nombre de livres reçus et délivrés à titre de récompenses aux écoles, conformément aux instructions prescrites.

Nous traversons une époque où le système d'éducation existant est à la veille de subir une transformation relativement importante par la refonte de nos lois scolaires accompagnée de nombreux amendements propres à les perfectionner, autant que peut le permettre l'état du pays ; le projet est sous la forme d'un "Acte concernant l'instruction publique dans la province de Québec." Ce projet a été introduit à la législature, à sa dernière session, et en est rendu à sa seconde lecture. Placé devant le public, les journaux en général l'ont accueilli avec faveur et ont manifesté le désir de le voir devenir loi. Quelques journaux, en petit nombre, paraissent hésiter à le trouver assez catholique, c'est-à-dire, qu'ils paraissent y trouver encore trop de sécularisation ; d'autres l'ont d'emblée proclamé trop catholique. Un juste milieu entre ces deux extrêmes, et que le projet s'est efforcé d'atteindre, serait la meilleure combinaison possible, l'Eglise et l'Etat marchant ensemble et de concert sur la voie de l'éducation, l'Eglise ayant la haute main dans la direction de l'instruction.

Maintenant jetant un coup d'œil sur l'ensemble que présente le grand tableau statistique, comparé à celui de l'année dernière, on remarquera une légère diminution dans le nombre total des élèves inscrits des institutions d'éducation de tout genre, bien que le nombre de ces institutions ait quelque peu progressé ; cela peut être attribué à des causes variant chaque année ; pauvreté, émigration, indifférence des parents, d'une part ; et d'autre part, bien qu'il y ait assez d'instruction chez les maîtres et les maîtresses, cependant peu d'énergie ou de talent à enseigner ; de là le peu d'importance de certaines écoles ; d'ailleurs, quelques bonnes dispositions qu'aient

les maîtres et les maîtresses, cela ne suffit pas ; il faut le concours des parents et des enfants, et c'est souvent ce qui manque ; de plus, les commissaires et syndics généralement ne contrôlent pas assez leurs écoles ; on ne les voit presque pas ; à peine en voit-on quelques uns aux examens de la fin de l'année ; ces écoles sont comme un vaisseau laissé à la dérive sans pilote. Je dois exhorter d'une manière particulière les administrateurs scolaires de cette cité, le chef-lieu du district, à montrer le bon exemple sous ce dernier rapport ; on se repose, dit-on, sur le curé ou ministre de la religion et sur l'inspecteur d'écoles ; cela est bien, mais ne suffit pas. La loi charge les commissaires et syndics de faire des règlements et de donner une direction ; cela ne se fait pas, et s'ils ne peuvent eux-mêmes le faire, ne peuvent-ils pas se faire aider ? Il serait essentiel qu'il y eût à chaque école un tableau pour la distribution du temps et des matières à enseigner ; tout ne doit pas s'enseigner à la fois ; chaque chose doit avoir son temps.

Quelques écoles ne sont pas en opération, faute de trouver des maîtres ou des maîtresses pour le faible salaire offert, conséquence malheureuse du fait de trop multiplier les écoles sans augmenter les cotisations ; on voudrait beaucoup d'écoles à peu de frais.

Au nombre des écoles où l'enseignement et le résultats de l'examen m'ont paru pleinement satisfaisants, je signalerai, dans le comté de St. Maurice : les écoles-modèles des Frères de la Doctrine Chrétienne, celles de M. John Godwin et des Sœurs de la Providence, et les écoles élémentaires de Mde. Caisse et de Melle Dussault, en la cité des Trois-Rivières ; l'école modèle de Melle Daveluy, à la Pointe du Lac ; des Frères de la doctrine chrétienne, et l'école élémentaire de l'externat du couvent des Sœurs de la Congrégation, à Ste. Anne d'Yamachiche ;—et celles où je n'ai été que passablement satisfait : l'école élémentaire de Mde Bellefeuille, en la cité des Trois-Rivières ; des Dllles Nourri, Larivière et Cormier, en la municipalité scolaire de la banlieue des Trois-Rivières ; des Dllles Godin, Teasdale et Duplessis, à la Pointe du Lac ; de Melle Tessier, à Ste. Anne d'Yamachiche ; l'école modèle de M. Lamy, à St. Sève, et l'école élémentaire de Melle Lacourse, à St. Etienne.

Dans le comté de Maskinongé, j'ai trouvé passables l'école modèle de M. Tétrault et l'école élémentaire de Melle Bourret, à la Rivière du Loup ; pleinement satisfaisante l'école élémentaire de M. Caron, et seulement passables celles de Delles J. Moreau et O. Bergeron, en la paroisse de la Rivière-du-Loup ; assez bonnes les écoles élémentaires de M. Deléglise et de E. Baret, et celles de Delles Lamirande et Carufel, à Maskinongé ; pleinement satisfaisante l'école modèle de M. Lefebvre, et passables les écoles élémentaires de Delles Trudel et Côté, à Ste. Ursule ; assez bonne l'école élémentaire de Melle Coulombe, à St. Paulin ; pleinement satisfaisantes l'école modèle de Mde Legris et l'école élémentaire de Melle Dupaul, et passablement bonnes les écoles élémentaires des Delles Saintonge et Baribault, à St. Léon.

Dans le comté de Champlain, je considère comme assez bonnes les écoles élémentaires des Delles A. Hébert et N. Hébert, au Cap de la Magde-

leine ; pleinement satisfaisante l'école supérieure de filles des Sœurs du Bon-Pasteur, et assez satisfaisante l'école modèle de garçons tenue par les dites Sœurs, au village de Champlain ; assez bonnes les écoles élémentaires des Delles Leblanc, Hébert et Bourgeois, en la paroisse de Champlain ; pleinement satisfaisante l'école modèle de Melle Brassard, et passables les écoles élémentaires des Delles L. Proteau et M. Proteau, à Batiscan ; pleinement satisfaisante l'académie de M. St. Cyr, au village de Ste. Anne de la Pérade ; et passables les écoles élémentaires des Delles Leblanc, Germain, Perreault, Z. Tessier et P. Tessier, en la paroisse de Ste. Anne de la Pérade ; assez bonnes les écoles élémentaires des Dlls Lottinville et Cloutier et de Mde Pronovost, à St. Prosper ; pleinement satisfaisante l'école modèle de Melle Thériault, et passables les écoles élémentaires des Dlls Tiffault, Cléopée Laffèche, Clorinthe Laffèche, Proteau et Massicotte, à Ste. Geneviève ; assez bonnes les écoles élémentaires de Mde. Toutan et de Melle. Leblanc, à St. Luc ; assez bonnes l'école modèle de M. Dostaler et les écoles élémentaires des Dlls. Mongrain, Toupin et Tiffault, à St. Narcisse ; passable l'école modèle de Melle Chaillez et les écoles élémentaires des Dlls. Cinq-Mars et Trottier, à St. Stanislas ; assez satisfaisantes les écoles élémentaires de Mde. Buist et des Dlls. Châteauneuf et Bonenfant, à St. Tite ; assez bonnes les écoles élémentaires des Dlls. Cormier, Massé et Poisson, à Ste. Flore ; passable l'école élémentaire de Melle. Brière, au Mont-Carmel ; acceptables l'école modèle de Melle. P. Lamothe et les écoles élémentaires des Dlls. Bourgeois, L. Lamothe et N. Lamothe, à St. Maurice.

Je m'abstiens de rien dire sur le compte et la condition des autres écoles.

Ainsi, 11 écoles modèles ou supérieures et 5 écoles élémentaires ont donné pleine satisfaction ; 6 écoles modèles et 58 écoles élémentaires ont été considérées comme passablement satisfaisantes : en tout 80. Les autres écoles sous contrôle sont au nombre de 79 ; je les passe sous silence, mais je ne puis taire que c'est presque argent perdu, un peu par la faute des maîtres et maîtresses quelquefois, le plus souvent par la faute de parents insoucians, ne veillant pas à l'assiduité de leurs enfants et ne leur fournissant pas suffisamment les choses indispensables à leur instruction.

Les maisons d'école en général, laissent à désirer pour le confort et l'ameublement ; elles ne sont pas partout dans une condition à être chaudes l'hiver ; les dépendances requises ne sont que trop négligées.

Les affaires de bureau sont assez bien conduites, quant aux finances, à de rares exceptions près ; l'uniformité dans la tenue des livres serait à désirer ; je m'efforce à amener cette uniformité, tout en simplifiant, autant que possible.

M. L'INSPECTEUR LAPLANTE.

COMTÉS DE NICOLET ET D'YAMASKA.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'année 1873-74, renfermant tout ce qui concerne mon district d'inspection.

J'ai constaté une augmentation de 294 élèves dans les seules écoles que j'ai visitées. Plusieurs d'entre elles se trouvant fermées lors de ma visite, je n'ai pu entrer dans les statistiques de l'année courante, un nombre d'élèves aussi grand que l'an dernier.

Après avoir fait un examen sévère dans les écoles que j'ai visitées, je les ai trouvées généralement assez bien tenues. Je regrette cependant, d'avoir à constater que les écoles modèles n'enseignent pas encore toutes les matières exigées par la loi de l'éducation. Mais je pense que ce défaut provient plutôt des contribuables que des instituteurs et des institutrices, qui me disent avoir beaucoup de difficultés à faire procurer aux élèves les livres nécessaires. Les progrès sont néanmoins plus satisfaisants que par le passé, et les difficultés qui existaient ces années dernières, dans plusieurs localités sont presque entièrement disparues. Il n'y a plus qu'à Gentilly et à St. Pierre, où les contribuables ne sont pas encore d'accord.

Je dois dire aussi qu'il est regrettable que le salaire des instituteurs ne soit pas plus élevé. J'ai reçu beaucoup de plaintes sous ce rapport, et c'est avec raison qu'elles m'ont été faites. Bon nombre d'arrondissements ont eu beaucoup de difficultés à se procurer des institutrices, à cause de la modique somme dont ils avaient à disposer. * * * * *

Veuillez me croire,

Votre très-humble serviteur.

L. M. LAPLANTE,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR LUCIER.

COMTÉ DE BOŒNAVENTURE.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles catholiques du comté de Bonaventure, pour l'année 1873-74.

Vu la nomination du révérend G. W. Lyster à la charge d'inspecteur des écoles protestantes du district de Gaspé, l'on doit s'attendre à une diminution dans le nombre des écoles, et dans celui des élèves.

Je ne compte que 38 écoles, cette année, avec 1648 élèves aux registres. Mais en comparant le tableau de cette année à celui de l'année dernière, je trouve que les écoles comprises dans le présent rapport offrent une légère augmentation dans le nombre des élèves qui les ont fréquentées. Si faible qu'elle soit, cette augmentation n'est pas moins une preuve évidente que les parents comprennent de mieux en mieux l'importance de l'éducation.

Je constate avec plaisir qu'il y a eu progrès dans divers branches de l'enseignement; je signalerai d'une manière particulière le calcul mental, l'agriculture, la grammaire raisonnée, l'orthographe, la lecture, etc., etc. Je fais tout ce qui dépend de moi pour exciter l'émulation des maîtres et des élèves en faveur du calcul mental et de l'agriculture.

Les contributions se paient avec autant de ponctualité qu'on peut raisonnablement en attendre d'une population pauvre, et les comptes des corporations scolaires, tenus, pour la plupart en bon ordre, témoignent de l'intégrité et du zèle des secrétaires-trésoriers.

Somme toute, la marche progressive des écoles catholiques du comté de Bonaventure n'a rien à envier à celle des années précédentes.

Il existe cependant encore des sérieux obstacles qui entravent le bon fonctionnement de la loi, et qui ralentissent les progrès et l'efficacité des écoles, voici le principaux de ces obstacles :

1o. Le peu d'assiduité des enfants à fréquenter les écoles, et la fâcheuse habitude des parents de les en retirer trop vite, c'est-à-dire, justement à l'âge où il pourraient étudier avec profit.

2o. La grande pénurie d'instituteurs, surtout d'instituteurs capables d'enseigner les deux langues, anglaise et française. Les municipalités de Miguasha, Nouvelle, New Richmond et Caplan ont à souffrir sous ce rapport. Chacune de ces municipalités, malgré ses démarches, a maintenant des écoles fermées, faute de maîtres compétents.

3o. Dans quelques municipalités, le manque de fournitures convenables à une école, telles que livres, cartes, tableaux, etc., etc., surtout des cartes géographiques, sans lesquelles l'enseignement de cette branche est presque nul. * * * * *

Le tout respectueusement soumis,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très humble et obéissant serviteur,

L. LUCIER,
Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR GORE LYSTER.

COMTÉS DE GASPÉ ET DE BONAVENTURE.

Monsieur,

Vous vous convaincrez par l'extrait de rapport ci-joint et par le tableau statistique qui l'accompagne que les écoles de mon district varient, quant au degré d'efficacité de l'enseignement qui s'y donne.

La pauvreté des populations, l'éparpillement et quelquefois l'isolement des maisons d'école, partant la distance où ces écoles se trouvent du domicile d'un grand nombre d'enfants, toutes ces causes jointes à la rigueur de la saison d'hiver et au mauvais état des routes d'une bonne partie de ce district ne sont que trop de nature à entraver les progrès de l'éducation et l'on doit les prendre toutes en considération dans l'appréciation que l'on peut faire des différentes écoles.

Cependant il est généralement reconnu que, nonobstant ces difficultés, le nombre des établissements scolaires augmente; que chaque jour on s'intéresse davantage à l'éducation, que l'on comprend mieux l'action bienfaisante des lois d'école, et nous avons tout lieu d'espérer que bientôt il n'y aura plus ni apathie ni négligence sur cet important sujet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre humble et obéissant serviteur,

WILLIAM GORE LYSTER, B.A.,

Inspecteur des écoles protestantes des comtés de

Gaspé et Bonaventure.

Cape Cove, Gaspé, 27 oct. 1874.

M. L'INSPECTEUR MAGRATH.

COMTÉS DE PONTIAC ET D'OTTAWA.

Monsieur,

J'ai l'honneur de transmettre mon rapport statistique annuel des écoles de mon district d'inspection.

En même temps que les statistiques de l'année dernière, j'ai soumis mon rapport d'école au sujet des progrès de l'éducation dans chaque municipalité scolaire.

Les affaires d'école de mon district n'ont guère changé dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, et il serait conséquemment inutile de donner à présent une revue de l'état de chacune des municipalités sous ce rapport.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

BOLTON MAGRATH,
Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR McLAUGHLIN.

ÉCOLES PROTESTANTES DES COMTÉS DE SHEFFORD, BROME ET MISSISQUOI.

A l'honorable ministre de l'instruction publique,

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état des écoles protestantes du district de Bedford pour l'année courante.

En somme, les écoles sont prospères. Les commissions scolaires font, ainsi que les secrétaires-trésoriers, tous leurs efforts pour que la loi soit mise à exécution, et les contribuables ont généralement à cœur de posséder de bonnes écoles.

Les "High Schools" sont aujourd'hui mieux fréquentées et plus florissantes qu'elles n'étaient, il y a quelques années. Beaucoup de ces institutions tendent à former une classe d'instituteurs capables pour les écoles communes et à élever ainsi le niveau de l'éducation élémentaire dans les localités voisines. Comme l'on peut s'y attendre, c'est dans les municipalités où le traitement du corps enseignant est le plus élevé que se trouvent les meilleures écoles. En matière d'éducation comme de toute autre industrie, c'est la plus forte rémunération qui attire le service le plus efficace, et ici je prendrai la liberté de faire allusion à une erreur que commettent bien des commissions scolaires, c'est de payer au même taux, indistinctement tous les maîtres ou maîtresses qu'elles emploient. Partout où ce mode est en vigueur, il est rare que je trouve de l'enthousiasme chez les maîtres ou de rapides progrès dans les écoles. Il y a d'autres municipalités qui considèrent comme question importante le chiffre du traitement qu'elles donnent; elles accordent à l'instituteur de capacité et d'expérience une rémunération beaucoup plus forte qu'à celui dont la réputation d'habileté n'est pas encore établie. Je trouve généralement de bonnes écoles dans les localités qui savent faire preuve de ce sage esprit de discernement.

Ces remarques appuyées du tableau statistique que j'ai l'honneur de transmettre vous donneront, je l'espère, une idée suffisante de l'état de l'éducation dans mon district.

Le tout respectueusement soumis,

JOSEPH A. McLAUGHLIN,

Inspecteur des écoles protestantes du district de Bedford.

Sweetsburg, 12 octobre 1874.

M. L'INSPECTEUR PAINCHAUD.

ILES DE LA MAGDELEINE.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport statistique pour l'année courante, comme l'état de l'instruction publique en ces îles est à quelque chose près le même que celui de l'automne passé, je crois pouvoir me dispenser de répéter les mêmes observations, les mêmes difficultés à combattre, les mêmes encouragements à donner que ceux mentionnés dans mon rapport dernier. J'aime seulement à ajouter que je me suis conformé à une de vos circulaires, dans la distribution des livres en prix que j'ai reçus de votre département, en récompensant les élèves des écoles qui ont le plus de jours d'assistance à l'école durant l'année scolaire.

Comme l'absence de l'école est la grande difficulté qu'il s'agit de combattre ici, j'ai peut-être outrepassé votre suggestion, en appelant devant moi tous les élèves qui comptent le plus de jours d'assistance, et je les ai récompensés, après examen, et, à quelque chose près, ils se sont trouvés être les plus méritants. Comme j'avais des livres de l'année passée, j'en ai donné douze à quatorze par école,

Cette manière nouvelle de distribuer ces livres a causé un bon résultat, et je compte qu'à ma prochaine visite l'assistance sera plus forte, et plus régulière qu'à celle que je viens d'accomplir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. F. PAINCHAUD.

M L'INSPECTEUR PILON.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre présentement mon rapport et le tableau statistique, concernant les écoles de mon district d'inspection pour les derniers six mois de l'année 1874.

Votre Excellence me permettra de lui exposer humblement que le tout n'est pas très complet : d'abord parce que j'en suis à mon coup d'essai, et ensuite parce que n'ayant reçu mes blancs qu'à la fin de l'automne dernier, j'ai fait une partie de mes visites, sans connaître les détails que j'aurais à donner, et par conséquent sans prendre les informations nécessaires.

En général, je puis dire que les collèges et les académies de ce district sont très-bien tenus.

Toutes les écoles modèles ne sont peut-être pas ce qu'elles devraient être, mais plusieurs se font remarquer par leurs brillants succès.

Quant aux écoles élémentaires, la plupart laissent beaucoup à désirer, non parce que les institutrices manquent de capacités, mais parce qu'elles ne savent pas donner à chaque matière le temps et le soin qu'exige son importance. Ainsi, généralement l'arithmétique, la grammaire et l'écriture y sont peu enseignées ; l'agriculture pas du tout. Pourtant, presque tous les enfants qui fréquentent ces écoles se destinent aux travaux des champs, où il leur serait si utile d'avoir de bonnes notions d'arithmétique et d'agriculture. Aussi ai-je recommandé fortement aux institutrices d'enseigner avec le plus grand soin ces importantes matières.

Je constate à regret que la plupart des municipalités ont négligé de se conformer aux instructions du département, leur enjoignant d'introduire sans délai le traité d'agriculture du Dr. Larue dans leurs écoles. Pour remédier à cette négligence et combler cette lacune au plus tôt, je pense que le gouvernement ferait bien d'expédier à toutes les municipalités scolaires, à compte de leur prochaine allocation, un certain nombre d'exemplaires de cet ouvrage.

J'ai été surpris de voir combien les enfants sont peu assidus aux écoles. Dans cette première visite que j'ai faite sans être attendu, je suis moralement certain de ne pas avoir rencontré plus de la moitié des élèves. Afin de combattre ce défaut si funeste au progrès de l'instruction, j'ai promis de ne donner les récompenses mises à ma disposition par le département, qu'à ceux qui assisteraient régulièrement à l'école.

Un grand nombre de maisons d'école sont trop petites ; plusieurs sont malpropres, quelques unes inhabitables.

Les comptes sont généralement bien tenus et les contribuables satisfaits de leurs secrétaires-trésoriers. * * * * *

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très humble serviteur,

ANTHIME PILON,

Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR SAVARD.

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection, pour la présente année.

Dès mon arrivée à Chicoutimi, je me suis empressé de visiter minutieusement toutes les écoles de ce district afin de vous faire connaître le plus tôt possible le mouvement de l'éducation dans cette partie reculée, mais importante de notre province.

J'ai pu constater que, si toutes les écoles ne donnaient pas le résultat désiré, il y avait espoir de progrès réels, vu les excellentes dispositions qui animent les intéressés. Les causes qui ont pu retarder les progrès sont :

1o. La pauvreté des contribuables qui sont, pour un grand nombre, de nouveaux colons.

2o. Le grand incendie de 1870; les gelées de l'année dernière et le printemps exceptionnellement froid et pluvieux, qui ont amené la ruine et la misère dans la plus grande partie du comté, surtout dans le Haut-Saguenay.

3o. Le manque de communications avec les villes, ce qui empêche les commissaires de se pourvoir facilement d'instituteurs et d'institutrices.

4o. L'absence de méthode chez beaucoup d'institutrices, la trop grande variété des livres, la distribution peu judicieuse des heures d'école, le défaut de papier, plumes, ardoises, etc., etc.

5o. Le peu d'assiduité de la part des enfants à assister aux classes.

J'ai réussi à établir partout une distribution régulière des heures d'école, donnant à chaque matière à enseigner le temps que requiert son

importance. J'ai fait imprimer à ce sujet un tableau contenant la distribution du temps, ainsi que des notes pédagogiques sur l'enseignement des principales matières. Je mettrai ce tableau et ces notes entre les mains de chaque instituteur et institutrice.

Je suis parvenu à faire adopter les mêmes livres dans toutes les écoles ; et, pour faciliter la chose, j'établis chez moi un dépôt des livres les plus didactiques et les plus avantageux pour l'enseignement.

Dans le but d'exciter l'émulation parmi les élèves, j'ai introduit dans toutes les écoles le système des bons points ; je distribuerai les récompenses d'après ces points, tout en me conformant à la circulaire No. 20.

A ma sollicitation, on donnera partout les vacances à la même époque. Par là, on mettra fin à bien des abus.

Les comptes des secrétaires-trésoriers et les registres des délibérations sont généralement bien tenus.

Je n'ai qu'à me féliciter de la bienveillance avec laquelle MM. les curés m'ont accueilli, et je suis heureux de l'empressement que MM. les commissaires mettent à seconder mes vues. Partout j'ai vu la bonne volonté, ce qui me fait présager le succès. * * * * *

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

EDOUARD SAVARD,

Inspecteur d'écoles.

Chicoutimi, 5 septembre 1874.

M. L'INSPECTEUR STENSON.

COMTÉS DE WOLFE, RICHMOND, COMPTON ET LA VILLE ÉLECTORALE DE
SHERBROOKE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre mon tableau statistique et mon rapport sur l'état des écoles dans mon district d'inspection, pour l'année finissant le 1er juillet 1874.

Au premier abord, mon tableau statistique ne pourra être comparé que très peu favorablement avec ceux de quelques-uns de mes collègues, car le nombre de municipalités qu'il renferme n'est excédé que dans deux districts d'inspection de cette province, tandis que le nombre d'écoles et ce-

lui des élèves qui les fréquentent, sont de beaucoup au-dessous de ceux qui sont fournis par plusieurs divisions d'inspection comprises dans un territoire plus petit. Cela est dû à deux causes principales que je prends la liberté de vous signaler : 1o. L'établissement comparativement récent d'un grand nombre des cantons de l'Est, qui ne sont pas par conséquent si peuplés que les paroisses établies depuis longtemps. 2o. La distinction faite entre les écoles catholiques et les écoles protestantes dans la distribution des divisions d'inspection, ce qui m'oblige à parcourir à peu près le même territoire que mes deux collègues protestants; avec cette différence cependant, que les parties catholiques des cantons de l'Est, surtout dans le district de St. François, ont été établies postérieurement aux parties colonisées par les protestants, et que j'ai par conséquent les plus mauvais chemins à parcourir.

Malgré tous les désavantages contre lesquels les populations de ces nouveaux cantons ont à lutter, je suis heureux de pouvoir constater qu'il existe partout chez elles un grand zèle pour l'instruction des jeunes enfants, et qu'à cette fin il ne leur en coûte pas de s'imposer des sacrifices très méritoires. Aussitôt qu'un nouveau canton est tant soit peu organisé, il se fait ériger en municipalité scolaire, et l'on voit se construire des maisons d'école partout où il y a un nombre suffisant d'enfants pour former un arrondissement.

L'assistance aux écoles n'est pas régulière, mais cela, généralement parlant, ne doit pas être attribué à la négligence ni à l'insouciance des parents pour l'éducation de leurs enfants.

Je pense que le manque d'assiduité aux écoles peut être attribué à trois causes principales, savoir : 1o. Le grand besoin qu'ont les parents de toute l'assistance que peuvent leur donner leurs enfants aux travaux du défrichage et de la culture de leurs terres, la main d'œuvre étant excessivement rare et d'un prix très élevé dans les cantons de l'Est.

2o. Les grandes distances qu'ont à parcourir un grand nombre d'enfants pour se rendre à l'école, surtout dans les localités nouvelles, où il ne peut y avoir qu'un petit nombre d'écoles par municipalité.

3o. La pauvreté d'un certain nombre de colons nouveaux qui n'ont pas encore les moyens de vêtir leurs enfants confortablement pour les envoyer à de grandes distances à l'école l'hiver, ou qui n'ont pas de chevaux ou de voitures pour les y mener, ou encore, qui sont occupés avec leurs chevaux dans les chantiers qui se font presque partout l'hiver dans ces localités. De plus j'ai remarqué que la moyenne de l'assistance est plus faible cette année que de coutume, à cause des fréquents démolissements des chemins l'hiver dernier, et des pluies extraordinaires du printemps, qui empêchaient les jeunes enfants de fréquenter les écoles.

Malgré les preuves que l'on croit donner du contraire en s'appuyant sur certaines statistiques, je suis persuadé que les enfants canadiens-français aiment autant l'instruction et la lecture que ceux d'aucune autre nationalité. Le grand inconvénient contre lequel les enfants parlant la langue

française dans ce pays ont à lutter, et sur lequel le courage et le goût d'un grand nombre se brisent, c'est que les livres de lecture en usage dans nos écoles, quoique excellents en eux-mêmes, sont tout à fait au-dessus de la portée des jeunes enfants, et au lieu de leur présenter de l'attrait ne leur fournissent qu'un travail sec et aride. Dans les écoles anglaises, au contraire, tant catholiques que protestantes, les livres de lecture sont adaptés à l'intelligence des enfants, et les amusent tout en les instruisant. De là il est facile de comprendre qu'un enfant sortant d'une école dont les livres avaient été pour lui des compagnons agréables et amusants, plutôt que des adversaires à vaincre, aime à lire et continue de s'instruire, tandis que celui qui n'a fait qu'éprouver des difficultés et des déboires à chaque page de sa lecture, et qui ne cherchait à rassembler les syllabes d'un mot que dans le but de pouvoir le prononcer correctement, sans pouvoir se rendre compte du sens de la phrase dont ce mot faisait partie, est très naturellement porté à regarder la lecture comme une occupation ennuyante et laborieuse.

Le petit livre de M. Juneau est un bon pas dans la bonne voie, et ne peut être suivi trop promptement par une série complète de livres de lecture destinés aux écoles françaises de cette province.

Malgré toutes les difficultés que les enfants ont à surmonter dans l'étude de la lecture française, j'ai pu constater que les livres distribués en prix aux écoles sont lus et relus avec avidité, non seulement par ceux à qui ils sont donnés mais par tous les enfants de l'école, et il n'est pas rare de voir de ces livres faire le tour de tout l'arrondissement dans lequel il font souvent les frais de la veillée. Cela me fait croire qu'avec une bibliothèque qui serait facile d'accès dans chaque paroisse, et une série de livres de lecture dans les écoles, il y aurait une plus grande proportion des enfants qui sortent de nos écoles élémentaires qui continueraient à s'instruire, ou qui conserveraient du moins l'instruction qu'ils auraient puisée aux écoles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. STENSON,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR W. THOMPSON.

COMTÉS DE MÉGANTIC, DORCHESTER, BEAUCE, WOLFE ET COMPTON.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'état de l'éducation dans mon district d'inspection, pour l'année terminée au 30 juin 1874. Je vous adresse également le grand tableau statistique de la même

année, donnant, je pense, un exposé exact des divers sujets qui y sont mentionnés.

En parcourant le tableau ci-joint, vous verrez que le nombre d'élèves n'est pas tout-à-fait si considérable que dans le rapport de l'année dernière. La raison en est que dans deux ou trois municipalités il n'y a pas eu autant d'écoles en opération.

J'ai à dire qu'en somme, il s'est fait de très notables progrès dans les différentes écoles soumises à mon inspection. Il y a lieu de regretter qu'aucun système régulier ne soit suivi dans beaucoup des écoles conduites par des institutrices. Les élèves ne sont pas convenablement distribués par classes, ni l'objet de soins réguliers, ce qui explique le peu de progrès qu'on remarque dans ces écoles.

Je puis cependant déclarer en toute sûreté qu'il s'est produit de grandes améliorations sous ce rapport, et que le nombre des instituteurs ou institutrices incompetents diminue sensiblement tous les jours.

J'ai l'honneur, d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. THOMPSON,

Inspecteur.

M. L'INSPECTEUR THOMSON.

COMTÉ DE HUNTINGDON, PARTIE DES COMTÉS DE CHATEAUGUAY ET D'ARGENTEUIL,
ET POPULATION PROTESTANTE DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

A l'honorable ministre de l'instruction publique,

MONSIEUR,

Je vous transmets avec le rapport de mon district d'inspection pour l'année 1873-74 la feuille qui contient toutes mes statistiques.

Les enfants qui fréquentent les écoles font de grands progrès; les jeunes gens, garçons et filles, qui suivent les cours supérieurs, possèdent une bonne instruction. L'académie de Huntingdon en fournit un exemple. Elle a compté l'hiver dernier jusqu'à 104 élèves, tous parfaitement versés en grammaire, en analyse et géographie; 40 étudiaient les mathématiques et la géométrie; 20 le latin, 12 le grec, 25 le français et le dessin. Ils étaient aussi avancés en histoire et en physique. Durant l'examen, l'ordre a été parfait, et le principal s'est acquitté de ses devoirs de la manière la plus satisfaisante. Le couvent n'a pas été moins remarquable, sous le

rapport de l'enseignement qui s'y donne. Les quatre académies, en dehors de celles de la cité, ont fourni nombre de bons étudiants qui vont, les uns à McGill, Montréal, les autres à Kingston et Toronto. Je veux dire *qui vont aux collèges établis dans les localités ci-dessus mentionnées*. La loi des écoles fonctionne bien et ne donne lieu à aucune contestation. Grenville tout entier y est maintenant soumis.—La population française de la Baie de Grenville vient d'ouvrir une école qui marche sous la direction d'une institutrice d'origine française.

La loi est très-bonne lorsqu'elle est appliquée par des commissaires d'écoles aux vues libérales et éclairées. Elle pêche en permettant aux commissaires de laisser le choix d'un maître à toute la population du district. Ce mode a pour résultat l'avarice, l'incapacité et le défaut d'aptitude de la part du maître ; c'est-à-dire que l'avarice chez ceux qui choisissent entraîne le choix de maîtres incompetents.

Le secrétaire-trésorier des grandes et populeuses municipalités est généralement bon et les livres sont bien tenus. Quelques-unes des petites municipalités n'ont que des secrétaires-trésoriers fort incompetents. Je leur ai donné des instructions à cet égard. Les ministres de l'église et les fermiers m'accompagnent quelquefois et assistent à mes examens. Les jeunes écoliers ont à cœur de montrer leur savoir-faire et leur habileté. Beaucoup sont ambitieux. Bien des enfants et d'autres personnes souffrent, l'hiver en ce pays, de maladies de poumons et des nerfs causées par la sécheresse et la chaleur de l'air que produisent les poêles en fonte sur lesquels on ne met pas d'eau. Ce point est tout-à-fait en opposition aux lois de la nature, et l'on ne saurait concevoir combien il en est mort de consommation, par suite de mauvais air. La commission médicale de Londres, Angleterre, a compté dix cas d'air impur, et je n'en fais connaître qu'un. L'air est impur dans les assemblées où il y a foule. Il est impur aussi dans les maisons d'école encombrées d'enfants.

Je suis l'humble et dévoué serviteur
de l'honorable ministre de l'instruction publique,

GEORGE THOMSON, B.A.,
Inspecteur d'écoles.

M. L'INSPECTEUR TANGUAY.

COMTÉS DE KAMOURASKA, TÉMISCOUATA ET RIMOUSKI.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous faire mon rapport annuel du fonctionnement de la loi d'éducation dans le district d'inspection dont je suis chargé.

Le grand tableau statistique ci-joint ne comprend que mon district actuel, c'est-à-dire les comtés de Kamouraska et Témiscouata, mais les remar-

ques particulières à chaque municipalité s'étendent au comté de Rimouski. La raison de cette omission dans le grand tableau, c'est que la visite de ce comté a été faite au commencement de l'année scolaire, dans les mois de juillet et d'août, 1873, avant, par conséquent, que les blancs pour ce grand tableau fussent mis entre les mains des inspecteurs. Comme ces blancs renferment un grand nombre de questions que ne comportaient pas les anciennes formules, il s'ensuit que les notes prises sur les lieux ne me mettent point en mesure de répondre à toutes ces questions. Il m'a fallu me borner au résumé qui se trouve à la fin de mes notes sur chaque municipalité, quant à ce qui a rapport au comté de Rimouski. Je pourrais aussi remplir un blanc de l'ancienne formule, si M. le ministre le désire.

Le présent rapport ne met en lumière aucun fait particulier qui ait trait à l'opération de la loi. Celle-ci fonctionne d'une manière satisfaisante sur l'ensemble. Ce n'est pas à dire pourtant que tout soit pour le mieux partout. Il reste encore beaucoup à obtenir dans certains lieux, mais plusieurs des obstacles qui entravent la marche de l'éducation sont d'une nature incontrôlable. Le manque d'assiduité dans la fréquentation des écoles, le manque de fournitures classiques convenables; l'esprit peu pratique de la plupart de ces jeunes filles entre les mains desquelles sont toutes nos écoles, à peu d'exceptions près; voilà quelques-uns de ces obstacles que nous ne pouvons guère contrôler. Comment en effet, obliger de jeunes enfants souvent mal vêtus, à parcourir de grandes distances dans les saisons rigoureuses et dans de mauvais chemins pour se rendre aux écoles? Le moyen d'obliger des parents pauvres à fournir toujours à demande les livres et autres articles indispensables au bon fonctionnement d'une école? Comment remédier au peu d'esprit pratique d'une bonne partie du corps enseignant? Comment exiger beaucoup d'une institutrice qui reçoit un traitement variant de \$50 à \$72 par année? Ces jeunes filles, pour la plupart, sont assez instruites et remplies de bonne volonté, mais elles manquent de cette expérience qu'on n'acquiert que par une longue pratique. Avec les rémunérations que l'on alloue dans la plupart des municipalités, l'enseignement n'est et ne peut être qu'un état transitoire, une sorte de pis-aller que l'on exerce en attendant une position que l'on croit meilleure. Très peu ont en vue d'en faire l'occupation de toute leur vie. Une jeune fille enseigne 4 à 5 ans et, au moment qu'elle a acquis l'expérience nécessaire pour enseigner avec succès, elle se marie. Une débutante la remplace, et celle-ci en fera autant à son tour quand l'occasion se présentera. Voilà le plus grand obstacle à un résultat meilleur encore que celui que constate ce rapport. L'enseignement n'est point, et ne peut être, pour les personnes du sexe un état permanent. Je ne crois pas qu'il y ait dans mon district d'inspection (et je crois qu'il en est de même ailleurs) un vingtième des écoles qui sont entre les mains d'institutrices qui enseignent depuis dix ans.

Malgré ces désavantages, cependant, on est heureux de pouvoir constater que nous progressons, que l'éducation se répand de proche en proche et que partout on veut avoir des écoles. En effet, à peine quelques colons ont-ils fait une petite ouverture dans la forêt et y ont-ils transporté leurs familles, qu'il leur faut une école. L'école est entrée dans nos mœurs.

J'ose espérer, monsieur le ministre, que ces remarques seront suffisantes pour vous mettre en mesure de juger sainement du fonctionnement de la loi dans cette partie du pays.

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

GEO. TANGUAY,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR TREMBLAY.

COMTÉ DE GASPÉ.

Honorable Monsieur,

J'ai l'honneur de soumettre à votre considération le présent rapport sur l'état des affaires scolaires du comté de Gaspé.

Bien que les obstacles au bon fonctionnement de la loi faiblissent quelque peu, leur persistance toutefois n'existe pas moins à un degré fort préjudiciable. En ce sens, et tel que dans mon dernier rapport, je ferai observer ce qui suit comme remède propre à produire une heureuse impulsion au progrès dans cette partie isolée de la province.

1o. Que le fonds commun des écoles devrait à la rigueur se partager par égale part dans chaque arrondissement, sans égard aux enfants qui s'y trouvent ne tenant pas même compte de la rétribution mensuelle lorsqu'elle est exigée. La trop grande et malheureuse tendance de certaines corporations, à repousser l'arrondissement pauvre en le référant à ses propres moyens, est absurde et inconsistante avec la loi. Ce n'est rien moins que réduire à néant tel arrondissement sans ressource lorsqu'un autre dans la même municipalité regorge du trop plein. Pourquoi pas généralement de l'arrondissement ce qui en est du contribuable, le plus fort supportant le plus faible. Qui pourrait-on d'ailleurs accuser dans cet égal partage? Ne serait-ce pas l'esprit éludé de la loi qui veut que le peuple jouisse indistinctement du bienfait de l'éducation. Désormais plus de tolérance à cet égard, à moins de réduire l'arrondissement pauvre à l'état de contribuable isolé.

2o. Qu'il est vivement regrettable que la rétribution mensuelle (bonne en elle-même) ne soit ici, en plusieurs cas, qu'un moyen évasif de se soustraire à la loi. De fait, le commissaire mal disposé, n'ayant pas d'enfant, nullifiera le taux de la cotisation régulière afin d'imposer lourdement sur celui de la rétribution mensuelle. Si bien qu'il n'est pas rare de rencontrer des contribuables aisés, ne rien payer en comparaison du pauvre journalier. De là il résulte que la rétribution mensuelle est loin d'attendre le but que s'est proposé le législateur. Evidemment, le bon objet est manqué.

30. Que M.M. les commissaires, lors d'un engagement, devraient être induits d'autorité à exiger 208 jours de classe, et à donner eux-mêmes six semaines de congé : Deux semaines à l'époque des fêtes de Noël, deux semaines dans les travaux du printemps et autant en automne. De cette manière nous n'aurions pas à déplorer la perte pour ainsi dire totale de la plus belle saison, et de là la douleur de voir grand nombre d'enfants, ne pouvant assister l'hiver, courir rivages et chemins durant huit semaines d'été. Que l'on objecte ce que l'on voudra, je maintiens que pour cette partie de la province, cet état de choses ne peut raisonnablement subsister à moins de se soumettre aux réclamations et à l'invective d'une population justement irritée. Vous nous engagez, disent les contribuables, des institutrices que vous savez nous faire payer respectablement ; c'est bien, mais de grâce ne les laissez pas s'absenter au moment où l'on est pour s'en servir.

De fait, dans les circonstances exceptionnelles où se trouve Gaspé, cet état de choses ne saurait être toléré à moins de porter un coup fatal à l'instruction. Nul doute que celui qui enseigne est bien aise de jouir du temps si court et si précieux de la belle saison.

Mais d'autres aussi (les élèves) attendent ce temps là, ne pouvant pour maintes raisons faire acte de présence durant l'hiver. Bref, mieux vaudrait l'enseignement du printemps à l'automne que l'année complète, à contre temps et mal venue telle qu'elle nous arrive.

40. Que le bois de chauffage devrait être invariablement fourni par les corporations. Cette obligation, peu de chose en elle-même, est cependant la source d'obstacles sérieux. La cause d'une perte de temps considérable, grand sujet de plaintes et de mécontentements de la part de ceux qui accomplissent leurs devoirs. A cet égard, j'ai le plaisir de constater que plusieurs corporations amies du progrès, s'empressent de corriger ce grave inconvénient en prenant sur elles-mêmes la charge de fournir l'article en question. J'insiste instamment à ce qu'on imite ce recommandable exemple.

50. Que là où il n'y a point de conseil organisé, ce n'est pas une petite affaire de s'assurer des qualifications de trois évaluateurs afin de procéder à la confection d'un rôle d'évaluation. A ce sujet je suis toujours à me demander pourquoi cette grande qualification de la part des évaluateurs, lorsque leur travail est sujet à révision et amendement. Le serment d'un honnête citoyen ne suffirait-il pas ? * * * * *

J'ai l'honneur d'être, etc., etc.,

THOMAS TREMBLAY,

Insp. d'écoles.

M. L'INSPECTEUR VALADE.

COMTÉS DE JACQUES CARTIER, HOCHELAGA, VAUDREUIL ET SOULANGES, ET
POPULATION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel et les statistiques des maisons d'éducation comprises dans mon district d'inspection, pour 1873-74.

J'ai toujours compris que le devoir essentiel de l'inspecteur d'écoles a pour objet de veiller à la mise à exécution des sages et utiles prescriptions du département; aussi, me suis-je appliqué à mettre les écoles de mon district à la hauteur des besoins des populations dont il se compose.

En examinant avec soin les comptes des secrétaires-trésoriers, je me suis assuré de la régularité de la perception des cotisations, de la ponctualité du paiement des salaires, tant des instituteurs que des institutrices, sans négliger de voir à ce que l'enseignement donné dans nos écoles fût en tout point conforme aux statuts et règlements du conseil de l'instruction publique.

Mes examens de chacun des établissements scolaires ont été en général des plus satisfaisants. Ce n'était, à proprement parler, qu'un exercice récapitulatif de tous les sujets d'étude qui avaient occupé les élèves pendant le cours de l'année.

Dans la plupart de mes visites j'ai pu, de concert avec les divers messieurs qui avaient bien voulu m'accompagner, constater des progrès réels et souvent très-sensibles dans les diverses branches d'instruction qui constituent les programmes de nos maisons d'éducation: lecture, écriture, grammaire avec analyse même logique, histoire sainte, histoire du Canada, orthographe de mémoire et par sentences dictées ou écrites, arithmétique, tenue des livres à partie simple dans un grand nombre d'écoles élémentaires, et à partie double dans plusieurs écoles modèles, tous les collèges et les grands couvents, art épistolaire, déclamation, musique vocale et instrumentale, traité d'agriculture du Dr. Larue, que je n'ai eu nulle part peine à introduire dans toutes nos écoles, parce que partout on comprend que l'agriculture bien entendue est une des premières conditions de la prospérité d'un pays.

Nos couvents enseignants comprennent dans leurs cours usuels des connaissances qui entrent tout particulièrement dans l'éducation proprement dite de la femme, telles que l'économie domestique, la couture, la confection des hardes et la préparation des produits alimentaires.

Je ne crois pas me tromper en déclarant qu'il n'est peut-être pas aujourd'hui de famille canadienne qui ne compte quelques membres suffisamment instruits pour lui faire honneur, ainsi qu'à leur pays.

Pour me résumer, je dirai que mon district compte de bonnes écoles, surveillées par des commissaires intelligents et dévoués, et tenues par des maîtres et des maîtresses qui sont à la hauteur de leur modeste et belle mission, celle de former la jeunesse au respect de la religion et à l'ornement de la société.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le ministre,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

F. X. VALADE,
Inspecteur d'écoles

Faint, illegible text at the top of the page, possibly a header or introductory paragraph.

Second block of faint, illegible text, appearing to be a list or a series of entries.

Third block of faint, illegible text, continuing the list or entries.

Fourth block of faint, illegible text, possibly a section separator or a new entry.

Fifth block of faint, illegible text, continuing the list or entries.

Sixth block of faint, illegible text, possibly a section separator or a new entry.

Seventh block of faint, illegible text, continuing the list or entries.

Eighth block of faint, illegible text, possibly a section separator or a new entry.

Ninth block of faint, illegible text at the bottom of the page, possibly a footer or concluding paragraph.

APPENDICE No. 3.

—
TABLEAUX.

TABLEAU A.

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour éгалer la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
J. B. F. PAINCHAUD.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Isle de la Magdeleine.....	128 44	128 44	246 56	78 00	100 00	553 00
Aubert.....	146 88	146 88	565 12	254 40	966 40
St. Pierre de l'Etang.....	136 62	136 62	213 38	75 00	425 00
Total.....	411 94	411 94	1025 06	407 40	100 00	1944 40
L. LUCIER.						
Port Daniel et diss.....	177 92	177 92	112 68	214 00	200 00	704 10
Hope et diss.....	173 78	173 78	164 22	288 00	626 00
Cox et diss.....	345 20	345 20	122 80	121 00	51 70	640 70
St. Bonaventure.....	192 74	192 74	491 26	189 00	873 00
New Richmond et dis.....	232 34	232 34	185 66	204 80	233 00	855 80
Maria.....	277 67	277 67	442 28	384 75	850 00	1954 70
Carleton.....	134 16	134 16	175 84	60 80	370 80
Shoolbred.....	66 50	66 50	124 85	33 50	224 85
Mann.....	82 46	82 46	37 50	25 20	145 16
Ristigouche.....	74 68	74 68	73 25	45 20	13 97	207 10
Matapédia (pas de rapport)	24 55
Ristigouche (Village indien)	50 00	50 00	34 72	84 72
Rustico.....	85 58	85 58	139 35	75 52	300 45
Paspébiac.....	116 10	116 10	133 80	89 00	338 90
Miguasha.....	26 62	26 62	68 38	72 50	50 00	217 50
St. Jean l'Evangéliste.....	147 80	147 80	222 20	117 25	487 25
St. Charles Caplan.....	102 46	102 56	113 54	102 00	318 00
Total.....	2310 56	2286 01	2641 73	2022 52	1398 67	8349 03

T. TREMBLAY.

Pabos.....	82 86	82 86	205 14	40 00	328 00
Newport.....	85 32	85 32	214 68	300 00
Grande Grève.....	59 10	59 10	210 90	34 80	200 00	504 80
Grande Rivière.....	186 10	186 10	253 90	170 00	610 00
Isle Bonaventure.....	15 58	15 58	158 77	32 00	206 35
Percé et diss.....	210 78	210 78	492 60	58 00	761 38
Malbaie et diss.....	83 64	83 64	118 56	65 80	72 00	340 00
St. George de Malbaie.....	22 34	22 34	52 71	17 00	92 05
Douglas.....	105 46	105 46	134 54	46 53	286 53
York.....	36 76	36 76	213 24	47 00	297 00
Baie de Gaspé (sud) et diss.....	94 28	94 28	270 72	111 00	35 35	511 35
Baie de Gaspé (nord).....	46 88	46 88	63 76	39 68	150 32
Ste. Anne des Monts.....	157 80	157 80	162 20	155 70	475 70
Cap Chatte.....	120 78	120 78	183 22	64 00	177 00	545 00
Cap des Rosiers.....	33 64	33 64	216 36	40 00	290 00
Mont Louis.....	67 54	67 54	52 46	20 00	149 00
Cap Désespoir et diss.....	186 76	186 76	286 90	177 50	651 16
Rivière aux Renards.....	83 64	83 64	186 36	37 50	367 50
Anse à Grisfond.....	88 18	88 18	53 06	24 00	165 24
Cloridormes.....	34 16	34 16	118 75	40 00	192 91
Barachois et diss.....	74 16	74 16	111 58	64 00	8 00	257 74
Grande Vallée.....	37 41	37 41	42 59	22 00	25 00	127 00
Anse à Vâleau.....	37 41	37 41	66 59	30 00	100 00	234 00
Haldimand et diss.....	45 20	45 20	89 95	73 20	37 00	245 35
Total.....	1995 78	1995 78	3959 54	1409 71	654 35	8019 38

G. TANGUAY.

Ste. Anne Lapocatière No. 1.....	277 28	277 28	359 08	102 00	738 36
Ste. Anne Lapocatière No. 2.....	129 74	129 74	81 21	53 40	264 35
St. Onésime d'Ixworth.....	100 00	100 00	20 00	42 00	162 00
St. Pacôme.....	241 96	241 96	98 88	40 00	380 84
Rivière Ouelle.....	261 83	261 83	165 69	175 00	602 52
St. Denis.....	127 28	127 28	212 72	91 80	431 80
Mont Carmel.....	127 92	127 92	22 08	53 00	203 00
Kamouraska.....	296 24	296 24	190 73	108 00	594 97
St. Paschal.....	417 42	417 42	202 58	620 00
Ste. Hélène.....	181 70	181 70	72 41	60 60	314 11
St. André.....	225 73	225 73	149 27	45 00	64 00	484 00
St. Alexandre.....	228 96	228 96	286 20	116 00	631 16

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaliser la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
G. TANGUAY.— <i>Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
St. Philippe.....	128 70	128 70	145 50	70 00	344 20
Rimouski (ville).....	154 04	154 04	128 27	46 00	328 31
Rimouski paroisse (St. Germain).....	369 24	369 24	318 49	242 10	929 83
St. Mathieu de Rioux.....	116 36	116 36	68 34	68 00	166 00	418 70
St. Simon.....	154 04	154 04	231 31	32 00	417 35
St. Fabien.....	220 14	220 14	43 56	110 40	374 10
Ste. Cécile.....	375 08	375 08	457 65	54 80	887 53
St. Anaclet.....	152 34	152 34	74 66	60 00	287 00
Ste. Luce.....	230 39	230 39	119 61	150 00	500 00
Ste. Flavie.....	288 44	288 44	171 00	459 44
St. Octave et diss.....	209 62	209 62	127 83	59 60	42 37	439 42
Métis.....	72 08	72 08	84 97	20 00	44 87	221 92
St. Jérôme.....	241 30	241 30	308 70	40 00	590 00
Ste. Angèle de Mérici.....	92 86	92 86	192 59	104 59	390 04
St. Ulric de Matane.....	182 86	182 86	52 14	97 60	332 60
Macnider et dfss.....	294 16	294 16	94 24	139 00	351 00	878 40
Ste Félicité.....	141 30	141 30	38 70	151 00	331 00
St. Donat.....	106 36	106 36	67 64	31 00	205 00
St. Moïse.....	38 96	38 96	40 00	78 96
Notre-Dame du Portage.....	79 88	79 88	150 22	76 00	306 10
Rivière du Loup.....	152 48	152 48	278 27	58 16	488 91
Fraserville (St. Edouard) et diss.....	200 14	200 14	233 57	109 40	543 11
Cacouna.....	256 63	256 63	373 37	191 20	821 20
St. Arsène.....	196 36	196 36	173 64	130 00	500 00
St. Modeste.....	112 22	112 22	7 78	48 80	168 80
Isle Verte.....	417 16	417 16	82 84	269 60	769 60
St. Antonin.....	153 90	153 90	44 00	197 90
St. Eloi.....	147 27	147 27	91 88	18 80	257 95
Trois Pistoles No. 1.....	268 06	268 06	158 29	111 00	537 35
Trois Pistoles No. 2.....	247 14	247 14	147 81	123 00	517 95
St. Epiphane (Viger).....	163 78	163 78	100 22	88 50	352 50

4

St. Jean de Dieu (Begon).....	87 92	87 92	15 00	102 92
Notre-Dame du Lac.....	140 78	140 78	89 22	80 00	122 00	432 00
St. Louis de Ha Ha.....	42 08	42 08	17 92	24 00	84 00
Ste. Rose de Dégélé.....	49 74	49 74	180 06	42 00	271 80
St. François-Xavier.....	47 40	47 40	12 60	15 00	75 00
St. Honoré.....	33 76	33 76	65 71	21 60	121 07
Total.....	8981 03	8981 03	6479 57	4098 23	830 24	20389 07

J. CRÉPAULT.

Beaumont.....	148 32	148 32	183 68	46 95	378 95
Buckland.....	159 62	159 62	68 38	48 00	276 00
Mailloux (township).....	73 64	73 64	12 00	85 64
St. Cajetan.....	171 70	171 70	13 30	41 00	226 00
St. Charles.....	280 40	280 40	456 60	145 20	882 20
St. Gervais.....	314 30	314 30	379 77	348 57	1042 64
St. Lazare.....	267 92	267 92	144 21	412 13
St. Michel (village).....	159 48	159 48	123 83	250 00	533 31
St. Michel (paroisse).....	117 66	117 66	158 11	18 00	293 77
St. Valier.....	189 22	189 22	237 33	152 40	918 62	1497 57
St. Raphael.....	364 30	364 30	60 90	425 20
L'Islet.....	530 40	530 40	361 30	205 00	1096 70
St. Cyrille.....	133 52	133 52	45 24	66 70	762 58	1008 04
St. Jean Port Joli.....	316 37	316 37	242 67	240 00	799 04
St. Roch des Aulnaies.....	274 56	274 56	157 44	129 60	561 60
Ste. Louise.....	148 57	148 57	35 04	183 61
St. Aubert.....	179 48	179 48	50 52	123 90	353 00
Ashford.....	59 22	59 22	10 00	69 22
Ste. Perpétue.....	113 38	113 38	486 62	48 30	648 30
Berthier.....	183 26	183 26	95 22	78 40	356 88
St. Thomas.....	572 10	572 10	327 90	160 00	1060 00
St. François.....	209 48	209 48	10 52	265 00	485 00
St. Pierre.....	167 80	167 80	56 20	194 80	418 80
St. Ignace.....	425 72	425 72	174 28	120 00	720 00
Grosse Isle.....	50 00	50 00	35 00	85 00
Isle aux Grues.....	82 98	82 98	256 01	148 00	486 99
St. Paul de Montminy.....	119 09	119 09	40 91	52 80	212 80
Total.....	5812 49	5812 49	4130 94	2973 76	1681 20	14598 39

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
E. CARRIER.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
St. Côme Linière.....	70 40	70 40	152 43	38 40	261 23
St. Isidore.....	321 17	321 17	130 00	451 17
St. Bernard.....	236 38	236 38	78 60	314 98
St. Anselme.....	296 76	296 76	844 12	315 05	1455 93
Ste. Hénédine.....	160 26	160 26	57 11	395 00	612 37
Ste. Claire.....	322 32	322 22	277 78	68 40	360 00	1028 40
Ste. Marguerite.....	204 04	204 04	42 47	246 51
St. Edouard et diss.....	239 48	236 48	72 00	311 48
Standon (pas de rapport).....	78 44
St. Germain.....	94 80	94 80	7 80	91 00	193 60
St. Malachie.....	218 20	218 20	75 00	293 20
Cranbourne et diss.....	77 66	77 66	63 13	51 16	65 00	256 95
St. Léon de Standon.....	78 32	78 32	55 60	32 00	125 40	290 72
St. Nicolas.....	305 98	305 98	186 27	246 76	739 01
St. Romuald et diss.....	176 76	176 76	87 24	183 00	447 00
St. Henri.....	314 04	314 04	476 91	371 35	1162 30
St. Jean Chrysostôme.....	221 70	221 70	252 40	227 37	701 47
St. Lambert.....	203 00	203 00	133 00	144 80	480 80
St. Joseph.....	156 24	156 24	106 76	138 00	401 00
St. Etienne.....	99 48	99 48	108 52	173 00	381 00
Notre-Dame de la Victoire et dis.....	176 76	176 76	138 04	52 15	366 95
Lévis (ville) et diss.....	868 98	868 98	382 77	764 50	2015 95
Etechemin (village).....	212 86	212 86	7 14	254 00	474 00
Bienville (village).....	127 28	127 28	24 72	150 00	302 00
Lauzon (village) et dis.....	361 82	361 82	38 18	589 68	989 68
Total.....	5623 03	5544 59	3433 99	4162 72	1436 40	14177 70

6

P. F. BÉLAND.

Ste. Marie.....	411 18	411 18	70 82	108 00	590 00
St. Elzéar.....	223 38	223 38	116 10	339 48
St. Joseph.....	387 16	387 16	132 56	292 40	812 12
St. Frédéric.....	200 78	200 78	176 22	70 00	447 00
St. François.....	517 16	517 16	402 84	132 00	1052 00
St. George.....	270 14	270 14	95 40	147 00	512 54
Sacré Cœur de Jésus et diss.....	84 42	84 42	155 58	64 00	88 00	392 00
Lotbinière.....	276 50	276 50	173 21	110 20	109 25	669 16
St. Jean Deschaillons.....	327 02	327 02	273 63	84 00	684 65
Ste. Croix.....	293 52	293 52	430 28	120 00	843 80
St. Flavien.....	182 48	182 48	141 64	150 57	474 69
St. Antoine.....	234 94	234 94	319 27	129 00	693 21
Ste. Apollinaire.....	199 10	199 10	140 90	136 00	476 00
St. Giles et dis.....	95 84	95 84	210 61	61 04	367 49
Ste. Agathe No. 1 (pas de rapport).....	38 58
Ste. Agathe No. 2.....	97 92	97 92	324 08	72 00	494 00
St. Sylvestre.....	293 64	293 64	275 16	41 50	610 30
St. Patrick.....	163 13	163 13	150 87	314 00
St. Agapit.....	85 32	85 32	119 42	144 65	155 00	504 39
Ste. Emélie.....	146 88	146 88	66 00	237 00	449 88
St. Edouard.....	155 46	155 46	110 38	78 40	344 24
St. Narcisse de Beaurivage.....	59 62	59 62	0 38	15 20	75 20
St. Séverin.....	115 58	115 58	37 00	152 58
Total.....	4859 75	4821 17	3895 35	2229 96	352 25	11298 73

A. D. DORVAL.

L'Assomption (village).....	157 15	157 15	272 10	40 00	469 25
L'Assomption (paroisse).....	207 66	207 66	356 50	115 94	680 10
St. Sulpice.....	98 97	98 97	171 03	44 80	314 80
Repentigny.....	114 28	114 28	124 42	36 80	275 50
St. Paul l'Ermite.....	136 11	136 11	303 89	50 40	490 40
Lachenaie.....	110 66	110 66	191 34	100 00	402 00
Mascouche et diss.....	316 24	316 24	675 99	146 80	1139 03
St. Lin et diss.....	350 26	350 26	235 94	115 80	16 00	718 00
St. Roch.....	327 68	327 68	528 96	157 80	1014 44
L'Epiphane.....	177 28	177 28	361 82	41 54	580 64
Isle Bouchard.....	13 25	13 25	72 75	10 00	96 00
Berthier (village) et diss.....	186 10	186 10	240 57	558 00	984 87

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour éгалer la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construc- tion d'édifices.	Total prélevé.
A. D. DORVAL.— <i>Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Berthier (paroisse).....	291 57	291 57	539 43	12 80	843 80
St. Barthélemi.....	325 86	325 86	474 14	119 60	919 60
St. Cuthbert.....	405 46	405 46	235 84	1122 47	1763 77
St. Gabriel et diss.....	380 41	380 41	130 07	176 80	479 88	1167 16
Isle du Pads.....	51 94	51 94	99 58	20 00	171 52
Lanoraie.....	264 42	264 42	417 93	30 00	712 35
Lavaltrie.....	170 40	170 40	178 35	32 00	380 75
St. Norbert.....	252 34	252 34	78 00	330 34
Isle St. Ignace.....	78 58	78 58	6 79	22 80	108 17
St. Damien.....	146 76	146 76	50 00	196 76
St. Michel-des-Saints.....	21 56	21 56	3 14	12 00	36 70
St. Alphonse.....	164 42	164 42	411 47	95 20	671 09
St. Ambroise et diss.....	242 60	242 60	654 40	84 00	981 00
St. Félix et dis.....	415 08	415 08	178 57	124 27	717 92
St. Jean de Matha.....	297 80	297 80	102 20	400 00
Ste. Mélanie.....	201 04	201 04	266 28	72 40	539 72
St. Paul.....	252 34	252 34	408 88	661 22
St. Thomas.....	239 36	239 36	120 64	360 00
Ste. Elizabeth.....	357 54	357 54	567 42	53 60	978 56
St. Charles Borromée.....	156 11	156 11	296 77	452 88
Joliette et diss.....	395 72	395 72	575 78	23 60	995 10
Ste. Béatrix.....	120 40	120 40	111 60	144 00	376 00
St. Côme et Cartier.....	83 77	83 77	171 23	330 00	585 00
Ste. Emélie et Tracy.....	70 66	70 66	137 93	125 16	333 75
Chertsey.....	146 36	146 36	81 64	228 00
Kilkenny et diss.....	168 44	168 44	91 48	46 00	305 92
Rawdon et diss.....	204 30	204 30	774 70	102 00	1081 00
St. Esprit.....	109 62	109 62	400 38	43 20	643 20
Ste. Julienne.....	145 06	145 06	191 94	21 20	358 20
St. Alexis.....	176 63	176 63	157 18	33 20	367 01
St. Liguori.....	192 87	192 87	332 13	2000 00	2525 00

St. Jacques No. 1..... 115 72 115 72 244 28 34 80 49 00 434 80
 St. Jacques No. 2..... 241 96 241 96 329 04 37 50 184 00 657 96
 Westford..... 63 00 63 00 84 10 27 80 369 80

St. Jacques No. 1.....	115 72	115 72	244 28	34 80	40 00	434 80
St. Jacques No. 2.....	241 96	241 96	359 04	37 60	637 60
Wexford	63 90	63 90	84 10	37 80	184 00	369 80
Total.....	9236 64	9236 64	12339 62	2780 75	4441 51	28798 52

L. M. LAPLANTE.

Nicolet	417 94	417 94	270 66	188 00	876 00
Gentilly.....	350 92	350 92	267 23	72 00	690 15
Ste. Gertrude.....	201 56	201 56	208 47	410 03
St. Grégoire.....	340 13	340 13	315 87	292 80	948 80
St. Célestin.....	208 96	208 96	132 29	290 00	631 25
Ste. Monique.....	290 78	290 68	459 22	304 80	1054 80
St. Pierre-les-Becquets..	382 08	382 08	383 35	142 20	907 63
Bécancour.....	341 43	341 43	151 57	244 00	737 00
St. Wenceslas.....	94 68	94 68	89 32	119 00	303 00
St. Léonard.....	97 02	97 02	164 50	150 00	185 00	596 52
Ste. Brigitte.....	71 18	71 18	178 82	60 00	96 00	406 00
Ste. Perpétue.....	34 16	34 16	82 84	15 00	132 00
St. Samuel.....	17 02	17 02	42 98	12 00	72 00
Ste. Marie de Blandford.....	23 64	23 64	00 36	25 00	49 00
St. Angèle.....	132 74	132 74	16 88	42 00	191 62
Baie du Febvre.....	349 49	349 49	750 51	1100 00
St Zéphirin.....	201 30	201 30	518 62	25 00	744 92
St. Thomas de Pierreville.....	404 68	404 68	420 32	140 60	965 00
St. François (paroisse).....	232 99	232 99	138 01	90 60	461 60
St. François (village).....	69 48	69 48	80 52	22 80	172 80
St. David.....	381 04	381 04	229 02	158 80	160 19	929 05
St. Michel (village).....	47 02	47 02	27 08	64 80	138 90
St. Michel No. 2.....	42 60	42 60	39 40	40 20	122 20
St. Michel No 3.....	28 32	28 32	71 68	106 20	200 00	406 20
St. Michel No. 4.....	24 94	24 94	45 06	23 40	93 40
St. Pie (Deguire).....	161 30	161 30	188 70	120 00	470 00
Total.....	4947 40	4947 40	5272 68	2748 60	641 19	13609 87

HUBBARD ET STENSON.

Aylmer.....	140 66	140 66	159 44	78 75	378 85
Lambton.....	198 06	198 06	201 94	40 00	196 00	636 00
Forsyth.....	149 74	149 74	138 00	150 00	437 74

TABLÉAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
HUBBARD ET STENSON.— <i>Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
St. Ephrem.....	219 88	219 88	230 12	71 02	136 00	657 02
St. Victor de Tring.....	234 82	234 82	450 38	105 50	790 70
St. Pierre de Broughton.....	309 74	309 74	91 36	92 00	493 10
Compton.....	370 40	370 40	1361 87	180 80	684 00	2597 07
Clifton.....	164 02	164 02	420 98	194 30	220 00	999 30
Hereford.....	159 75	159 75	450 25	107 10	717 10
Eaton.....	278 44	278 44	823 01	306 25	1407 70
Newport et Ditton.....	120 00	120 00	391 86	121 87	240 00	873 73
West Bury.....	47 15	47 15	136 85	80 00	264 00
Bury.....	157 80	157 80	505 16	114 00	776 96
Winslow Nord.....	91 18	91 18	183 82	23 00	298 00
Whitton.....	121 57	121 57	248 43	88 00	458 00
Auckland.....	33 76	33 76	304 31	57 20	395 27
Kingsey.....	247 66	247 66	718 34	16 00	982 00
Kingsey Falls.....	94 80	94 80	223 03	79 49	397 32
Durham.....	94 68	94 68	278 01	256 00	628 69
St. Pierre.....	222 86	222 86	697 14	132 00	1052 00
Shipton et dis.....	386 50	386 50	902 66	733 40	2022 56
Cleveland et diss.....	181 56	181 56	1193 44	297 20	1300 00	2972 20
Melbourne (township).....	297 42	297 42	1252 58	91 20	1641 20
Melbourne (village).....	35 06	35 06	114 94	29 70	179 70
Brompton et diss.....	111 18	111 18	325 49	202 87	362 50	1002 04
St. George de Wmdsor.....	142 08	142 08	306 19	66 40	514 67
Windsor et diss.....	143 78	143 78	606 22	84 50	549 07	1383 50
Stoke.....	65 97	65 97	797 63	41 80	332 15	1238 55
Sherbrooke.....	575 60	575 60	2776 94	3352 54
Orford.....	109 08	109 08	156 92	90 00	356 00
Ascot.....	421 32	421 32	902 68	1324 00
Stanstead.....	522 36	522 36	1877 64	100 00	2500 00
Stanstead Plain.....	74 54	74 54	225 36	299 90
Barnston.....	331 31	331 31	1448 69	2135 66	3915 66

Dartford..... 173 02
 Contrecoeur et dis..... 129 04
 Newton..... 152 48

173 02
 150 04
 152 48

383 39
 159 58
 152 48
 241 42

133 06
 94 10
 23 00
 175 15

673 35
 1435 14
 3523 00
 1287 65

Barford	173 92	173 92	382 39	119 05	675 36
Coaticook et diss.....	150 64	150 64	999 36	96 10	1496 10
Magog	152 48	152 48	653 52	73 60	3351 60
Hatley et diss.....	301 04	301 04	561 46	175 15	1287 65
Somerset Sud (St. Calixte).....	312 08	312 08	453 76	157 90	923 74
Somerset Nord (Ste. Julie).....	252 74	252 74	407 26	205 80	1152 94
Ste. Sophie d'Halifax.....	291 57	291 57	255 45	102 72	649 74
St. Ferdinand.....	356 76	356 76	260 24	152 76	969 09
Dudswell.....	113 64	113 64	320 30	119 50	660 94
Weedon et diss.....	167 02	167 02	529 18	696 20
Wotton.....	234 68	234 68	515 32	116 80	866 80
Wolfestown.....	173 78	173 78	60 22	144 00	513 00
St. Camille.....	78 70	78 70	271 30	61 43	428 93
Garthly.....	42 20	42 20	10 20	18 70	71 10
Ham Sud.....	38 06	38 06	16 00	54 06
Ham Nord.....	135 46	135 46	292 54	16 00	454 00
St. Gabriel (Stratford).....	64 80	64 80	10 20	12 00	87 00
St. Fortunat.....	97 54	97 54	208 57	78 50	384 61
Total.....	9991 84	9991 84	26954 95	5685 36	10033 78
					52665 93

L. GRONDIN.

Beauharnois	453 38	453 38	1659 85	174 00	2287 23
Ste. Cécile et diss.....	385 08	385 08	1400 00	279 72	2064 80
St. Etienne et diss.....	142 47	142 47	327 27	113 40	583 14
St. Timothée.....	331 96	321 96	1062 32	219 60	1603 94
St. Louis de Gonzague et diss.....	411 96	411 96	1474 04	336 80	2222 80
St. Stanislas et diss.....	201 69	201 69	448 31	82 00	1132 00
Chateauguay et diss.....	270 14	270 14	734 41	157 00	1161 55
Ste. Philomène et diss.....	201 04	201 04	451 06	164 16	816 26
Ste. Martine et diss.....	307 28	307 28	731 72	137 00	1176 60
St. Urbain et diss.....	216 36	216 36	409 61	139 00	857 88
St. Jean Chrysostôme No. 1 et diss.....	222 48	222 48	555 52	97 84	875 84
St. Jean Chrysostôme No. 2 et diss.....	254 04	254 04	905 96	318 00	1978 00
St. Antoine Abbé.....	140 26	140 26	517 74	64 50	722 50
Howick.....	135 98	135 98	714 02	139 58	989 58
St. Malachie d'Ormstown.....	351 96	351 96	1908 04	554 00	2814 00
Laprairie (paroisse).....	220 39	220 39	814 61	214 50	1249 50
Laprairie (village).....	163 52	163 52	515 97	122 00	1191 49
St. Philippe.....	227 79	227 79	1235 89	91 20	1554 88
St. Jacques le Mineur.....	238 32	238 32	472 14	77 00	787 46

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
L. GRONDIN—<i>Suite.</i>						
	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.
St. Constant et diss.....	246 50	246 50	680 65	52 00	120 00	1099 15
St. Isidore.....	235 59	235 59	288 34	523 93
Total.....	5348 19	5348 19	17307 56	3533 30	1505 88	27691 93
J. A. McLAUGHLIN.						
Brome.....	453 52	453 52	686 48	220 40	1360 40
Farnham Est.....	268 32	268 32	811 68	266 80	1346 80
Sutton et diss.....	408 20	408 20	1381 80	218 80	2008 80
Potton.....	282 86	282 86	1243 64	116 58	1643 08
Bolton et diss.....	373 78	373 78	626 22	260 00	1260 00
Dunham et diss.....	462 86	462 86	1023 14	787 50	210 00	2483 50
Freligsburg.....	207 15	207 15	669 40	252 40	1128 95
Philipsburgh.....	172 48	172 48	427 57	160 00	760 05
Clarenceville.....	162 34	162 34	637 66	190 40	990 40
St. Thomas.....	113 00	113 00	239 91	196 80	549 71
St. Damien et diss.....	372 08	372 08	727 92	368 00	1468 00
Shefford.....	434 43	434 43	3562 44	744 00	468 12	5208 99
Granby (township) et diss.....	282 48	282 48	586 02	592 10	450 00	1910 60
Granby (village) et diss.....	113 76	113 76	133 24	70 50	45 00	362 50
Stukely Sud.....	67 67	67 67	215 24	160 00	442 91
Ely Nord et diss.....	111 18	111 18	703 65	107 40	100 00	1022 23
Total.....	4286 11	4286 11	13676 01	4711 68	1273 12	23946 92
P. HUBERT.						
Champlain (village).....	71 56	71 56	317 64	146 90	232 70	768 80
Champlain (paroisse).....	108 31	108 31	119 23	57 20	284 74

Cap de la Madeleine..... 109 23 109 23 194 34 59 87
 Hilscon. de Laperade (paroisse)..... 170 17 170 17 212 80 151 20
 Ste. Anne de Laperade (paroisse)..... 251 04 251 04 314 98 222 75
 Ste. Anne de Laperade (village)..... 120 29 120 29 86 84 130 60
 Ste. Anne de Laperade..... 201 04 201 04 259 77 152 60

Cap de la Magdeleine	159 22	159 22	194 34	26 80		380 36
Batiscan	170 13	170 13	212 80	151 20		534 13
Ste. Anne de Lapérade (paroisse)	251 04	251 04	314 98	522 75		1088 77
Ste. Anne de Lapérade (village)	120 39	120 39	80 84	202 00		403 23
St. Stanislas	351 04	351 04	258 77	130 60	162 83	903 24
Ste. Geneviève	295 72	295 72	36 80	192 00		524 52
St. Narcisse	190 78	190 78	185 72	200 90	222 50	799 90
St. Maurice	390 24	390 24	209 76	319 14	375 00	1294 14
Notre Dame du Mont Carmel	160 91	160 91	307 99	49 60		518 50
Ste. Flore	103 63	103 63	96 37	120 50		320 50
St. Tite	198 83	198 83	116 43	94 00		409 26
St. Luc	95 32	95 32	79 68	45 20	75 00	295 20
St. Prosper	148 96	148 96	146 54	85 02		380 52
Fermont	28 05	28 05		94 00		122 05
Maskinongé	270 14	270 14	370 61	100 40	169 50	910 65
Rivière du Loup No. 1 (village)	130 26	130 26	153 39	114 55		398 20
Rivière du Loup No. 2 (paroisse)	249 62	249 62	338 60	68 00		656 22
St. Justin	204 95	204 95	104 90	47 60	448 00	805 45
St. Didace	242 86	242 86	37 99	92 40		373 25
St. Ursule et diss.	391 54	391 54	267 21	146 90	194 50	910 15
St. Paulin	140 27	140 27	79 73	242 45		462 45
St. Léon (Dumontier)	233 91	233 91	439 76	109 20		782 87
Peterborough	42 21	42 21	84 46			126 67
Hunterstown	160 78	160 78	49 22	97 00		307 00
Trois-Rivières (ville) et diss.	983 14	983 14	1534 77	790 21	554 86	3862 98
Trois-Rivières (Banlieue)	109 62	109 62	190 38	32 80		332 80
Pointe du Lac	190 52	190 52	187 78			378 30
Yamachiche	307 16	307 16	392 84	138 00	1100 00	1938 00
St. Sévère	106 75	106 75	64 32	50 80		221 87
St. Barnabé	212 86	212 86	258 68	237 15		708 69
Shawinigan	154 42	154 42	172 58	46 40		373 40
St. Etienne et diss.	334 29	334 29	132 31			466 60
Total	7219 43	7219 43	7537 42	4751 67	3534 89	83043 41

M. CARON.

Iberville	194 42	194 42	355 58	43 60		593 60
St. Athanase	277 79	277 79	322 21	147 00	311 00	1058 00
Henriville et diss.	249 09	249 09	751 39	196 00	217 00	1413 48
St. Grégoire	304 16	304 16	695 84			1000 00
St. Alexandre	428 98	428 98	396 92	76 00		901 90
Ste. Brigide	276 38	276 38	500 97	81 80	150 00	1009 15

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention mensuelle.	Cotisation pour élever la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
M. CARON.—<i>Suite.</i>						
St. Sébastien et diss.....	270 92	270 92	449 08	176 50	498 00	1394 50
St. Cyprien et diss.....	425 08	425 08	722 92	197 60	1345 60
St. Rémi et diss.....	359 62	359 62	554 38	220 00	1134 00
St. Edouard.....	211 04	211 04	270 96	482 00
St. Michel et diss.....	257 92	257 92	414 08	143 60	815 60
Sherrington (St. Patrice) et diss.....	264 30	264 30	375 23	43 50	683 03
St. Jean (ville et diss.....	413 38	413 38	1247 45	482 80	2143 63
St. Jean (paroisse).....	115 17	115 17	444 83	124 80	684 80
Lacolle et diss.....	429 60	429 60	1789 21	458 80	695 00	3372 61
St. Valentin et diss.....	278 94	278 94	767 66	217 20	30 00	1293 80
St. Luc et diss.....	103 87	103 87	401 13	20 80	525 88
L'Acadie et diss (Blairfindie).....	233 36	233 36	680 57	42 00	8 30	964 23
Total.....	5094 02	5094 02	11140 41	2672 40	1909 30	20815 73
J. N. A. ARCHAMBAULT.						
Chambly (paroisse) et diss.....	240 66	240 66	733 89	557 00	1531 55
Chambly (canton).....	77 92	77 92	40 08	146 00	400 00	661 00
St. Lambert (pas de rapport).....	42 46
Longueuil (paroisse).....	114 42	114 42	525 58	97 00	737 00
Longueuil (village).....	270 52	270 52	716 98	260 00	1247 50
Boucherville.....	276 76	276 76	681 24	151 60	1109 60
St. Bruno.....	129 48	129 48	252 18	99 00	480 66
St. Hubert.....	131 57	131 57	568 43	227 20	927 20
St. Basile le Grand.....	79 62	79 62	420 38	3 00	503 00
St. Ours (paroisse).....	231 82	231 82	368 18	72 40	200 00	872 40
St. Ours (village).....	91 05	91 05	257 68	73 00	421 73
St. Roch.....	126 24	126 24	198 71	324 95
Sorel (ville) et diss.....	731 96	731 96	628 04	890 16	2250 16
St. Pierre de Sorel.....	447 54	447 54	152 46	326 80	926 80

St. Roch... 190 88 190 88 248 12 228 00 250 80 250 00 448 00
 St. Anne... 309 11 309 11 79 28 328 00 328 00 328 00 666 00
 St. Marcel... 158 70 158 70 249 09 289 09 289 09 289 09 578 09
 St. Yves... 219 40 219 40 210 40 210 40 210 40 210 40 420 80

St. Robert.....	196 88	196 88	248 12	445 00
St. Aimé.....	409 11	409 11	328 90	738 01
St. Marcel.....	158 70	158 70	70 30	220 80	449 80
Ste. Victoire.....	210 40	210 40	289 60	350 00	850 00
Verchères.....	355 72	355 72	544 28	163 20	1063 20
Varennes (paroisse).....	253 52	253 52	123 78	223 00	700 30
Varennes (village).....	72 86	72 86	616 32	180 00	869 18
Contrecoeur.....	235 46	235 46	268 54	102 40	606 40
St. Antoine.....	215 98	215 98	503 12	68 40	787 40
St. Marc.....	145 06	145 06	244 00	40 00	533 34	962 40
Belœil.....	223 26	223 26	635 10	315 00	1173 36
Ste. Julie.....	149 74	149 74	450 26	73 00	673 00
Total.....	5618 71	5576 25	9866 05	4388 96	1483 34	21314 60

J. B. DELAGE.

Ste. Hélène.....	150 27	150 27	299 63	65 50	515 40
St. Hugues.....	304 42	304 42	274 92	117 00	696 34
St. Simon.....	247 93	247 93	667 91	43 20	959 04
Ste. Rosalie.....	206 63	206 63	304 13	92 50	603 26
St. Dominique.....	310 40	310 40	61 44	181 85	669 00	1222 69
St. Pie.....	450 40	450 40	879 60	160 80	1750 80
St. Liboire.....	185 58	185 58	445 42	65 20	200 00	896 20
St. Ephrem d'Upton et diss.....	180 78	180 78	319 22	87 40	75 00	662 40
Ste. Marie de Monnoir.....	314 42	314 42	559 58	50 40	924 40
St. Mathias.....	121 96	121 96	316 30	46 50	484 76
St. Hilaire.....	156 88	156 88	724 79	86 00	967 67
St. Jean Baptiste.....	253 64	253 64	326 76	64 40	644 80
St Césaire (Rougemont).....	607 03	607 03	892 97	183 70	152 00	1835 70
St. Paul d'Abbotsford et diss.....	217 41	217 41	338 71	131 20	687 32
Ste. Angèle.....	202 08	202 08	377 92	82 40	365 20	1027 60
Notre Dame de Bonsecours (Richelieu).....	98 70	98 70	301 30	60 50	460 50
L'Ange Gardien.....	284 95	284 95	346 57	164 08	795 60
St. Hyacinthe (ville).....	486 50	486 50	636 84	300 00	1423 34
St. Hyacinthe (paroisse).....	335 20	335 20	714 80	1050 00
St. Hyacinthe le Confesseur.....	102 34	102 34	109 34	18 00	229 68
St. Damase.....	304 56	304 56	665 89	99 20	1069 65
La Présentation.....	238 84	238 84	334 49	71 20	644 53
St. Barnabé.....	160 92	160 92	439 08	604 00	1204 00
St. Jude.....	277 02	277 02	822 98	1100 00
St. Denis No. 1 (village).....	120 13	120 13	229 87	80 00	430 00
St. Denis No. 2 (paroisse).....	199 74	199 74	379 26	80 00	659 00
St. Charles.....	152 73	152 73	347 27	102 00	602 00
Total.....	6671 46	6671 46	12116 99	2433 03	2325 20	23546 68

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention mensuelle.	Cotisation pour élever la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
S. BOIVIN.						
St. Fidèle.....	105 58	105 58	150 42	79 00	160 00	495 00
Malbaie.....	384 42	384 42	407 10	640 20	800 00	2231 72
St. Agnès.....	209 75	209 75	54 65	184 20	448 60
St. Irénée.....	129 49	129 40	110 51	137 00	377 00
Eboulements.....	274 68	274 68	165 32	199 00	85 00	724 00
St. Urbain (pas de rapport).....	111 04
Settrington.....	111 96	111 96	48 04	22 00	182 00
Baie St. Paul.....	405 20	405 20	274 80	325 00	1005 00
Petite Rivière.....	77 54	77 54	15 76	65 00	158 30
Isle aux Coudres.....	93 26	93 26	80 33	173 59
Desalles.....	48 44	48 44	32 76	20 00	101 20
St. Placide.....	65 32	65 32	54 68	86 00	40 00	246 00
Callières.....	10 78	10 78	1 22	20 00	32 00
St. Simon.....	48 44	48 44	59 21	79 65	187 30
Saguenay (Riv. aux Canards) (pas de rapport).....	25 58
Escoumains.....	95 06	95 06	82 94	45 00	223 00
Tadoussac.....	60 92	60 92	7 08	12 00	10 00	90 00
Bergeronnes.....	37 79	37 79	6 61	10 00	54 40
Petites Bergeronnes.....	16 76	16 76	38 24	30 00	25 00	110 00
St. Marguerite.....	12 89	12 89	7 11	20 00	28 00	68 00
Pointe aux Esquimaux.....	111 95	111 95	105 00	216 95
Natashouan (pas de rapport).....	46 50
Mille Vaches.....	53 12	53 12	30 00	9 00	92 12
Anticosti.....	60 00	60 00	50 00	12 00	122 00
Sault au Cochon.....	40 00	40 00	25 00	130 00	195 00
Total.....	2636 47	2453 35	1566 45	2226 38	1287 00	7533 18

V. MARTIN.

Chicoutimi (village).....	180 92	180 92	19 08	162 00	362 00
Chicoutimi (paroisse) et diss.....	351 56	351 56	854 52	228 00	1434 08
Grande Baie.....	169 36	169 36	214 39	189 60	573 35
Bagotville (village).....	56 76	26 76	69 10	104 00	229 86
St. Alphonse (Bagotville).....	150 78	150 78	424 22	309 00	232 00	1116 00
Laterrière.....	171 30	171 30	138 70	218 20	802 00	1330 20
St. Jean.....	79 48	79 48	6 60	100 00	186 08
Hébertville.....	192 48	192 48	407 52	284 00	62 66	946 66
Harvey.....	68 70	68 70	31 30	40 00	144 00	284 00
Ouiatchouan.....	110 40	110 40	264 60	96 00	129 00	600 00
Jonquières.....	167 54	167 54	50 96	62 80	281 30
St. Jérôme.....	142 86	142 86	359 13	87 50	130 00	719 49
Ste. Anne (Tremblay).....	150 52	150 52	169 48	280 80	600 80
Metabetchouan.....	77 28	77 28	122 72	94 00	294 00
St. Prime d'Achuapmouchuan.....	53 24	53 24	126 76	101 60	281 60
Kiogami (St. Syriac).....	40 00	40 00	24 00	64 00
Total.....	2163 18	2163 18	3252 48	2288 10	1599 66	9303 42

GEORGE THOMPSON.

Grenville No. 1 et diss.....	110 40	110 40	232 92	114 40	457 72
Grenville No. 2.....	113 64	113 64	514 23	160 00	787 87
Grenville No. 3.....	64 68	64 68	52 64	117 32
Harrington No. 1.....	38 06	38 06	99 06	15 84	152 96
Harrington No. 2.....	34 42	34 42	32 08	39 00	105 50
Chatham No. 1 et diss.....	334 68	334 68	297 30	690 17	1322 15
Chatham No. 2.....	109 74	109 74	126 97	147 00	383 71
Gore et Wentworth.....	178 31	178 31	118 00	72 00	368 31
Lachute.....	216 88	216 88	461 99	413 40	1092 27
St. Andrews et diss.....	288 57	288 57	390 75	252 00	931 32
Dundee.....	205 46	205 46	138 80	493 00	837 26
St. Anicet No. 1 et diss.....	255 08	255 08	382 69	401 76	421 58	1461 11
St. Anicet No. 2 et diss.....	143 64	143 64	321 29	86 60	551 53
Godmanchester et diss.....	266 90	266 90	969 15	307 92	460 00	2003 97
Elgin.....	145 58	145 58	382 05	166 68	694 31
Huntingdon (village) et diss.....	99 10	99 10	586 05	298 40	983 55
Hinchinbrooke et diss.....	317 02	317 02	565 20	529 73	260 00	1671 95
Franklin.....	187 14	187 14	527 86	200 48	915 48

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaler la subvention.	Cotisation au-delà de la subvention et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
GEORGE THOMPSON.—<i>Suite.</i>						
Hemmingford et diss.....	311 44	311 44	1040 26	665 00	186 81	2203 51
Havelock et diss.....	186 10	186 10	567 52	279 95	1033 57
Montréal Cité (protestants).....	3737 11	3737 11	42441 03	168000 00	214178 14
Total.....	7343 95	7343 95	50056 40	173031 77	1821 39	232253 51
C. B. ROULEAU ET B. MAGRATH.						
Aylmer et diss.....	227 02	227 02	703 93	120 10	1051 05
Notre Dame de Bonsecours.....	57 92	57 92	88 40	38 20	184 52
Ste. Angélique et diss.....	225 73	225 73	518 08	148 87	892 68
St. André Avellin.....	243 12	243 12	856 88	129 60	1229 60
Lochaber et diss.....	230 66	230 66	596 34	89 90	916 90
Buckingham et diss.....	375 08	375 08	1866 92	233 20	2475 20
Templeton.....	277 54	277 54	872 46	74 70	65 27	1289 97
Hull.....	132 60	132 60	1236 36	116 16	1485 12
Masham.....	111 96	111 96	190 11	34 00	370 00	706 07
Lowe.....	147 66	147 66	152 34	36 95	336 95
Maniwaki.....	45 84	45 84	199 06	69 63	314 53
Waterloo.....	164 16	164 16	130 84	364 00	659 00
Eardley et diss.....	145 46	145 46	386 54	107 00	639 00
Ange Gardien et diss.....	160 26	160 26	814 47	70 00	1044 73
Hartwell et Suffolk.....	86 36	86 36	20 00	106 36
St. Etienne et diss.....	335 34	335 34	702 94	110 33	400 00	1548 61
Ripon.....	183 00	183 00	13 84	58 75	255 59
St. Joseph de Wakefield (pas de rapport).....	40 66
St. Malachie.....	66 62	66 62	79 38	57 60	203 60
Montebello.....	104 80	104 80	295 20	56 00	456 00
Notre Dame de Hull et diss.....	599 62	599 62	2276 38	495 00	3371 00
Wright et Northfield.....	179 10	179 10	354 90	100 80	624 80
Ste. Cécile de Masham et diss.....	135 32	135 32	69 04	35 00	239 36

Hull et pas de rapport..... 52 72
Ripon et Kensington..... 62 60
..... 222 90
..... 354 90
..... 381 10
..... 442 82
..... 65 00
..... 118 00
..... 303 78
..... 305 00
..... 325 00
..... 685 70

Hincks (pas de rapport).....	52 72					
Egan et Kensington.....	62 60	62 60	237 40	65 00		365 00
Onslow et diss.....	256 90	256 90	381 10	118 00		756 00
Bristol.....	280 78	280 78	868 19	146 95	393 78	1689 70
Clarendon.....	347 42	347 42	52 58	174 40		574 40
Litchfield.....	53 90	53 90	135 97	62 40		252 27
Calumet et diss.....	140 26	140 26	253 81	49 10	40 00	483 17
Mansfield et Pontefract.....	102 08	102 08	67 92	121 50		291 50
Sheen.....	61 04	61 04	451 96	25 60	140 00	678 60
Chichester.....	77 67	77 67	722 33	240 00		1040 00
Allumettes.....	195 20	195 20	719 80	183 08	300 00	1398 08
Portage du Fort.....	84 68	84 68	414 76	150 64		650 08
Thorne.....	81 04	81 04	167 42	214 50	128 00	590 96
St. Elizabeth.....	107 54	107 54	180 46	50 40		338 40
Bryson.....	44 94	44 94	507 06	60 00		612 00
Waltham.....	52 46	52 46	267 54	45 00	68 00	433 00
Leslie et Clapham.....	51 56	51 56	33 44	22 40		107 40
Litchfield Lower.....	19 36	19 36	197 54	25 20	6 00	248 10
Total.....	6347 98	6254 60	18063 69	4319 96	1911 05	30549 30

RÉV. M. M. FOTHERGILL.

Québec (cité) protestants.....	781 46	781 46	371 47	56080 00		57232 93
Stoneham.....	47 06	47 06	220 94	78 00		346 00
St. Dunstan.....	46 08	46 08	73 92	10 00	300 00	430 00
St. Gabriel Est.....	95 72	95 72	4 28	26 60		126 60
St. Gabriel Ouest.....	124 68	124 68		10 00		134 68
Total.....	1095 00	1095 00	670 61	56204 60	300 00	58270 21

F. E. JUNEAU.

Québec (cité) catholiques.....	4991 43	4991 43	2338 90	159328 00		166658 33
Chateau Richer.....	210 14	210 14	244 37	228 44	44 95	727 90
St. Joachim.....	119 88	119 88	120 12	83 20		323 20
St. Tite.....	86 10	86 10	53 90	36 00	220 00	396 00
L'Ange Gardien.....	136 24	136 24	92 59	159 69		388 52
Ste. Anne.....	149 88	149 88	9 72	70 00		229 60
Laval.....	99 09	99 09	52 91	57 20		209 20
St. Laurent.....	128 96	128 96	5 28	108 56		242 80
St. Jean.....	186 50	186 50	152 50	513 75		852 75

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour éгалer la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifiée.	Total prélevé.
F. E. JUNEAU.— <i>Suite.</i>	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
St. François.....	71 69	71 69	48 39	62 00	182 08
Ste. Famille.....	108 32	108 32	68 80	177 12
St. Pierre.....	144 02	144 02	162 67	180 00	486 69
Portneuf et diss.....	232 48	232 48	207 52	181 52	621 52
Grondines No. 1.....	123 25	123 25	184 03	33 96	341 24
Grondines No. 2.....	71 96	71 96	56 59	134 00	262 55
St. Casimir.....	246 64	246 64	119 36	148 00	514 00
Deschambault.....	311 95	311 95	73 02	142 40	527 27
St. Alban.....	203 26	203 26	131 64	91 92	426 82
Cap Santé.....	175 32	175 32	111 45	85 00	371 77
St. Basile.....	261 30	261 30	112 05	73 76	446 71
St. Raymond et diss.....	421 18	421 18	231 59	190 00	32 00	874 77
Ste. Catherine.....	164 04	164 04	69 30	168 50	401 84
Ecureuils.....	72 72	72 72	91 28	38 00	202 00
Pointe aux Trembles.....	204 94	204 94	25 10	251 00	481 04
St. Augustin.....	244 16	244 16	319 03	19 50	582 69
Ste. Jeanne de Neuville.....	137 66	137 66	284 89	90 16	85 55	598 20
St. Ubald.....	60 26	60 26	37 74	95 20	193 20
Beauport (paroisse).....	449 88	449 88	745 86	2365 00	3560 74
St. Michel de Beauport.....	76 50	76 50	82 50	168 00	16 00	343 00
Charlesbourg.....	312 08	312 08	617 56	250 70	1180 34
St. Ambroise.....	440 92	446 92	119 08	349 66	317 68	1227 34
Ancienne Lorette.....	290 00	290 00	250 00	198 00	738 00
Ste. Foye et diss.....	211 04	211 04	644 96	200 00	1056 00
St. Columban et diss.....	631 96	631 96	368 04	316 77	1316 77
St. Roch (nord) et Banlieue.....	348 32	348 32	344 68	173 60	856 60
Cap Rouge.....	123 00	123 00	77 50	110 00	300 00	610 50
St. Sauveur et diss.....	1279 26	1279 26	490 36	990 36	2759 98
Tewkesbury Nos. 1 et 2.....	42 20	42 20	63 20	35 00	140 40
Total.....	13568 53	13568 53	8383 82	166176 11	2381 18	191509 64

F. X. VALADE.

Hochelaga et diss.....	137 80	137 80	1098 04	135 35	1371 19
Côte St. Louis et diss.....	287 68	287 68	1504 45	96 60	1889 73
Côte Visitation et diss.....	59 74	59 74	120 26	40 85	220 85
Côte des Neiges et diss.....	282 99	282 99	1454 41	20 00	1757 40
Côte St. Pierre.....	513 78	513 78	442 55	87 50	1043 83
St. Henri et diss.....	793 78	793 78	7206 22	70 00	1200 00	9270 00
Longue Pointe.....	131 30	131 39	14 70	99 70	245 70
Pointe aux Trembles et diss.....	136 76	136 76	214 64	227 56	578 96
Rivière des Prairies.....	101 18	101 18	121 19	92 44	314 81
Sault au Récollet.....	169 09	169 09	82 96	92 00	344 05
Haut du Sault.....	43 38	43 38	56 62	61 00	161 00
St. Jean Baptiste (village) et diss.....	572 48	572 48	1548 27	312 30	2433 05
Côte St. Michel.....	100 00	100 00	190 00	45 00	335 00
Montréal (cité) catholiques.....	10127 55	10127 55	42347 40	334976 00	387450 95
St. Laurent et diss.....	378 06	378 06	1246 59	202 00	1826 65
Lachine (village) et diss.....	220 27	220 27	800 73	302 80	1323 80
Ste. Anne.....	151 44	151 44	36 00	187 44
Ste. Geneviève No. 1.....	122 08	122 08	178 92	27 00	328 00
Ste. Geneviève No. 2.....	48 70	48 70	1 14	13 20	63 04
Ste. Geneviève No. 3.....	99 62	99 62	71 05	30 80	201 47
Pointe Claire.....	191 17	191 17	477 60	204 75	873 52
Isle Bizard.....	108 44	108 44	91 56	29 60	229 60
Ste. Anne de Bellevue.....	62 72	62 72	437 28	128 00	628 00
St. Joseph (Soulanges).....	274 94	274 94	543 21	322 28	1140 43
St. Clet.....	137 28	137 28	482 38	198 00	817 66
St. Polycarpe et diss.....	518 45	518 45	730 21	170 80	295 00	1714 46
St. Ignace.....	213 26	213 26	457 26	164 00	120 75	955 27
Côteau Landing et diss.....	259 74	259 74	489 76	70 25	819 75
Vaudreuil et diss.....	434 03	434 03	863 98	255 05	1553 06
Rigaud (paroisse) et diss.....	319 87	319 87	166 23	199 20	685 30
Rigaud (village).....	119 62	119 62	754 88	119 00	993 50
Isle Perrot.....	121 44	121 44	470 56	21 20	613 20
Ste. Marthe et diss.....	274 68	274 68	401 59	98 84	775 11
Newton (Ste. Justine).....	159 36	159 36	447 60	81 60	688 56
Lachine (paroisse).....	128 97	128 97	694 03	126 00	949 00
Total.....	17801 65	17801 65	66208 27	339157 67	1615 75	424783 34

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour éгалer la subvention	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
C. GERMAIN.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Arundel.....	26 24	26 24	30 00	56 24
Mille Isles No. 1.....	19 48	19 48	76 52	6 00	16 80	118 80
Mille Isles No. 2.....	26 37	26 37	39 63	10 00	76 00
Mille Isles No. 3.....	29 36	29 36	18 64	5 50	53 50
Morin et diss.....	72 33	72 33	301 41	69 40	8 00	451 14
St. Eustache.....	369 49	369 49	805 23	127 80	1302 52
St. Augustin et diss.....	206 36	206 36	508 88	105 40	55 99	876 63
St. Joseph et diss.....	167 80	167 80	167 80
St. Benoit.....	209 48	209 48	390 52	98 08	698 08
St. Hermas.....	169 74	169 74	410 26	115 00	695 00
St. Placide.....	152 22	152 22	281 70	433 92
Ste. Scholastique.....	285 72	285 72	1165 00	133 60	1584 32
Côte Ste. Marie (pas de rapport).....	32 46
Côte St. Joachim et diss.....	55 20	55 20	197 05	38 44	290 65
St. Columban.....	87 80	87 80	182 20	29 00	299 00
St. Canut No. 1.....	54 68	54 68	331 67	61 20	152 00	599 55
St. Canut No. 2.....	29 10	29 10	90 90	120 00
St. Jérôme No. 4.....	32 98	32 78	99 83	132 81
Ste. Monique.....	107 80	107 80	192 20	64 40	364 40
St. Vincent de Paul.....	301 30	301 30	298 29	253 20	852 79
Ste. Rose (paroisse).....	235 86	235 86	365 14	107 27	708 27
Ste. Rose (village).....	95 58	95 58	314 42	151 00	561 00
St. Martin (village) No. 1.....	107 79	107 79	224 13	56 50	388 42
Côte St. Elzéar.....	48 06	48 06	97 86	25 00	170 92
Côte St. Antoine.....	51 17	51 17	20 80	30 00	101 97
Bas de St. Martin.....	37 01	37 01	85 89	20 40	143 30
Haut de St. Martin.....	42 72	42 72	67 28	20 35	130 35
Haut du bord de l'eau.....	53 76	53 76	48 04	28 00	129 80
Bas du bord de l'eau.....	38 84	38 84	76 49	30 00	145 33
L'Abord à Plouffe.....	109 62	109 62	62 00	171 62

C. GERMAIN.—*Suite.*

Terrebonne (paroisse).....	108 58	108 58	270 40	30 00	408 98
Terrebonne (village).....	136 37	136 37	296 08	51 20	483 65
Ste. Thérèse (village).....	169 48	169 48	162 77	72 00	404 25
Ste. Thérèse (paroisse) et diss.....	165 07	165 07	431 55	76 00	66 00	738 62
Ste. Anne des Plaines.....	236 42	236 42	142 33	95 20	473 95
Ste. Sophie (New Glasgow) et diss.....	192 08	192 08	281 32	111 36	584 76
St. Jérôme (paroisse) et diss.....	314 56	314 56	337 66	126 00	778 22
St. Jérôme (village)	150 54	150 54	380 14	49 60	580 28
St. Sauveur et diss.....	239 62	239 62	379 10	125 80	744 52
Ste. Adèle.....	203 92	203 92	314 45	63 20	581 57
St. Janvier (village).....	42 74	42 74	211 76	20 00	129 00	403 50
St. Janvier (paroisse).....	91 06	91 06	472 73	48 00	611 79
St. Janvier No. 1 Bas.....	30 40	30 40	88 22	20 00	138 62
St. Hippolyte et diss.....	125 58	125 58	54 96	45 60	226 14
Ste. Agathe (Beresford).....	188 06	188 06	64 94	86 00	339 00
Ste. Marguerite de Wexford.....	123 90	123 90	20 00	143 90
St. François de Sales.....	112 21	112 21	226 79	36 40	375 40
Total.....	5886 91	5854 45	10805 18	2753 86	427 79	19841 28

W. J. ALEXANDER.

Chénier.....	242 34	242 34	642 78	300 24	339 37	1524 73
Tingwick et diss.....	151 86	152 86	253 37	70 00	476 23
Chester (est).....	200 52	200 52	111 42	145 00	399 00	855 94
Chester (ouest).....	177 66	177 66	142 34	168 00	110 00	598 00
Chester (nord).....	101 31	101 31	121 69	76 80	299 80
Blandford.....	69 23	69 23	80 77	36 48	186 48
Warwick (pas de rapport).....	221 70
St. Christophe.....	167 14	167 14	270 36	56 00	162 50	656 00
St. Norbert.....	110 66	110 66	114 34	73 60	298 60
Stanford.....	320 00	320 00	130 00	224 00	674 00
Bulstrode.....	99 48	99 48	140 52	79 20	319 20
Ste. Clotilde.....	48 18	48 18	245 82	294 00
Arthabaskaville.....	94 81	94 81	805 19	225 60	82 00	1207 60
St. Albert.....	48 18	48 18	448 82	497 00
Victoriaville.....	185 08	185 08	206 92	392 00
Actonvale et diss.....	240 14	240 14	357 86	198 00	796 00
St. André d'Acton.....	94 28	94 28	503 72	35 20	362 00	995 20
St. Théodore d'Acton.....	160 53	160 53	358 47	90 40	356 00	965 40
St. Guillaume d'Upton.....	328 84	328 84	126 16	84 00	539 00

TABLEAU des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.—*Suite.*

DISTRICT D'INSPECTION DE	Subvention annuelle.	Cotisation pour égaliser la subvention.	Cotisation au-delà de la subven- tion et cotisations spéciales.	Rétribution mensuelle.	Cotisation pour construction d'édifices.	Total prélevé.
<i>W. J. ALEXANDER.—Suite.</i>						
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
St. Bonaventure d'Upton	148 58	148 58	62 14	152 10	362 82
Grantham	107 67	107 67	395 33	68 50	571 50
St. Germain de Grantham.....	259 74	259 74	581 41	147 20	988 35
Wickham et diss.....	66 89	66 89	53 11	28 80	148 80
Wickham (ouest).....	54 68	54 68	214 32	28 50	297 50
St. Fulgence et diss.....	176 76	176 76	689 12	273 40	1139 28
Wendover et Simpson.....	99 62	99 62	501 00	199 20	799 82
St. Romuald et diss.....	350 27	350 27	1492 79	121 20	265 00	2139 26
Notre Dame des Anges et diss.....	357 54	357 54	594 08	153 60	484 00	1589 22
Roxton	413 65	413 65	887 07	243 20	1543 92
Ely (sud) et diss.....	164 54	164 54	186 65	144 96	52 00	548 15
Stukeley (nord) et diss	146 62	146 62	961 39	80 00	180 00	1368 01
Ste. Cécile et diss.....	149 22	149 22	394 38	178 00	721 60
St. Valérien.....	160 66	160 66	235 38	67 00	342 00	805 04
Ste. Anne de Stukely.....	123 26	123 26	422 50	167 00	712 76
Total.....	5842 64	5620 94	12641 22	3915 18	3133 87	25311 21
<i>W. THOMPSON.</i>						
Lingwick.....	104 02	104 02	240 91	92 42	437 35
Winslow (sud) et diss.....	126 63	126 63	386 94	1230 09	184 84	1928 41
Shenley (St. Honoré).....	124 02	124 02	25 98	76 40	136 00	362 40
Medgermet	45 20	45 20	19 80	30 00	95 00
Leeds.....	357 68	357 68	305 32	93 00	756 00
Inverness et diss.....	289 10	289 10	330 15	207 40	826 65
Nelson.....	212 09	212 09	401 40	218 00	303 69	1135 18
Ireland (sud).....	112 60	112 60	387 40	500 00
Ireland (nord).....	58 56	58 56	256 44	44 10	359 10
Sacré Cœur de Marie.....	74 02	74 02	55 98	38 40	168 40
Total.....	1503 92	1503 92	2410 32	2029 72	624 53	6568 49

TABLEAU récapitulatif des sommes prélevées pour l'instruction publique dans la Province de Québec pour l'année 1873-74.

INSPECTEURS.	Subvention	Cotisation	Cotisation au-delà	Rétribution	Cotisation pour	Total prélevé.
	annuelle.	pour éгалer la subvention.	de la subven- tion et cotisations spéciales.	mensuelle.	construction d'édifices.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1 J. B. F. Painchaud.....	411 94	411 94	1025 06	407 40	100 00	1944 40
2 L. Lucier.....	2310 56	2286 01	2641 73	2022 52	1398 67	8348 93
3 P. Tremblay.....	1995 78	1995 78	3959 54	1409 71	654 35	8019 38
4 G. Tanguay.....	8981 03	8981 03	6479 57	4098 23	830 24	20389 07
5 J. Crépeault.....	5812 49	5812 49	4130 94	2973 76	1681 20	14598 39
6 E. Carrier.....	5623 03	5544 39	3433 99	4162 72	1036 40	14177 50
7 P. F. Béland.....	4859 75	4821 17	3895 35	2229 96	352 25	11298 73
8 A. D. Dorval.....	9236 64	9236 64	12339 62	2780 75	4441 51	28798 52
9 L. M. Laplante.....	4947 40	4947 40	5272 68	2748 60	641 19	13609 87
10 Hubbard et Stenson.....	9991 84	9991 84	26954 95	5685 36	10033 78	52665 93
11* L. Grondin.....	5348 19	5348 19	17307 56	3533 30	1502 88	27691 93
12 J. A. McLaughlin.....	4286 11	4286 11	13676 01	4711 68	1273 12	23946 92
13 P. Hubert.....	7219 43	7219 43	7537 42	4751 67	3534 89	23043 41
14 M. Caron.....	5094 02	5094 02	11140 41	2672 00	1909 30	20815 73
15 J. N. A. Archambault.....	5618 71	5576 25	9866 05	4388 96	1483 34	21314 60
16 J. B. Delage.....	6671 46	6671 46	12116 99	2433 03	2325 20	23546 68
17 S. Boivin.....	2636 47	2453 35	1566 45	2226 38	1287 00	7533 18
18 V. Martin.....	2163 18	2163 18	3252 48	2288 10	1599 66	9303 42
19 George Thomson.....	7343 95	7343 95	50056 40	173031 77	1821 39	232253 51
20 Rouleau et McGrath.....	6347 98	6254 60	18063 69	4319 96	1911 05	30549 30
21 Rév. M. M. Fothergill.....	1095 00	1095 00	670 61	56204 60	300 00	58270 21
22 F. E. Juneau.....	13568 53	13568 53	8383 82	166176 11	3381 18	191509 64
23 F. X. Valade.....	17801 65	17801 65	66208 27	339157 67	1615 75	424783 34
24 C. Germain.....	5886 91	5854 45	10805 18	2753 86	427 79	19841 28
25 W. J. Alexander.....	5842 64	5620 94	12641 22	3915 18	3133 87	25311 21
26 Wm. Thompson.....	1503 92	1503 92	2410 32	2029 72	624 53	6568 49
Total.....	152598 61	151883 72	315836 31	803113 00	49300 54	1320133 57

RÉCAPITULATION

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées pour l'année 1873-74.

No.	DISTRICT D'INSPECTION DE	No. de municipalités. No. d'arrondissements. No. de maisons d'école. No. d'écoles en opération sous contrôle.				ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.				ÉCOLES MODÈLES DE GARÇONS.				ÉCOLES MODÈLES DE FILLES.						
						Nombre.	Garçons.	Filles.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	Alexander W. J.	47	245	224	199	185	3191	3138	6329	4284	1	153	4	157	130	3	631	46	677	520
2	Archambault J. N. A.	28	110	107	111	86	1984	1886	3870	2762	3	133	122	255	203
3	Bégin D.	18	95	70	94	85	1694	1881	3575	2386
4	Béland P. F.	24	162	96	129	119	2633	2692	5325	3601	2	46	45	91	70
5	Boivin S.	23	70	70	71	63	1505	1467	2972	2218	2	95	60	155	115
6	Carrier E.	24	153	101	141	126	2845	2550	5395	4038	5	263	128	391	328	1	72	10	82	60
7	Caron M.	31	135	137	128	98	2320	2659	4979	4381	6	451	70	521	440
8	Crépault J.	27	135	102	159	141	2957	2954	5911	4888	3	101	63	164	152	7	287	225	512	444
9	Delage J. B.	31	175	161	170	153	2997	2672	5669	4510	2	94	33	127	118
10	Dorval A. D.	36	144	136	139	129	2854	2531	5385	3320	5	318	73	391	284
11	Fontaine A.	19	73	72	73	59	1579	1364	2943	2166	3	93	60	153	135

12) Fothergill M. Crév. 23 8 10 18 21 22 603 486 1104 610 3 280 125 405 330 1 78 20 108 100

12	Fothergill M. (rév.) ^r	8	10	18	21	22	663	486	1154	810	1	78	30	108	100
13	Gay A.....	35	98	99	93	86	1578	2012	3590	2452	2	280	125	405	230
14	Grondin L.....	29	130	123	130	97	2837	3216	6053	3403	7	693	114	807	441	1	76	16	92	80
15	Hubbard H.....	32	284	278	273	271	3750	3420	7170	5021	1	40	30	70	55
16	Hubert P.....	35	170	119	159	140	3253	3378	6631	4642	4	476	219	695	569	2	157	20	177	146
17	Juneau F. E.....	43	160	131	210	173	5004	5039	10043	8009	11	263	423	686	600	7	166	226	392	328
18	Laplante L. M.....	27	156	148	156	138	2442	4151	6693	4643	1	40	10	50	45
19	Lucier L.....	13	42	41	37	32	792	590	1382	1110
20	Lyster W. G. (rév.).....	19	33	36	27	27	428	462	890	650
21	Magrath B.....	28	75	78	71	69	1352	1514	2866	1970
22	McLaughlin J. A.....	24	226	226	225	219	3056	2653	5709	4809
23	Painchaud J. B. F.....	3	8	8	8	7	147	164	311	260
24	Pilon A.....	44	146	133	145	125	2635	2427	5062	3823	5	184	126	310	270
25	Savard E.....	17	56	58	58	54	905	1043	1948	1281
26	Stenson M.....	46	190	177	177	177	3194	3412	6606	4613	1	19	12	31	25
27	Tanguay G.....	31	174	126	169	154	2512	2664	5176	3778	6	320	94	414	308	1	35	23	58	50
28	Thompson W.....	17	72	73	64	62	987	878	1865	1428
29	Thomson G.....	32	153	158	161	137	4447	2835	7282	4812	2	75	195	270	260	2	75	175	250	240
30	Tremblay T.....	26	46	40	38	36	760	869	1629	1266
31	Valade F. X.....	51	164	136	164	69	2132	2406	4538	3861	13	1090	305	1395	1175	7	1285	212	1497	1275
		868	3890	3482	3799	3339	69438	69413	138851	101195	82	5147	2271	7418	5853	34	2942	1023	3965	3343

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées pour l'année 1873-74.—*Suite.*

No.	ÉCOLES MODÈLES MIXTES.									ACADÉMIES DE GARÇONS.					ACADÉMIES DE FILLES.					ACADÉMIES MIXTES.				
	GARÇONS.				FILLES.															GARÇONS.				
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.
1	7	287	4	291	228	322	35	357	287	2	222	36	258	171
2	2	64	36	100	75	37	29	66	50	1	180	206	386	310	10	939	1051	1990	1597
3	7	177	129	306	204	179	173	352	221	1	121	88	209	180
4	8	133	130	263	209	125	158	283	237	3	105	75	180	158	3	236	148	384	325	1	35	15	50	40
5	4	170	165	335	260	1	75	40	115	90	1	95	80	175	160
6	4	117	63	180	146	125	71	196	179	5	821	226	1047	922
7	8	251	58	312	256	212	61	273	242	1	87	87	87	7	500	162	662	645	2	43	38	81	76
8	4	111	52	163	140	103	56	159	140	1	165	75	240	220	2	227	134	361	325
9	5	188	55	243	202	188	54	242	201	2	235	160	395	336	9	739	194	933	793
10	4	89	74	163	123	93	46	139	108	9	590	328	918	805
11	2	75	51	126	110	73	15	88	70	1	72	47	119	115	6	419	225	644	524

12																		21	350	420	770	700	
13																		2	40	30	70	60	
14					13	268	271	539	383														
15	183	76	259	161	6	84	74	158	188									1	15	14	29	20	
16					1	11	6	17	14	1	40	11	51	40	35	35	30	3	25	96	121	85	
17	36	30	66	48	5	71	73	144	100									59	1322	979	2301	2045	
18	6	5	11	10														3	48	41	89	78	
19					1	25	20	45	40														
20					7	85	101	186	147														
21					19	358	402	760	555									6	55	68	123	95	
22	122	261	383	320	27	331	259	590	490	1	14	14	14	18	18	18							
23					1	12	13	25	20														
24					10	127	103	230	185									3	45	45	90	75	
25					1	15	9	24	20									1	44	70	114	97	
26	24	4	28	22	15	285	302	587	439									6	36	53	89	67	
27					1	9	4	13	12									1	12	18	30	25	
28					7	143	112	255	193									1	19	17	36	28	
29	18	102	120	105	39	830	745	1575	1210									25	480	420	900	700	
30					2	19	22	41	30														
31					15	233	257	490	407	5	76	40	116	70	72	42	114	89	54	4610	5365	9975	9362
	453	521	974	761	229	3871	3667	7538	5689	10	181	100	281	213	135	58	193	161	198	7400	7906	15306	13919

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées pour l'année 1873-1874.—*Suite.*

No.	ÉCOLES INDÉPENDANTES SUPÉRIEURES.								COLLÈGES.				ÉCOLES NORMALES				Total des institutions d'éducation de tout genre.	Total des élèves des institutions d'éducation de tout genre.		Grand total des élèves.	Grand total de l'assistance moyenne.	
	GARÇONS.				FILLES.													Garçons.	Filles.			
	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Assistance moyenne.	Nombre.	Cours élémentaire.	Cours supérieur.	Total.	Nombre.	Garçons.	Filles.						Total.
1	1	50	102	152	223	4479	4586	9065	6288
2	7	314	700	1014	111	3885	3853	7738	5890
3	1	40	72	112	96	2140	2487	4627	3150
4	1	48	96	144	139	3252	3584	6836	4737
5	71	1984	1768	3752	2764
6	1	80	160	240	142	3635	3896	7531	5931
7	141	3778	4085	7863	6965
8	2	68	140	208	163	4005	3803	7808	6782
9	3	285	400	685	181	3860	4564	8424	6253
10	6	6	6	1	80	154	234	159	3805	3742	7547	4810
11	1	60	100	160	76	2240	2085	4325	3397

12 / 4 / 40 / 41 / 81 / 75 / 60 / 40 / 100 / 90 / 2 / 95 / 101 / 286 / / / / / / / / / 51 / 1400 / 1125 / 2525 / 2132 / 98 / 2179 / 2393 / 4673 / 3069

12	4	40	41	81	75	60	40	100	90	2	95	191	286	51	1400	1125	2525	2132
13	98	2179	2393	4572	3069
14	131	4651	4876	9527	6103
15	4	28	10	38	28	72	33	105	75	3	10	234	334	300	4995	4326	8921	5990
16	5	30	30	20	435	290	725	665	1	64	136	200	169	4793	4991	9784	6937
17	12	26	46	72	54	1643	969	2612	2455	1	152	271	423	1	38	60	98	288	9012	9300	18312	13848
18	1	3	4	7	7	4	5	9	9	1	100	221	321	152	3199	4067	7266	5334
19	38	849	839	1688	1349
20	34	513	563	1076	797
21	96	1924	1920	3844	2349
22	262	3472	3658	7130	5194
23	8	159	177	336	290
24	1	23	23	23	4	200	651	851	162	3692	4786	8478	5822
25	1	21	40	61	62	1095	1403	2498	1605
26	1	30	53	83	209	3315	4635	7950	5028
27	1	62	123	185	178	3414	3697	7111	5170
28	72	1020	1222	2242	1468
29	1	5	25	30	26	2	152	331	483	1	19	99	118	238	8315	7591	15906	12737
30	42	882	1044	1926	1453
31	38	1415	615	2030	1830	1690	897	2587	2310	6	456	920	1376	1	59	59	256	14590	16287	30877	27584
	66	1547	770	2317	2069	3904	2234	6138	5634	41	2457	5095	7552	3	116	159	275	4348	110132	117353	227485	171226

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées pour l'année 1873-74.—*Suite.*

No.	Élèves depuis l'A. B. C. jusqu'à la lecture courante.			Élèves lisant couramment.			Élèves lisant bien.			Élèves écrivant.			Arithmétique.			Calcul mental.			Tenue des livres.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
1	1849	1561	3410	2138	2154	4292	492	871	1363	1862	2277	4139	1450	1928	3378	583	887	1470	43	17	60
2	667	585	1252	1050	1045	2095	2168	2223	4391	2269	2527	4796	2088	2270	4358	1626	1700	3326	404	206	610
3	661	761	1422	773	508	1281	965	959	1924	701	758	1459	816	940	1756	426	508	934	69	40	109
4	1063	858	1921	964	1107	2071	1225	1619	2844	1844	2684	4528	1817	2529	4346	509	689	1198	973	1254	2227
5	652	572	1224	645	643	1288	600	640	1240	1651	1274	2925	1651	1274	2925	1074	856	1930	156	96	252
6	819	901	1720	1183	1325	2508	1641	1662	3303	2605	2843	5448	2279	2422	4701	2201	2131	4332	362	205	567
7	611	658	1269	1313	1429	2742	1837	2015	3852	2850	3080	5930	2855	3002	5857	2730	2887	5617	140	104	244
8	1113	1098	2211	1568	1616	3184	1290	1123	2413	2795	2696	5491	1573	1576	3149	876	958	1834	134	145	279
9	917	1041	1958	1225	1156	2381	1618	2467	4085	2241	2301	4542	2064	2002	4066	959	887	1846	88	30	118
10	1231	1020	2251	1017	984	2001	1760	1535	3295	1646	1718	3364	1756	1774	3530	448	756	1204	128	122	250
11	886	871	1757	635	624	1259	719	590	1309	700	750	1450	941	911	1852	534	340	874	55	25	80

12 525 404 729 450 452 902 401 493 594 1002 1005 2007 1206 618 2021 1122 1001 2123 421 304 726
 13 525 404 729 450 452 902 401 493 594 1002 1005 2007 1206 618 2021 1122 1001 2123 421 304 726
 14 525 404 729 450 452 902 401 493 594 1002 1005 2007 1206 618 2021 1122 1001 2123 421 304 726

12	325	404	729	450	452	902	401	493	894	1002	1005	2007	1206	815	2021	1132	1001	2133	421	304	725
13	886	954	1840	701	783	1484	581	667	1248	710	759	1469	800	735	1535	375	313	688	15	27	42
14	887	881	1768	1170	1243	2413	2594	2752	5346	2842	2985	5827	3017	3098	6115	628	438	1066	514	414	928
15	600	519	1119	1010	883	1893	2265	3644	5909	2042	1855	3897	1710	1552	3262	881	780	1661	55	19	74
16	1185	1061	2246	1268	1105	2373	2206	2959	5165	1917	1895	3812	1828	1720	3548	1106	1015	2121	269	233	502
17	2451	2517	4968	3672	4242	7914	2889	2541	5430	6049	6065	12114	5418	5514	10932	4478	3723	8201	681	310	991
18	982	948	1930	952	1102	2054	1265	2017	3282	1340	1842	3182	1232	1667	2899	605	883	1488	41	137	178
19	375	293	668	244	246	490	259	271	530	455	503	958	499	510	1009	404	429	833	21	25	46
20	160	140	300	200	180	380	196	200	396	450	614	1064	265	200	465
21	475	521	996	690	691	1381	909	558	1467	601	659	1260	835	730	1565	288	273	561	28	28
22	618	518	1136	1375	1371	2746	1479	1769	3248	2029	1923	3952	2147	1882	4029	591	114	1145	101	55	156
23	64	66	130	61	68	129	37	40	77	57	63	120	47	41	88	51	48	99
24	1083	1013	2096	1373	1459	2832	930	2620	3550	1896	1881	3777	1722	1960	3682	1722	1960	3682	184	80	264
25	174	198	372	347	345	692	860	574	1434	450	614	1064	407	483	890	153	150	303	18	19	37
26	1036	980	2016	1848	1959	3807	879	1248	2127	1368	1834	3202	1193	1579	2772	657	828	1485	27	24	51
27	833	796	1629	903	940	1843	1698	1941	3639	1528	1842	3370	1666	1931	3597	1085	1260	2345	127	194	321
28	261	240	501	333	286	619	398	724	1122	652	574	1226	588	522	1110	392	338	730	18	4	22
29	1069	1060	2129	2262	2254	4516	4530	4731	9261	6300	6194	12494	6941	6674	13615	6941	6674	13615	534	340	874
30	216	244	460	342	401	743	311	412	723	439	504	943	322	304	626	652	713	1365	7	7
31	5018	4967	9985	5787	6519	12306	3651	4935	858	10155	11150	21305	9850	12080	21930	11910	13730	25640	1357	1172	2529
	29167	28246	28246	37499	39120	76619	42653	50800	93453	63446	67669	131115	60983	64625	125608	46017	47709	93726	6970	5601	12571

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées pour l'année 1873-74. — Suite.

No.	Mathématiques.			Mesurage.			GRAMMAIRE.						Orthographe.			Analyse et grammaire raisonnée.		
	Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.	Anglaise.			Française.			Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.
							Garçons.	Filles.	Total.	Garçons.	Filles.	Total.						
1	5	5	10	9	1	10	81	121	202	791	1225	2016	2107	2374	4481	528	922	1450
2	761	783	1544	1666	1828	3494	702	768	1470	858	1028	1886
3	6	6	16	16	124	47	171	617	750	1367	1195	1337	2532	781	729	1510
4	44	5	49	44	5	49	215	229	444	1607	2371	3978	1657	2415	4072	1266	1900	3166
5	137	31	168	115	23	138	147	68	215	1160	984	2144	1160	984	2144	682	773	1455
6	42	28	70	49	28	77	367	263	630	1257	1529	2786	2732	2877	5609	1290	1552	2842
7	8	11	19	69	8	77	298	354	652	1047	1180	2227	2915	3216	6131	1171	1329	2500
8	119	31	150	112	112	261	251	512	1595	1557	3152	1595	1557	3152	950	1002	1952
9	34	14	48	35	11	46	64	37	101	1012	1006	2018	1020	1006	2026	608	592	1200
10	47	47	85	5	90	349	82	431	1007	1139	2146	2699	2297	4996	852	1067	1919
11	52	52	33	33	198	43	241	655	645	1300	827	858	1685	654	582	1236

12 262 30 202 2 227 245 1870 271 271 542 834 919 1753 928 701 1329
 13 200 325 434 292 410 702 391 547 928 800 421 721

12	253	39	292				927	943	1870	271	271	542	834	919	1753	628	701	1329
13				2		2	209	225	434	292	410	702	391	547	938	300	421	721
14	392	200	592	370	120	490	657	605	1262	1623	1667	3290	1917	1911	3828	1556	1584	3140
15							410	779	1189							182	440	622
16	90	21	111	90	21	111	248	50	298	1114	1182	2296	2147	1843	3990	946	936	1882
17	348	49	397	346	42	388	1176	1148	2324	3891	4477	8368	4350	4653	9003	3288	4037	7325
18				4	54	58	51	144	195	931	1040	1971	761	856	1617	749	901	1650
19							36	59	95	154	232	386	409	428	837	101	237	398
20							70	76	146				376	375	751			
21	35	5	40	10	1	11	330	322	652				893	904	1797	187	168	355
22	91	100	191				696	774	1470	67	50	117	2638	2404	5042	696	774	1470
23							5	2	7	21	19	40	18	17	35			
24	53	6	59	161	59	220	230	124	354	1189	1422	2611	1201	1428	2629	1189	1422	2611
25				6	5	11	27	37	64	274	412	686	218	343	561	218	343	561
26	4	8	12				63	203	266	613	1023	1636				124	347	471
27	17		17	21	7	28	276	206	482	961	1496	2457	2022	2539	4561	1019	1475	2494
28	12	14	26				235	269	504	2	5	7	781	699	1480	12	27	39
29	791	8	799	524	8	532	4303	4207	8510	2438	2534	4972	6842	6891	13733	1748	1761	3509
30							67	125	192	207	283	490	341	407	748	182	224	406
31	535	175	710	1366	1193	2559	2345	3460	5805	6079	7022	13101	10022	11538	21560	3908	4515	8423
	3115	750	8865	3467	1591	5058	15226	16036	31262	32541	37759	70300	54170	58391	112561	26733	31780	58522

12	268	251	519	1104	1002	2106	524	324	848	178	17	195	28	7	35	19	16	35	27	53	80
13	120	120	208	423	631	215	480	695	65	65	48	48
14	471	502	973	1608	1738	3346	1296	1425	2721	357	30	387	429	225	654	141	222	363	10	129	139
15	20	20	40	926	1779	2105	110	164	274
16	366	373	739	561	554	1115	924	967	1891	57	12	69	369	257	626	512	505	1017	4	13	17
17	825	1254	2079	1835	1281	3116	3453	3376	6829	333	256	589	594	290	884	1057	1579	2636	5	90	95
18	128	199	327	469	622	1091	654	861	1515	10	59	69	210	289	499	15	155	170	5	73	78
19	28	78	106	116	130	246	172	241	413	230	192	422	30	30	10	10
20	70	72	142
21	49	51	100	308	326	634	134	117	251	15	12	27
22	446	411	857	1238	1143	2381	300	347	647	2	100	102
23	30	30	60	42	45	87
24	190	234	424	733	902	1635	924	1078	2002	92	2	94	282	128	410	325	401	726	122	122
25	21	28	49	125	190	315	261	386	647	6	6	12	32	20	52	161	184	345	18	18
26	18	18	296	436	732	503	753	1256	21	20	41	105	105	58	58
27	492	894	1386	408	686	1094	809	1340	2149	10	10	206	52	258	187	158	345	50	101	151
28	20	24	44	223	232	455	172	194	366	6	8	14
29	3248	3216	6464	4714	4558	9272	3425	3405	6830	1965	2111	4076	3055	3081	6136	460	460
30	7	7	14	61	68	129	70	84	154	15	19	34
31	1111	1524	2635	2130	2412	4542	4096	5039	9135	536	519	1055	666	354	1020	7919	11211	21130	395	665	1060
	11393	13880	25273	24861	26999	51860	27345	32084	59429	4137	3450	7587	5020	2829	7849	17680	21064	38744	701	2887	3588

GRAND TABLEAU STATISTIQUE préparé d'après les rapports des inspecteurs, des commissaires, et syndics d'écoles, et d'après ceux des institutions d'éducation supérieure subventionnées pour l'année 1873-74.—*Suite.*

No.	Instituteurs.				Traitements.					Institutrices.				Traitements.					Bibliothèques publiques.	OBSERVATIONS
	Diplômés.	Religieux.	Non diplômés.	Total.	Au-dessous de \$100.	De \$100 à \$200.	De \$200 à \$400.	De \$400 et au-dessus.	Total.	Diplômées.	Religieuses.	Non diplômées.	Total.	Au-dessous de \$100.	De \$100 à \$200.	De \$200 à \$400.	De \$400 et au-dessus.	Total.	Nombre.	
1	9	7	1	17	8	4	3	2	17	204	16	10	230	124	104	2	230
2	8	52	60	52	6	2	60	82	71	153	28	71	54	153	8	800
3	13	1	14	14	14	83	7	13	103	90	13	103	1	600
4	4	4	8	4	4	8	127	9	136	116	20	136
5	8	8	3	5	8	55	4	8	67	52	15	67	5	1005
6	10	8	3	21	1	8	11	1	21	116	58	5	179	98	79	2	179	7	4250
7	21	6	6	33	16	13	4	33	98	52	150	54	94	2	150	1	800
8	5	10	16	13	2	15	134	22	3	159	79	78	2	159	12	3477
9	10	38	48	36	3	8	1	48	149	25	2	176	25	147	4	176	9	1740
10	12	29	3	44	34	4	5	1	44	115	37	3	155	76	74	5	155	14	6990
11	13	29	42	35	5	2	42	54	22	2	78	45	32	1	78	12	7050

12	6	24	30	12	6	12	30	16	18	34	11	20	3	34
13	23	6	1	30	8	22	30	44	16	15	75	70	5	75
14	13	16	29	7	22	29	105	41	2	148	106	1	41	148	1	1200
15	25	2	27	22	5	27	313	6	319	314	5	319
16	11	15	26	18	6	2	26	141	8	1	150	104	41	5	150	15	5915
17	30	58	88	59	1	21	7	88	143	115	64	322	225	94	3	322
18	7	15	22	10	7	5	22	164	42	206	179	25	2	206	3	1650
19	7	2	9	2	7	9	25	4	3	32	4	27	1	32
20	7	2	9	1	6	2	9	14	11	25	9	14	2	25
21	18	18	1	13	4	18	79	4	83	78	4	1	83
22	33	2	2	37	3	25	9	37	222	3	225	22	195	7	1	225
23	7	1	8	1	4	3	8
24	16	14	I	31	15	12	4	31	123	35	2	160	50	103	7	160
25	1	3	4	3	1	4	51	5	6	62	46	15	1	62	2	400
26	4	1	5	2	2	1	5	166	25	20	211	147	63	1	211	1	500
27	6	6	1	5	6	146	33	20	199	183	14	2	199	13	6635
28	11	11	11	11	46	15	61	28	31	2	61
29	90	90	4	10	76	90	265	265	13	148	84	20	265
30	5	5	2	3	5	35	2	37	6	31	37
31	52	110	124	286	112	3	113	58	286	117	193	196	506	360	80	66	506	48	36170
472	435	174	1081	294	235	351	201	1081	3432	840	434	4706	2174	2196	273	63	4706	152	81182	

TABLEAU C.

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.

DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INSTITUTION.

No.	Nom de l'institution et où située.	Date de sa fondation.	Par qui fondée.	Composition du corps administratif.	Composition du corps administratif. (S'il est composé d'ecclésiastiques, de laïques ou de religieux, et de quel ordre religieux.)
1	Universités.....				
2	Collèges classiques.....				
3	Collèges industriels.....				
4	Académies de garçons ou mixtes.....				
5	Académies de filles.....				
6	Ecoles modèles.....				
7	Ecoles normales.....				
8	E. modèles annexées aux E. normales.....				

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

FINANCES.

No.	Dépenses annuelles de l'institution.	Revenu annuel de l'institution provenant de toutes sources.	Rétribution annuelle perçue de chaque élève pour l'enseignement.	Idem pour la pension.	Nombre d'élèves recevant l'instruction gratuitement.	Nombre d'élèves recevant gratuitement la pension.	Nombre d'élèves recevant gratuitement partie de la pension.	Sources de revenus.	Valeur des propriétés foncières possédées par l'institution, y compris les édifices occupés, etc.	Montant total des dettes de l'institution.	Etat sommaire de ces dettes.
1	59598	58572	434000	60000
2	311416	266543	181	56	204	1984765	337417
3	66890	68050	441	6	85	328800	101755
4	53647	52252	1597	9	31	271960	90039
5	237307	233986	3907	344	391	756520	253965
6	132940	126659	3941	381	146	557067	92539
7	30791	30791	275	73	200000
8	40
	892589	836853	10382	796	930	4533112	935715

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.											
No.	Valeur des édifices occupés pour les fins de l'institution.	Dimensions et description sommaire des édifices.	Nombre d'années dont se compose le cours d'études.	Nature de l'enseignement religieux.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des élèves.	Nombre de volumes composant la bibliothèque des professeurs.	Nombre total de volumes.	Nombre de globes et planétaires.	Nombre de cartes géographiques ou autres possédées par l'institution.	Valeur du musée d'histoire naturelle.	Valeur du cabinet de physique.
1	361000	27900	27900
2	1403135	44563	94161	138724	83	881	11390	26625
3	174900	6438	3637	10075	24	237	1132
4	174800	4131	5977	10108	62	506	200	3552
5	442958	13076	11748	24824	105	1129	800
6	398369	9074	7785	16859	112	1972	130	260
7	800	7550	8350	17	259	1000	4000
8	4	75
	2955162	78082	158758	236840	407	5059	13520	35569

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves apprenant l'arithmétique	Nombre d'élèves s'exerçant au calcul de mémoire.	Nombre d'élèves apprenant la tenue des livres.	Nombre d'élèves apprenant l'algèbre.	Nombre d'élèves apprenant la géométrie.	Nombre d'élèves apprenant la trigonométrie.	Nombre d'élèves apprenant les sections coniques.	Nombre d'élèves apprenant le calcul différentiel et intégral.	Nombre d'élèves apprenant la physique.	Nombre d'élèves apprenant à faire des observations météorologiques.	Nombre d'élèves apprenant l'astronomie.	Nombre d'élèves apprenant la chimie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire naturelle.	Nombre d'élèves dont le français est la langue maternelle apprenant l'anglais.	Nombre d'élèves, dont l'anglais est la langue maternelle apprenant le français	Nombre d'élèves apprenant la grammaire française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale française.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques françaises.
1	81	81	71	28	3	53	30	36	102	66	62
2	3119	1701	658	480	494	161	55	15	294	112	251	290	274	2704	1343	2791	2264	2043
3	2265	2214	612	131	209	8	23	114	33	8	55	25	40	1584	251	1723	1400	1539
4	5001	4101	1169	536	415	32	35	75	6	45	56	145	2518	480	2396	2034	2002
5	9352	8311	1147	214	113	4	1	66	33	12	231	29	404	3553	746	6973	6660	6754
6	18613	15625	2557	500	682	79	17	174	43	8	48	32	458	7268	1401	11591	10712	9828
7	256	256	256	171	171	52	89	12	52	71	220	157	121	275	256	197
8	807	807	365	25	31	15	15	15	230	372	288	530	530	289
	39413	33015	6764	2138	2196	407	159	372	635	158	730	534	1873	18156	4696	26341	23856	22652

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.

No.	Nombre d'élèves s'exerçant à la versification française.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification française.	Nombre d'élèves apprenant l'analyse grammaticale anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire anglaise.	Nombre d'élèves écrivant les dictées orthographiques anglaises.	Nombre d'élèves apprenant la versification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la composition ou amplification anglaise.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire latine.	Nombre d'élèves apprenant la versification latine.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification latine.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire grecque.	Nombre d'élèves s'exerçant à la composition ou amplification grecque.	Nombre d'élèves apprenant la grammaire hébraïque.	Nombre d'élèves apprenant l'italien.	Nombre d'élèves apprenant l'allemand.	Nombre d'élèves apprenant la géographie.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire sainte.
1	34	34	34	47	65	57	68	63	64	22	9	18
2	147	1186	1950	2104	2261	57	1275	1574	545	669	977	123	2	91	2817	1432
3	52	404	834	1067	1195	22	234	11	8	1	1	12	1521	936
4	63	557	2109	1009	2357	111	1470	135	3	102	24	19	3008	1915
5	157	3983	1933	2033	1959	97	1079	3	4	5656	4846
6	242	3484	3610	2589	3414	280	2188	126	9	20	2	9105	10613
7	146	275	157	275	118	48	40	4	4	256	210
8	25	419	199	393	70	30	15	426	456
	661	9785	11164	9158	11888	601	6481	1989	605	911	1089	211	24	3	118	22789	20426

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire ancienne.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire d'Angleterre.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire de France.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire du Canada.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire des Etats-Unis.	Nombre d'élèves apprenant l'histoire générale.	Nombre d'élèves apprenant les belles-lettres.	Nombre d'élèves apprenant la rhétorique.	Nombre d'élèves apprenant la déclamation.	Nombre d'élèves apprenant la philosophie intellectuelle et morale.	Nombre d'élèves apprenant la théologie.	Nombre d'élèves apprenant les éléments de la jurisprudence.	Nombre d'élèves apprenant les éléments du droit constitutionnel.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture théorique.	Nombre d'élèves apprenant l'agriculture pratique.	Nombre d'élèves apprenant l'horticulture.	Nombre d'élèves suivant un cours commercial spécial.	Nombre d'élèves apprenant le dessin linéaire.
1	73	3	11	261	57	48	32
2	758	828	518	920	460	844	350	203	1043	250	152	23	212	144	733	183
3	117	68	77	719	47	89	80	64	220	10	20	6	15	290	15	554	167
4	259	417	313	1801	69	338	43	76	801	5	8	651	119	37	740	322
5	804	411	779	2899	160	239	107	413	796	21	245	57	355	2	86
6	714	866	1407	6164	146	711	123	143	635	68	14	2000	123	121	421	590
7	128	162	44	228	12	118	198	234	44	178	40	177
8	240	80	204	45	50	190	395
	3093	2835	3138	12935	894	2384	901	910	3779	659	229	6	108	3576	314	697	2640	1952

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

COURS D'ÉTUDES.—*Suite.*

No.	Nombre d'élèves apprenant l'architecture.	Nombre d'élèves apprenant la couture.	Nombre d'élèves apprenant la broderie.	Nombre d'élèves apprenant le dessin.	Nombre d'élèves apprenant la peinture.	Nombre d'élèves apprenant la musique instrumentale.	Nombre d'élèves apprenant la musique vocale.	Nombre d'élèves s'exerçant à la gymnastique.	Nombre d'élèves apprenant la natation.	Nombre d'élèves apprenant l'équitation.	Nombre d'élèves apprenant l'escrime.	Nombre d'élèves apprenant la danse.	Description sommaire des matières composant le cours d'études. (Le 65 colonnes précédentes ont rapport à l'information demandée dans celle-ci, et en répondant aux questions qu'elles comportent, on peut s'exempter d'emplir la présente.)
1	32	32	60
2	114	256	27	597	1908	388	100	20
3	15	111	8	217	945	332
4	29	40	25	531	397	188	1142	765	142	10	15
5	8	7071	2279	274	79	1821	3473	30
6	52	4747	976	153	17	615	6178	246	75	29	7
7	60	170	105	252	137
8	100	32	5	510	190
	250	12018	3280	1559	528	3548	14408	2148	317	39	27	15

TABLEAU RÉCAPITULATIF générale de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

SANTÉ ÉLÈVES.

II No.	NOMBRE D'ÉLÈVES ATTEINTS LE MALADIES GRAVES DANS L'ANNÉE								NOMBRE D'ÉLÈVES DÉCÉDÉS DURANT L'ANNÉE.									
	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies graves des organes digestifs.	Néuralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Luxations, fractures, et autres accidents.	Nombre total d'élèves malades durant l'année.	Inflammation et autres maladies du cerveau.	Consomption, bronchites et autres maladies des organes de la respiration.	Pleurésie.	Maladies des organes digestifs.	Néuralgie et autres maladies du système nerveux.	Fièvres et maladies épidémiques.	Tués accidentellement.	Noyés accidentellement.	Morts par suite d'autres causes.	Nombre total d'élèves décédés durant l'année.
1
2	1	27	4	12	16	57	9	126	3	3	3	1	10
3	5	4	1	2	143	11	166	2	2	2	19	1	26
4	17	8	5	2	199	2	233	2	2	13	10	3	9	39
5	15	12	6	14	7	166	6	226	3	5	21	3	32
6	32	48	25	10	37	581	14	747	2	6	5	79	6	18	116
7	1	1	2
8	1	1
	70	99	40	37	65	1147	42	1500	9	18	7	3	136	11	9	31	224

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

No.	CARRIÈRE EMBRASSÉE PAR LES ÉLÈVES SORTIS DEPUIS DEUX ANS.													PROFESSEURS.			
	Nombre d'élèves sortis après avoir terminé tout leur cours, l'année précédente.	Nombre d'élèves sortis après avoir fait plus de la moitié du cours.	Nombre de ces élèves continuant ailleurs leurs études.	Nombre d'élèves sortis depuis deux ans ayant embrassé l'état ecclésiastique.	Nombre d'élèves se livrant à l'enseignement.	Nombre d'élèves se livrant à l'agriculture.	Nombre d'élèves se préparant au barreau.	Nombre d'élèves se préparant à la médecine.	Nombre d'élèves se préparant au notariat.	Nombre d'élèves étudiant l'arpentage.	Nombre d'élèves étudiant le génie civil.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant au commerce.	Nombre d'élèves se livrant ou se préparant à quelque branche d'industrie.	Nombre d'élèves ayant quitté le pays.	Noms des professeurs, lecteurs, instituteurs ou institutrices.	Montant du traitement de chaque professeur ou lecteur, instituteur ou institutrice.	Nombre de religieuses institutrices.
1	59	2	2	10	84	223	41	41
2	213	176	49	115	23	91	27	47	13	6	10	198	37	11
3	1	42	63	1	1	6	6	339	42	23
4	71	244	127	2	66	211	1	2	1	10	4	237	154	23
5	145	569	59	6	183	8	43	562
6	270	568	258	9	160	281	8	2	1	349	116	131	266
7	121	6	1	122	4	7
8
	880	1565	495	143	596	650	121	273	14	65	62	1131	349	231	835

TABLEAU RÉCAPITULATIF général de toutes les institutions d'éducation supérieure.—*Suite.*

PROFESSEURS.				ÉLÈVES.														
No.	Nom. d'institutrices laïques.	Nombre de professeurs ecclésiastiques ou religieux.	Nom. de professeurs laïques.	Nombre total de professeurs, d'instituteurs ou d'institutrices.	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre d'élèves externes.	Nombre d'élèves demi-pensionnaires.	Nom. d'élèves pensionnaires.	Nom. d'élèves catholiques.	Nombre d'élèves protestants.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le comté où se trouvent l'institution.	Nombre d'élèves dont les parents résident ailleurs, dans le Bas-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident dans le Haut-Canada.	Nombre d'élèves dont les parents résident aux États-Unis.	Nombre d'élèves au-dessous de 16 ans.	Nombre d'élèves au-dessus de 16 ans.	Nombre total des élèves.
1	7	69	76	610	506	104	332	278	182	269	136	23	3	610	610
2	4	270	53	327	4405	65	1726	879	1865	3647	823	2450	1364	73	583	2774	1696	4470
3	8	88	23	119	2716	452	1807	413	648	2597	271	2293	417	13	145	2442	426	2868
4	50	51	70	171	5354	1247	6163	331	107	4546	2055	6238	308	6	49	5768	833	6601
5	45	1	608	298	12652	8257	1543	3150	12825	125	11900	766	21	263	11391	1559	12950
6	199	58	140	663	14358	16203	28274	948	1339	27877	2684	30093	335	22	111	29226	1335	30561
7	6	4	24	41	116	159	125	150	161	114	164	110	1	275	275
8	6	6	485	365	850	532	318	850	836	14	850
	312	478	386	2011	28342	30843	47708	4114	7363	52517	6668	54170	3569	271	1175	52440	6745	59185

TABLEAU D.

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1874-75.

N ^o .	LIVRES DISTRIBUÉS PAR	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-8.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-12.	Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, grand in-18.	Cours d'histoire du Canada, par l'abbé Ferland.	Cours d'histoire générale, par les Frères.	Le Canada sous l'Union, par Turcotte.	Mélanges historiques et littéraires, par Larue.	Clef du tableau stéréométrique, par Baillargé.	Conférences de pédagogie.	Histoire populaire du Canada, par Larue.	Histoire du Canada, par Toussaint.	Le journal de la jeunesse.	Magasin d'éducation.	La Femme chrétienne.
1	Le Ministre de l'instruction publique.....	16	200	280	143	16	37	16	14	18	12	51	50	6	8	6
2	L'Inspecteur Archambault		24	25	100	4	8	6	5	6		36	4			4
3	“ Alexander.....		22	30	110		10	3	1	2		30	10			1
4	“ Béland.....		24	26	100		6	2	1	2		30	7			1
5	“ Boivin.....		20	25	55		6	1		1		28	8			1
6	“ Bégin.....		13	20	75		6	3		1		30	6			1
7	“ Crépeault.....		24	30	90	2	8	4	1	2		50	10			2
8	“ Caron.....		24	30	100	2	5	3	2	3		28	2			3
9	“ Carrier.....		23	28	100	2	6	3	1	1		50	6			2
10	“ Dorval.....		20	24	75	2	6	3	2	2		18	4			2
11	“ Delage.....		26	38	100	2	8	4	2	4		36	4			3
12	“ Fothergill.....															
13	“ Fontaine.....		20	24	75	2	6	3	2	2		18	4			2

14	"	Grondin	24	24	50	6	3	1	40	8	2		
15	"	Gay	15	20	50	6	2	1	18	6	1		
16	"	Hubert	22	28	110	2	8	5	2	3	42	8	3		
17	"	Hubbard		
18	"	Juneau	30	35	125	4	5	8	5	6	40	2	5		
19	"	Lucier	16	22	50	6	1	20	18		
20	"	Laplante	26	32	110	2	10	4	1	3	30	10	2		
21	"	Lyster		
22	"	McGrath		
23	"	McLaughlin		
24	"	Painchaud	4	8	6	2	6	8		
25	"	Pilon	24	30	100	2	6	3	2	4	30	2	2		
26	"	Prémont	18	20	50	6	4	1	35	10	1		
27	"	Stenson	32	40	100	2	8	3	1	1	60	6	2		
28	"	Savard	12	18	50	6	1	1	45	14	1		
29	"	G. Thomson	8	18	10	5		
30	"	W. Thompson		
31	"	Tanguay	24	42	100	2	8	4	2	1	50	8	2		
32	"	Tremblay	8	12	30	6	1	20	20		
33	"	Valade	50	60	175	6	12	8	5	8	50	4	6		
			16	753	989	2249	52	212	98	50	73	12	891	239	6	8	55

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1874-75.—*Suite.*

No.	Le deuxième centenaire de l'érection de l'évêché de Québec.	Vingt années de missions.	Légendes de St. Joseph.	Causeries agricoles, par Barnard.	Biographies canadiennes.	Le Rév. Père Jogues.	Jean Rivard, le défricheur.	La vraie politesse.	Cours d'économie.	Simple lectures sur les sciences.	Histoire générale.	Discours sur l'histoire universelle.	Chefs-d'œuvre classiques de la littérature française.	Morceaux choisis des classiques français.	Leçons d'agriculture.	Leçons d'horticulture.	Éléments de morale.	Géographie moderne, par Toussaint.	La tenue des livres, par Lacasse.
1	15	12	6	23	34	7	29	16	5	6	6	10	8	16	10	6	4	30
2	5	2	6	36	15	4	20	6	4	2	2	4	6	2	2	2	12	6
3	2	2	5	30	12	2	20	12	3	1	1	2	2	2	2	18	8
4	3	2	6	30	10	1	25	15	3	1	3	1	1	15	4
5	2	1	8	25	10	20	13	2	1	1	1	20	7
6	2	1	2	30	12	1	25	6	1	1	1	1	1	14	3
7	3	2	3	50	12	2	50	10	3	1	1	2	4	2	2	2	18	6
8	3	1	4	25	10	1	18	10	2	1	2	1	12	8
9	3	2	2	40	9	2	20	6	4	1	1	2	5	2	2	18	6
10	3	2	3	20	16	2	20	10	3	1	1	2	4	1	2	1	12	8
11	3	2	7	40	15	1	35	19	7	1	1	6	3	4	2	15	9
12
13	3	2	3	20	18	2	20	10	3	1	1	2	4	1	2	1	12	8

14	3	1	2	40	12	2	25	2	1	1	3	2	1	1	12	6
15	2	2	3	22	8	2	20	6	2	1	1	1	1	1	12	6
16	5	2	6	40	18	2	25	10	4	2	1	4	3	2	2	2	14	8
17
18	10	1	4	25	10	3	20	5	2	1	2	2	5	3
19	1	1	3	10	8	12	8	1	8	2
20	4	2	5	36	15	2	20	10	3	1	1	2	3	2	2	2	18	8
21
22
23
24	1	1	4	5	2	5	1
25	3	2	6	36	12	2	20	10	6	2	2	5	4	6	2	12	8
26	3	2	2	30	12	2	15	12	1	1	2	1	1	1	10	4
27	4	1	3	45	15	2	36	6	1	1	2	2	2	1	18	8
28	1	1	30	8	1	25	3	2	1	14	3
29	12	4	1	1	1	3	3
30
31	4	2	2	40	20	2	50	10	1	1	2	1	1	1	6	6
32	1	1	2	12	7	16	4	16	1
33	10	1	6	40	20	4	30	6	4	4	2	3	5	6	3	3	4	12	10
98	49	101	776	342	49	633	231	66	22	19	48	15	79	44	46	32	361	150	

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1874-75.—*Suite.*

No.	Traité d'arithmétique.	Le conseiller du peuple.	Les oiseaux insectivores et les ordres d'ornement et forestiers.	Morceaux choisis de Bossuet.	Histoire des temps anciens et modernes.	La vertu en action.	Une lecture par jour.	Le Père Eloi.	Traité du calcul mental, par Juneau.	Dictionnaire d'histoire.	Petit manuel d'agriculture.	Grammaire française.	Petite morale en action.	Syllabaire gradué.	Le marchand d'Anvers.	Batavia.	Exercices orthographiques.	Livres divers.	Livres anglais pour catholiques.	
1	30	1																		
2	1	3	10	2	2	4	4	2		2	1				2	2	1	6		
3	4	2	12	2	2	8		3	4	1	6	4	6	4	1	1	4	3		
4		1	10	3	3	6		3	1	1	2		4	1				1		
5	5	1	6	2		4		2	5		1	5	3	5			5			
6	2	1	8	2		4		3	2	1	4	2	3	2			2	2		
7	3	8	16	4	2	8	4	4	3		17	3	6	3			3			
8		1	6	1	3		4		1	3	2			1	1	1		1		
9	5	6	10	3	8	6	4	3	6		6	4	4	6	2	2	6			
10		2	12		2	2			1	1	2			1	1	1	1	1		
11	1	2	12	3	8	6	4	2	1	4	3			3	3	3	1	3		
12																				
13	1	2	12		2	3			1	2	2				1	1	1	1		

14	2	3	10	2	2	5	3	2	6	2	4	2	2	1	2
15	1	2	8	1	2	4	1	1	1	2	1	2	1	1	3
16	1	12	3	6	6	3	1	3	4	6	2	2	1	11
17
18	5	3	2	8	4
19	4	2	4	4	4	4	2	4	1	12	3	4	2	2	1
20	1	2	12	2	3	6	2	1	1	3	1	2	2	2	2	2
21
22
23
24	10	3	10	4	10	5	5
25	1	2	10	3	6	4	4	2	1	2	3	3	4	4
26	3	4	4	6	4	4	2	1	6	2	2	2	1
27	3	12	2	8	6	3	4	6	3	6	3	2	2	3	5
28	2	1	6	2	6	3	4	10	2	3	2	2
29	6	2	2	4
30
31	3	3	12	2	4	5	2	2
32	12	1	1	1	20	20	20	1	15	12
33	6	6	4	2	4	4	5	2	2	8
95	57	193	53	83	108	40	55	79	37	122	60	56	60	24	24	56	61

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1874-75.—*Suite.*

No.	Publiés par Sadlier.	Publiés par McGrath.	Publiés par Murphy.	Publiés par Cunningham.	Publiés par Dunigan.	Publiés par Kelly.	The Catholic Publication Society.	The Late Rev. Doherty.	General History and the History of Canada.	Livres divers.	Livres anglais pour protestants.	Publiés par Routledge.	Publiés par Warnac.	Publiés par Nimmo.	Publiés par Nelson.	Publiés par Chambers.	Publiés par Galpin.	Publiés par Sampson.	Publiés par MacMillan.
1	51	32	10	8	13	7	22	8	23	4									
2	10	4	2	3		2		2	5	2		4	6	1	2	2			
3	12	12	4	3		1	3	7	8	5		8	9	1	4	1		1	
4	5	6	3	2				3	6			6	5		1	1			
5																			
6	2							2	2										
7																			
8	7	6	2	2			2	2	4	1		15	18		6				
9	13	10	4	3	2		2	6	8	2		2	5			3			
10	2	2		2				2	2			4	6	1	2	1			
11	5	7	2	2				4	4			5	6		1				
12	4	4	1				8			2		49	44	7	12		4		7
13	2	2		2				1	1			4	2		2				

14	10	10	3	3	5	9	30	25	4	7	4	1	1	3
15	12	12	4	2	1	2	7	10	6	8	2	1
16	10	5	3	2	1	1	2	3	5	2	6	5	1	1	1	1
17	102	110	35	25	25	17
18	18	8	2	1	4	4	3	2	3
19	8	8	1	1	4	8
20	12	6	2	3	1	2	4	2	4	1	2	1
21	50	50	10	12	3	4
22	50	54	20	10	12	1	14
23	100	104	35	25	25	17
24	3	4	1	7	1	3
25	4	8	2	1	5	4	5	6	1	2	1
26	6	7	1	2	1	14	7	2
27	12	14	5	4	2	2	10	8	3	16	15	2	6	1	2
28
29	20	14	2	2	4	1	7	3	4	3	100	60	26	25	4	12	4	9
30	55	55	20	10	4	6
31	5	6	1	1	5	2	2	1	1
32	4	8	2	16
33	18	10	6	3	3	6	12	6	6	06	18	2	6	4	1
	255	197	64	52	20*	22	54	108	160	36	630	629	168	164	24	86	7	82

TABLEAU des livres envoyés aux inspecteurs d'écoles pour être donnés en prix en 1874-75.—*Suite.*

No.	Publiés par Nisbet.	Publiés par Strahan.	Publiés par Griffith.	Publiés par Bemrose.	Publiés par Bell.	Publiés par Ticknor.	Publiés par Beeton.	Publiés par Griffin.	Publiés par Ingram.	Publiés par Putnam.	Publiés par Lovell	Publiés par Dawson.	The History of Canada, by H. H. Miles, L.L.D., D.C.L.	Livres divers.	Total des livres français.	Total des livres anglais.	Total des livres anglais pour catholiques.	Total des livres anglais pour protestants.	Total des livres français et anglais.
1	1147	178	178	1325
2	2	1	1	5	400	54	30	24	454
3	1	1	1	7	410	90	55	35	500
4	1	6	355	45	25	20	400
5	300	300
6	294	6	6	300
7	480	480
8	2	1	6	1	325	75	26	49	400
9	3	6	1	428	70	50	20	498
10	3	1	6	296	34	10	24	330
11	1	1	6	456	44	24	20	500
12	3	2	1	1	2	8	13	3	170	15	155	170	
13	1	1	6	300	30	8	22	330

14	4	1	3	1	15	1	330	140	40	100	470
15	1	1	1	10	240	80	50	30	320
16	1	1	1	4	444	56	34	22	500
17	6	4	2	2	6	5	20	2	2	6	6	17	8	400	400	400
18	380	45	40	5	425
19	240	30	30	270
20	1	1	1	1	6	410	50	30	20	460
21	1	2	17	1	150	150	150
22	4	4	7	2	2	1	12	2	1	4	3	12	15	230	230	230
23	6	4	6	2	10	5	20	3	2	3	6	17	10	400	400	400
24	1	100	20	15	5	120
25	1	1	1	6	392	48	24	24	440
26	285	40	40	325
27	1	1	1	9	1	470	115	60	55	585
28	280	280
29	3	6	3	6	2	5	6	2	3	2	6	12	18	46	80	420	60	360	500
30	1	5	2	12	10	180	180	180
31	1	425	25	18	7	450
32	260	30	30	290
33	4	1	8	600	120	70	50	720
47	26	18	13	20	16	61	9	8	5	48	36	213	97	10127	3375	968	2407	13502	

TABLEAU B.

INDIQUANT la circonscription de chaque district d'inspection et donnant les noms des comtés ou parties de comté qu'elle renferme, avec la résidence et le traitement des inspecteurs.

No.	Nom de l'inspecteur et description de son district d'inspection.	Résidence.	Traite-ment.
1	J. B. F. Painchaud, Iles de la Magdeleine.....	Iles de la Magdeleine....	\$125
2	Ludger Lussier, comté de Bonaventure.....	Carleton.....	650
3	T. Tremblay, comté de Gaspé.....	Grande Rivière, Gaspé... ..	700
4	G. Tanguay, comtés de Kamouraska, et Témiscouata.....	St. Gervais.....	1000
5	Savard Edouard, comté de Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	700
6	S. Boivin, comtés de Charlevoix et Saguenay.....	Baie St. Paul.....	550
7	Wm. Thompson, écoles prot-stantes des comtés de Mégantic, Dorchester, Beauce, Wolfe et Compton.....	Leeds.....	700
8	Ed. Carrier, comtés de Dorchester et de Lévis.....	Lévis.....	850
9	P. F. Béland, comtés de Beauce et de Lotbinière.....	Ste. Julie.....	800
10	J. Crépault, comtés de Bellechasse, Montmagny et l'Islet... ..	St. Valier.....	850
11	F. E. Juneau, comté de Portneuf et population catholique de la cité de Québec.....	Québec.....	1000
12	Rév. M. M. Fothergill, population protestante de la cité et du comté de Québec.....	Québec.....	400
13	P. Hubert, comtés de St. Maurice, Maskinongé et Champlain.....	Trois-Rivières.....	850
14	W. J. Alexander, comtés de Drummond et Arthabaska, et les écoles catholiques de Chester, Tingwick, Kingsey et Durham.....	Roxton Falls, Seford....	1000
15	L. M. Laplante, comtés de Nicolet et Yamaska.....	St. Grégoire.....	850
16	H. Hubbard, écoles protestantes des comtés de Stanstead, Richmond, Compton, et partie de Drummond et Arthabaska.....	Sherbrooke.....	900
17	M. Stenson, écoles catholiques des comtés de Wolfe, Richmond, Compton et de la ville électorale de Sherbrooke... ..	Wotton.....	1000
18	O. A. McLaughlin, écoles protestantes de Shefford, Brome et Missisquoi.....	Sweetsburgh.....	800
19	J. N. Archambault, comtés de Richelieu, Verchères et Chambly.....	Varennnes.....	900
20	J. B. Delage, comtés de Bagot, Rouville et St. Hyacinthe... ..	St. Césaire.....	900
21	Michel Carou, comtés de Napierville, Iberville et St. Jean... ..	St. Jean.....	800
22	Georges Thompson, comté de Huntingdon, partie de Châteauguay et d'Argenteuil, et la population protestante de la cité de Montréal.....	Huntingdon.....	1000
23	F. X. Valade, comtés Jacques-Cartier, Hochelaga, Vaudreuil et Soulanges, et la population catholique de la cité de Montréal.....	Longueuil.....	1000
24	A. D. Dorval, comtés de Montcalm et L'Assomption....	L'Assomption.....	950
25	L. Grondin, comtés de Beauharnois, Laprairie et Châteauguay, moins les protestants d'Ormstown et de St. Jean Chrysostôme.....	Laprairie.....	800
26	Anth. Pilon, comtés de Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes et partie d'Argenteuil.....	St. Vincent de Paul.....	800
27	B. McGrath, population protestante des comtés d'Outaouais et de Pontiac.....	Aylmer.....	700
28	Aug. Gay, population catholique des comtés d'Outaouais et de Pontiac.....	Wakefield.....	800
29	Désiré Bégin, comté de Rimouski.....	Rimouski.....	800
30	Fontaine A. comtés de Berthier et Joliette.....	Joliette.....	750
31	Rev. W. J. Lyster, Écoles protestantes des comtés de Gaspé et Bonaventure.....	Cape Cove.....	500
32	Joseph Prémont, comtés de Québec et de Montmorency.....	Ste. Famille.....	800

TABLEAU C.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE QUÉBEC, EN 1874-75.

410	Ursulines de Québec.
2560	Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne.
550	Sœurs du Bon Pasteur.
842	Sœurs de la Charité.
941	Congrégation de Notre-Dame à St. Roch.
660	Congrégation de Notre-Dame à St. Sauveur.
4042	Académies et autres écoles indépendantes.
410	Séminaire de Québec.
209	Université-Laval.
54	Ecole de théologie ou grand Séminaire.
34	Ecole normale Laval, élèves-maîtres.
54	Elèves-institutrices.
133	Ecoles modèles annexes de l'école normale-Laval, garçons.
320	Fillles.
10278	Total.

TABLEAU D.

ÉCOLES CATHOLIQUES DE LA CITÉ DE MONTRÉAL.

100	Religieuses du Bon-Pasteur.
100	Ecole de l'Évêché.
179	Ecoles des sourdes-muettes.
300	Le petit séminaire de Montréal.
120	Étudiants en théologie.
320	Collège Ste. Marie, R. P. Jésuites.
3835	Ecoles des Frères de la doctrine chrétienne.
5435	Ecoles des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.
1200	Ecoles des orphelins et orphelines de l'hôpital général, Sœurs Grises.
1600	Ecole des Sœurs de la Providence.
200	La maîtrise.
4000	Autres écoles et académies.
59	Ecole Normale Jacques-Cartier.
190	Ecole modèle annexe.
250	Académie des Sœurs du Sacré Cœur.
2200	Autres écoles communes.
20086	Total.

TABLEAU E.

ÉTAT du nombre des élèves qui ont fréquenté les écoles tenues par les frères des écoles chrétiennes à Montréal.

Ecole St. Laurent.....	465
Ecole St. Patrice.....	425
Ecole St. Jacques.....	690
Ecole Ste. Anne.....	535
Ecole St. Joseph.....	845
Ecole Ste. Brigitte.....	875
<hr/>	
Total.....	3835

TABLEAU F.

ÉTAT général du nombre des élèves qui ont fréquenté les classes des Sœurs de la Congrégation de Notre Dame dans la ville et les faubourgs de Montréal.

Villa Maria.....	174
Mont Ste. Marie.....	212
Académie St. Denis.....	210
Académie St. Antoine.....	156
Ecoles modèles.....	916
Ecoles élémentaires gratuites.....	3767
<hr/>	
Total.....	5435

QUATRIÈME DIVISION.

No.	ÉCOLES SPÉCIALES.			
		Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1	Collège de médecine (Montréal).....	1	5	99
2	Ecoles des sciences appliquées aux arts.....	2	13	76
3	Ecoles des arts et manufactures.....	8	18	590
4	Institut des artisans.....	2	17	368
5	Institut des aveugles.....	1	2	40
6	Institut des sourds-muets et sourdes-muettes.....	2	16	238
	Total.....	16	71	1411

CINQUIÈME DIVISION.

SECTION.		Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1ère Section...	Ecoles primaires supérieures, comprenant:			
10.....	Ecoles modèles de garçons.....	349	795	35067
20.....	“ “ filles.....			
30.....	“ “ mixtes.....			
40.....	“ “ dissidentes.....			
50.....	“ “ indépendantes.....			
2ème Section..	Ecoles élémentaires, comprenant:			
10.....	Ecoles élémentaires communes.....	3766	3766	161695
20.....	“ “ dissidentes.....			
30.....	“ “ indépendantes.....			
		4115	4561	196762

RÉCAPITULATION DES CINQ GRANDES DIVISIONS.

No.		Ecoles.	Professeurs	Elèves.
1	Universités.....	3	76	610
2	Ecoles secondaires (collèges et académies).....	230	1225	30448
3	Ecoles normales.....	3	41	275
4	Ecoles spéciales.....	16	71	1411
5	Ecoles primaires.....	4115	4561	196762
		4367	5974	229506

TABLEAU A.

TABLEAU de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure faite aux institutions catholiques pour l'année 1874, en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—COLLÈGES CLASSIQUES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
L'Assomption.....	L'Assomption.....	\$ 1500
Bourget (Rigaud).....	Vaudreuil.....	800
Chicoutimi.....	Chicoutimi.....	1000
Joliette.....	Joliette.....	800
Nicolet.....	Nicolet.....	1500
Ste. Anne.....	Kamouraska.....	1637
St. Germain.....	Rimouski.....	2000
St. Hyacinthe.....	St. Hyacinthe.....	1500
St. Laurent.....	Jacques Cartier.....	800
Ste. Marie de Monnoir.....	Rouville.....	700
Ste. Marie.....	Montréal.....	1500
Ste. Thérèse.....	Terrebonne.....	1500
Sorel.....	Richelieu.....	800
Trois-Rivières.....	St. Maurice.....	2000
Total.....		\$18037

LISTE No. 2.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Laval (St. Vincent de Paul).....	Laval.....	\$ 250
Lévis.....	Lévis.....	1197
L'Islet.....	L'Islet.....	300
Longueuil.....	Chambly.....	328
Masson.....	Terrebonne.....	1197
Ste. Marie.....	Beauce.....	300
St. Michel.....	Bellechasse.....	300
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	1000
Varenes.....	Verchères.....	254
Verchères.....	Verchères.....	250
Ecole des sciences appliquées aux arts.....	Montréal.....	2500
Total.....		\$ 7876

LISTE No. 3.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Aylmer	Ottawa	\$ 192
Baie-du-Febvre	Yamaska	100
Baie St. Paul	Charlevoix	142
Beauharnois	192
Beleil	Verchères	185
Berthier (en haut)	Berthier	285
Buckingham	Ottawa	250
Chambly	400
Dufresne (St. Thomas)	Montmagny	223
Gentilly	Nicolet	50
Girouard (St. Hyacinthe)	St. Hyacinthe	140
Kamouraska	200
Laprairie	250
Montréal (Académie commerciale)	1000
Roxton Falls	Shefford	112
Sorel	Richelieu	332
St. André	Argenteuil	150
St. Columban	Québec	223
St. Cyprien	Napierville	100
St. Eustache	Deux-Montagnes	192
St. Grégoire	Nicolet	95
St. Joseph (Pointe-aux-Trembles)	Hochelaga	260
St. Jean	St. Jean	400
St. Jean	Montmorency	128
St. Louis	Lotbinière	200
St. Marthe	Vaudreuil	128
St. Michel	do	128
St. Romuald	Missisquoi	170
St. Timothée	Beauharnois	186
St. Thomas	Montmagny	212
Yamachiche	St. Maurice	300
Total	\$ 6825

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Baie St. Paul	Charlevoix	\$ 97
Beleil	Verchères	89
Berthier (en haut)	Berthier	96
Boucherville	Chambly	89
Cacouna	Témiscouata	143
Cèdres (Les)	Soulanges	89
Chambly	Chambly	129
Châteauguay	Châteauguay	89
Isle-Verte	Témiscouata	113
Kamouraska	Kamouraska	130
Lachine	Jacques Cartier	178
Laprairie	Laprairie	89
L'Assomption	L'Assomption	115
A reporter	\$ 1446

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE FILLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Report.....		\$ 1446
Lévis.....	Lévis.....	102
L'Islet.....	L'Islet.....	115
Longueuil.....	Chambly.....	256
Longue Pointe.....	Hochelaga.....	64
St. Denis (Académie).....	Montréal.....	100
Pointe-aux-Trembles.....	Hochelaga.....	150
Pointe-aux-Trembles.....	Portneuf.....	150
Pointe-Claire.....	Jacques Cartier.....	75
Rivière Ouelle.....	Kamouraska.....	100
Sherbrooke.....	Sherbrooke.....	256
Sorel.....	Richelieu.....	296
St. Aimé.....	do.....	97
St. Ambroise.....	Joliette.....	89
St. Anne de la Pérade.....	Champlain.....	100
St. Benoît (Hospice Youville).....	Deux-Montagnes.....	100
St. Césaire.....	Rouville.....	100
St. Charles Borromée.....	Joliette.....	170
Beauharnois (St. Clément).....	Beauharnois.....	128
St. Croix.....	Lotbinière.....	128
St. Cyprien.....	Napierville.....	89
St. Denis.....	St. Hyacinthe.....	89
St. Elizabeth.....	Joliette.....	150
St. Eustache.....	Deux-Montagnes.....	94
St. Famille.....	Montmorency.....	90
St. Geneviève.....	Jacques Cartier.....	128
St. Germain.....	Rimouski.....	194
St. Grégoire.....	Nicolet.....	194
St. Henri de Mascouche.....	L'Assomption.....	89
St. Hilaire.....	Rouville.....	89
St. Hyacinthe (La Présentation).....	St. Hyacinthe.....	115
St. Hyacinthe (Hôtel Dieu).....	St. Hyacinthe.....	115
St. Hugues.....	Bagot.....	150
St. Jacques de l'Achigan.....	Montcalm.....	170
St. Jean.....	St. Jean.....	194
St. Joseph.....	Lévis.....	200
St. Laurent.....	Jacques Cartier.....	170
St. Lin.....	L'Assomption.....	89
St. Marie.....	Beauce.....	270
St. Marie de Monnoir.....	Rouville.....	128
St. Martin.....	Laval.....	73
St. Michel.....	Bellechasse.....	150
St. Nicolas.....	Lévis.....	89
St. Paul de l'Industrie.....	Joliette.....	89
St. Scholastique.....	Deux-Montagnes.....	150
St. Thérèse.....	Terrebonne.....	89
St. Thomas.....	Montmagny.....	194
St. Timothée.....	Beauharnois.....	114
Terrebonne.....	Terrebonne.....	89
Trois-Pistoles.....	Témiscouata.....	113
Trois-Rivières (Ursulines).....	Verchères.....	194
Varenes.....	Vandreuil.....	100
Vandreuil.....	St. Maurice.....	89
Yamachiche.....		128
Total.....		\$ 8490

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Acton Vale (couvent).....	Bagot.....	\$ 138
Arthabaskaville.....	Arthabaska.....	233
Aylmer (couvent).....	Ottawa.....	138
Bagotville.....	Chicoutimi.....	56
Baie du Febvre (couvent).....	Yamaska.....	73
Beaumont.....	Bellechasse.....	73
Beauport.....	Québec.....	73
Bécancour.....	Nicolet.....	114
Berthier.....	Montmagny.....	73
Boucherville.....	Chambly.....	73
Buckingham.....	Ottawa.....	73
Cacouna.....	Témiscouata.....	56
Cap St. Ignace.....	Montmagny.....	60
Cap Santé.....	Portneuf.....	73
Carleton.....	Bonaventure.....	100
Carleton (couvent).....	Bonaventure.....	150
Champlain Village (garçons).....	Champlain.....	73
do (couvent).....	do.....	73
Charlesbourg (garçons).....	Québec.....	56
do (filles).....	do.....	56
Château-Richer (garçons).....	do.....	73
do (filles).....	do.....	51
Chicoutimi (couvent).....	Chicoutimi.....	100
Coaticook (couvent).....	Stanstead.....	100
Cote-des-Neiges (garçons).....	Hochelaga.....	73
do (couvent).....	do.....	56
Coteau St. Louis.....	do.....	73
Deschambault (garçons).....	Portneuf.....	100
do (couvent).....	do.....	73
East Templeton.....	Ottawa.....	56
Eboulements.....	Charlevoix.....	73
Escoumains.....	Saguenay.....	73
Etchemin Village (couvent).....	Lévis.....	100
Fraserville (village).....	Témiscouata.....	73
do (couvent).....	do.....	73
Gentilly (couventé).....	Nicolet.....	130
Grande-Baie (garçons).....	Chicoutimi.....	73
do (filles).....	do.....	56
Grande-Rivière.....	Gaspé.....	73
Grondines.....	Portneuf.....	56
Hébertville.....	Chicoutimi.....	100
Hemmingford (couvent).....	Huntingdon.....	73
Huntingdon (couvent).....	do.....	73
Heretford.....	Compton.....	80
Kingsey.....	Drummond.....	56
Lachine.....	Jacques-Cartier.....	73
Lacolle.....	St. Jean.....	73
La Pesche.....	Ottawa.....	56
Lauzon (village).....	Lévis.....	141
Longue-Pointe.....	Hochelaga.....	73
Lorette (Ecole Sauvage G).....	Québec.....	162
do (filles).....	do.....	162
Malbaie.....	Charlevoix.....	73
Maria.....	Bonaventure.....	73
Matane.....	Rimouski.....	56

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Montréal (rue St. Hubert) Sœurs-Marie Ste. Croix.....		100
Montréal (École St. Jacques Couvent).....		712
Montréal (Maitrise St. Pierre).....		188
Montréal (Commissaires catholiques).....		889
Montebello.....	Ottawa.....	138
Nicolet (couvent).....		56
Notre-Dame de Hull (garçons).....	Ottawa.....	100
Notre-Dame de Hull (filles).....	do.....	73
Notre-Dame de Laterrière.....	Chicoutimi.....	60
Notre-Dame du Portage.....	Témiscouata.....	56
Nouvelle.....	Bonaventure.....	100
Percé.....	Gaspé.....	56
Pointe-aux-Trembles.....	Portneuf.....	71
Pointe-Claire.....	Jacques Cartier.....	73
Pointe-du-Lac.....	St. Maurice.....	73
Portneuf (garçons).....	Portneuf.....	56
Portneuf (filles).....	do.....	56
Québec (Œuvre du Patronage).....	Québec.....	100
Québec (Commissaires catholiques).....	do.....	286
Québec (Faubourg St. Jean).....	do.....	73
Québec (Société d'éducation).....	do.....	944
Rawdon (garçons).....	Montcalm.....	50
Rawdon (couvent).....	do.....	50
Rigaud (couvent).....	Vaudreuil.....	73
Rivière-du-Loup No. 1.....	Maskinongé.....	100
Rivière-Ouelle.....	Kamouraska.....	56
Stanford.....	Arthabaska.....	56
St. Agapit.....	Lotbinière.....	56
St. Agnès.....	Charlevoix.....	56
St. Aimé.....	Richelieu.....	200
St. Alexandre.....	Iberville.....	73
St. Alexandre (couvent).....	Iberville.....	56
St. Alexandre (couvent).....	Kamouraska.....	73
St. André.....	do.....	56
St. Angèle.....	Rouville.....	56
St. Angèle-de-Mérici.....	Rimouski.....	56
St. Angélique (garçons).....	Ottawa.....	56
St. Anicet No. 1.....	Huntingdon.....	56
St. Anne (couvent).....	Montmorency.....	56
St. Anne de-Bellevue (filles).....	Jacques-Cartier.....	56
St. Anne de-Bellevue (garçons).....	do.....	73
St. Anne.....	Chicoutimi.....	56
St. Anne-des-Monts.....	Gaspé.....	80
St. Anne-des-Plaines.....	Terrebonne.....	73
St. Anne Lapérade.....	Champlain.....	151
St. Anne Lapocatière (couvent).....	Kamouraska.....	188
St. Anselme (couvent).....	Dorchester.....	73
St. Athanase (couvent).....	Iberville.....	56
St. Antoine de-Tilly.....	Lotbinière.....	56
St. Arsène.....	Témiscouata.....	73
St. Augustin.....	Portneuf.....	60
St. Barthélémi.....	Berthier.....	73

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
St. Bruno.....	Iberville.....	56
Ste. Brigide.....	Chambly.....	60
St. Calixte-de-Somerset (garçons).....	Mégantic.....	150
St. Calixte-de-Somerset (filles).....	Mégantic.....	100
Ste. Cécile-du-Bic.....	Rimouski.....	56
Ste. Cécile (garçons).....	Beauharnois.....	73
Ste. Cécile (filles).....	do.....	97
St. Célestin (couvent).....	Nicolet.....	100
St. Césaire.....	Rouville.....	300
St. Charles (garçons).....	Bellechasse.....	56
do (filles).....	do.....	56
St. Charles.....	St. Hyacinthe.....	73
Ste. Claire.....	Dorchester.....	73
St. Columban de-Sillery.....	Québec.....	188
St. Christophe (couvent).....	Arthabaska.....	183
St. Constant.....	Laprairie.....	97
St. Cuthbert.....	Berthier.....	80
St. David.....	Yamaska.....	56
St. Denis.....	Kamouraska.....	73
St. Denis No. 1.....	St. Hyacinthe.....	73
St. Edouard.....	Napierville.....	73
St. Elizabeth.....	Joliette.....	73
Ste. Famille.....	Montmorency.....	56
St Félix-du-Cap-Rouge (garçons).....	Québec.....	56
do do (filles).....	do.....	75
St. Félix-de-Valois.....	Joliette.....	72
Ste. Flavie.....	Rimouski.....	56
Ste. Foye.....	Québec.....	73
St. François (village).....	Yamaska.....	73
St. François (paroisse).....	do.....	56
St. François-Xavier.....	Champlain.....	56
St. François (Rivière-du-Sud, couvent).....	Montmagny.....	72
St. François (école sauvage).....	do.....	142
St. Gabriel (filles).....	Berthier.....	56
do (garçons).....	do.....	56
Ste. Geneviève-de-Batiscan.....	Champlain.....	73
Ste. Geneviève.....	Jacques-Cartier.....	56
Henriville.....	Iberville.....	73
do (couvent).....	do.....	56
St. Apollinaire.....	Lotbinière.....	73
Ste. Gertrude.....	Nicolet.....	73
St. Gervais.....	Bellechasse.....	73
St. Gervais (couvent).....	do.....	73
St. Grégoire-le-Grand.....	Iberville.....	100
Ste. Hélène.....	Kamouraska.....	56
St. Henri (garçons).....	Hochelaga.....	73
St. Henri (filles).....	do.....	56
St. Henri.....	Lévis.....	100
St. Henri-de-Mascouche.....	L'Assomption.....	73
St. Hermas.....	Deux-Montagnes.....	100
St. Hilaire.....	Rouville.....	70
St. Hubert.....	Chambly.....	56
St. Hubert (couvent).....	do.....	56

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
St. Ignace (Côteau-du-Lac).....	Soulanges	73
St. Ignace (couvent).....	do	56
St. Irénée.....	Charlevoix	73
St. Isidore.....	Laprairie	73
St. Jacques-le-Mineure.....	do	97
St. Jean-Baptiste.....	Hochelaga	73
St. Jean-des-Écureuils.....	Portneuf.....	56
St. Jean.....	St. Jean.....	100
St. Jean-Chrysostôme.....	Châteauguay.....	100
St. Jean-Chrysostôme.....	Lévis.....	56
St. Jean-Deschaillons.....	Lotbinière.....	73
St. Jean-Port-Joli.....	L'Islet.....	56
do do (filles).....	do	56
St. Jérôme.....	Terrebonne.....	200
do (couvent).....	do	100
St. Joachim.....	Deux-Montagnes.....	73
St. Joachim.....	Châteauguay.....	56
St. Joachim.....	Montmorency.....	60
St. Joseph.....	Beauce.....	73
do	Soulanges.....	73
Ste. Julie-de-Somerset.....	Megantic.....	56
St. Lambert.....	Lévis.....	100
St. Laurent (Isle d'Orléans).....	Montmorency.....	73
St. Léon.....	Maskinongé.....	56
St. Ligouri (couvent).....	Montcalm.....	138
St. Lin.....	L'Assomption.....	56
St. Louis de Gonzague.....	Beauharnois.....	56
do do (couvent).....	do	56
St. Louis.....	Lotbinière.....	73
do (couvent).....	do	73
Ste. Luce.....	Rimouski.....	56
St. Marc.....	Verchères.....	73
Ste. Marguerite.....	St. Jean.....	73
St. Martin.....	Laval.....	73
Ste. Martine (filles).....	Châteauguay.....	56
do (garçons).....	do	56
St. Mathias.....	Rouville.....	56
St. Maurice.....	Champlain.....	73
Ste. Mélanie.....	Joliette.....	73
St. Michel Archange (couvent).....	Napierville.....	90
do do (garçons).....	do	56
Ste. Monique.....	Nicolet.....	73
St. Narcisse.....	Champlain.....	73
St. Nicholas.....	Lévis.....	73
St. Norbert.....	Arthabaska.....	73
St. Octave.....	Rimouski.....	70
St. Ours (couvent).....	Richelieu.....	100
do (garçons).....	do	73
St. Paschal.....	Kamouraska.....	73
St. Philippe.....	Laprairie.....	73
Ste. Philomène.....	Châteauguay.....	56
St. Pierre les Becquets.....	Nicolet.....	56
St. Pierre.....	Drummond.....	56
St. Pierre de Broughton.....	Beauce.....	56
St. Pierre.....	Montmorency.....	56
St. Pierre de Charlesbourg (couvent).....	Québec.....	56

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
St. Placide.....	Deux-Montagnes.....	\$ 56
St. Polycarpe.....	Soulanges.....	100
do (couvent).....	do.....	100
St. Roch l'Achigan (couvent).....	L'Assomption.....	130
do (garçons).....	do.....	73
St. Roch des Aulnets (filles).....	L'Islet.....	56
St. Romuald.....	Lévis.....	73
St. Rose.....	Laval.....	73
St. Sauveur (couvent).....	Québec.....	100
do (maison Maria Joseph).....	do.....	158
St. Scholastique.....	Deux-Montagnes.....	150
St. Sévère.....	St. Maurice.....	73
St. Stanislas.....	Champlain.....	73
St. Stanislas.....	Beauharnois.....	73
St. Sylvestre.....	Lotbinière.....	70
St. Thomas de Pierreville.....	Yamaska.....	128
St. Ursule (couvent).....	Maskinongé.....	56
do (garçons).....	do.....	56
St. Valentin.....	St. Jean.....	100
St. Valier (filles).....	Bellechasse.....	73
St. Vincent de Paul.....	Laval.....	56
do (couvent).....	Laval.....	73
St. Zotique.....	Soulanges.....	100
Sault au Récollet.....	Hochelaga.....	56
Shawinigan.....	St. Maurice.....	56
Sherrington (St. Patrice).....	Napierville.....	89
Sœurs de Charité et Bon Pasteur.....	Québec.....	100
Trois Pistoles.....	Témiscouata.....	73
Trois-Rivières (société d'éducation).....	430
Trois-Rivières (filles).....	100
Victoriaville.....	Arthabaska.....	56
Waterloo village (couvent).....	Ottawa.....	73
Waterloo.....	Shefford.....	100
Waterloo village (garçons).....	Ottawa.....	72
Wotton.....	Wolfe.....	100
Total.....	\$23042

NOUVELLES DEMANDES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Acton Vale.....	Bagot.....	\$ 50
L'Assomption.....	L'Assomption.....	50
Anse au Gascon (Port Daniel).....	Bonaventure.....	50
Cap Chatte.....	Gaspé.....	50
Ste. Agathe.....	Lotbinière.....	50
Ste. Anastasie de Nelson.....	Mégantic.....	50
Ste. Catherine.....	Portneuf.....	50
St. Denis.....	Kamouraska.....	127
St. Fabien.....	Rimouski.....	50
St. George.....	Beauce.....	70
St. Paulin.....	Maskinongé.....	50
Chenier.....	Arthabaska.....	50
St. Romuald de Farnham (couvent).....	Missisquoi.....	70
St. Rémi (couvent).....	Napierville.....	70
Ste. Rosalie.....	Bagot.....	100
Total.....		\$ 937

Tableau de la distribution de la subvention de l'éducation supérieure aux institutions protestantes pour l'année 1874, en vertu du chapitre 15 des statuts refondus du Bas-Canada.

LISTE No. 1.—UNIVERSITÉS.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
McGill Collège.....	Montréal.....	\$1369 49
Dépenses contingentes.....	do	271 00
Bishop's College.....	Lennoxville	979 18
Total.....	\$2619 67

LISTE No. 2.—COLLÈGES CLASSIQUES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
High school.....	Montréal.....	\$1185 00
High school.....	Québec.....	1283 00
Morin.....	do	369 98
Stanstead.....	Stanstead	405 00
St. François	Richmond.....	587 66
Total.....	\$3830 64

LISTE No. 3.—COLLÈGES INDUSTRIELS.

Nom de l'institution.	Comté.	Subvention pour 1874.
Lachute.....	Argenteuil.....	\$184 19
Total.....	\$184 19

LISTE No. 4.—ACADÉMIES DE GARÇONS OU MIXTES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Adamsville (East Farnham).....	Brôme	\$ 86 00
Barnston.....	Stanstead	86 05
Bedford.....	Missisquoi.....	90 06
Charleston.....	Stanstead	173 93
Clarenceville.....	Missisquoi.....	170 82
Clarendon.....	Pontiac.....	86 35
Coaticook.....	Stanstead	75 91
Compton.....	Compton.....	86 35
Cookshire.....	do	86 35
Cowansville.....	Missisquoi.....	86 95
Danville.....	Richmond.....	129 52
Dudswell.....	Wolfe	40 00
Dunham.....	Missisquoi.....	170 00
Eaton.....	Compton.....	145 66
Freligsburg.....	Missisquoi.....	114 07
Georgeville.....	Stanstead	56 00
Granby.....	Shefford.....	170 83
Huntingdon.....	Huntingdon	291 00
Knowlton.....	Brôme	170 83
Lacolle.....	St. Jean.....	100 00
Mansonville.....	Brôme	100 00
Missisquoi.....	Missisquoi.....	131 98
Philipsburg.....	Missisquoi.....	88 14
St. Andrew.....	Argenteuil	86 00
Ste. Foye.....	Québec.....	86 35
St. Jean.....	St. Jean.....	150 00
Shéfford.....	Shefford.....	100 00
Sherbrooke.....	Sherbrooke	189 00
Sorel.....	Richelieu	76 49
Stanbridge.....	Missisquoi.....	100 00
Sutton.....	Brôme	86 00
Total.....		\$3610 93

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Berthier (en haut).....	Berthier.....	\$ 60 00
Bury.....	Compton.....	45 05
Côteau Landing.....	Sonlanges.....	34 57
Durham.....	Drummond.....	61 76
Lachine.....	Jacques-Cartier	60 00
Leeds.....	Mégantic.....	45 05
Magog.....	Stanstead	145 05
Montreal Colonial church society.....		384 80
Marbleton.....	Wolfe	50 00
Quebec British and Canadian school society.....		421 78

LISTE No. 5.—ÉCOLES MODÈLES.—*Suite.*

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Quebec National school.....		\$ 213 99
Rawdon.....	Montréal.....	45 05
St. Dunstan.....	Québec.....	73 00
St. Etienne de Chelsea.....	Ottawa.....	45 05
St. Henri.....	Hochelaga.....	45 05
St. Mathews.....	Pointe St. Charles.....	34 57
Sherbrooke Colonial and Continental school society.....		96 86
Three-Rivers.....		80 00
Valley field.....	Beauharnois.....	73 00
Total.....		\$2014 63

NOUVELLES DEMANDES.

Nom de l'institution.	Comtés.	Subvention pour 1874.
Notre-Dame de Hull.....	Ottawa.....	\$100 00
Maple Grove Ireland.....	Mégantic.....	50 00
Total.....		\$150 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux municipalités
pauvres pour 1874.

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		\$ cts.			\$ cts.
Argenteuil	Harrington, No. 2	20 00	Chicoutimi	Chicoutimi village	137 00
"	Township Morin, diss	20 00	"	"	67 00
"	Arundel	20 00	Compton	Winslow sud diss	20 00
"	Township Morin	20 00	"	Westbury	30 00
"	Grenville, No. 3	20 00	"	Hereford	40 00
"	" No. 1	20 00	"	Marston	40 00
Arthabaska	Ste. Clothilde	30 00	"	New-Port	40 00
"	Blandford	30 00	"	Clifton	30 00
"	Chester, Ouest	30 00	"	St. Romain	30 00
"	Chester, Est	30 00	Charlevoix	St. Fidèle	30 00
"	St. Christophe	30 00	"	Settrington	30 00
"	Tingwick, diss	20 00	"	Petite Rivière	30 00
"	St. Valère	20 00	"	St. Placide	30 00
"	St. Albert	20 00	"	St. Irénée	30 00
"	St. Norbert	50 00	"	Ile-aux-Coudres	30 00
L'Assomption	St. Lin, diss	20 00	"	Callières	30 00
Bonaventure	Miguasha	20 00	"	St. Siméon	30 00
"	New-Richmond	30 00	"	St. Urbain	40 00
"	Port-Daniel	30 00	"	St. Agnès	30 00
"	New-Richmond, diss	20 00	"	De Salles	20 00
"	St. Alexis	30 00	Champlain	Champlain village	30 00
"	Hope	30 00	Châteauguay	St. Malachie, diss	40 00
"	Hope, diss	30 00	2-Montagnes	St. Columban	30 00
"	Ristigouche	30 00	"	St. Canut, No. 1	30 00
"	Ristigouche, sauvages	40 00	Dorchester	St. Léon	40 00
Bagot	Acton-Vale	157 00	"	St. Edouard	30 00
"	St. André	40 00	"	St. Malachie	30 00
"	St. Théodore	36 00	"	Standon	30 00
"	Ste. Hélène	36 00	"	Ste. Justine	30 00
"	St. Liboire	36 00	"	Ste. Germaine	30 00
"	St. Ephrem	36 00	"	Ste. Hénédine	30 00
Beauce	Shenly	40 00	"	Cranbourne	20 00
"	Aylmer	30 00	"	" diss	20 00
"	St. Côme	30 00	"	Ste. Marguerite	30 00
"	Forsyth	30 00	Drummond	West-Wickham	30 00
Bellechasse	St. Cajetan	30 00	"	St. Germain	157 00
"	Buckland	30 00	"	Wendover & Simpson	134 00
"	Mailloux	30 00	"	St. Fulgence, diss	30 00
Beauharnois	St. Louis de Gonzague	30 00	"	Dunham	30 00
"	St. Clément	16 00	Gaspé	Isle Bonaventure	30 00
"	St. Etienne	16 00	"	Douglass	30 00
Berthier	St. Damien	40 00	"	" diss	20 00
Brome	Bolton, diss	30 00	"	Bar-à-Choir	30 00
"	Sutton, diss	30 00	"	" diss	20 00
Chicoutimi	Harvey	30 00	"	St. George de Malbaie	20 00
"	Grande-Baie	30 00	"	Pabos	30 00
"	Ste. Anne	30 00	"	Bay South	30 00
"	St. Jérôme	30 00	"	Cap-Désespoir	30 00
"	Ouïatchouan	30 00	"	Grande-Vallée	20 00
"	Anse St. Jean	30 00	"	Mont-Louis	20 00
"	Hébertville	30 00	"	Grande-Grève	20 00
"	Metabetchouan	30 00	"	Rivière-au-Renard	20 00
"	Kinogami (St. Cyriac)	30 00	"	Baie-Nord	20 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux municipalités
pauvres pour 1874.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		\$ cts.			\$ cts.
Gaspé	Roseville	30 00	Missisquoi	Philipsburg (St. Armand) ouest, diss.	40 00
"	Ste. Anne-des-Monts.	30 00	Montmagny	Grosse-Isle	30 00
"	Cloridorme	30 00	Montcalm	Chertsey	30 00
"	Haldimand	30 00	"	Kilkenny	30 00
"	Haldimand, diss.	20 00	"	Ste. Julienne	30 00
"	Anse-à-Valeau	20 00	"	St. Liguori	30 00
"	Cap Dérosiers	50 00	"	Wexford	30 00
"	Cap Chatte	30 00	"	Kilkenny, diss.	20 00
"	Percé	30 00	Nicolet	Ste. Gertrude	30 00
"	Cap-aux-Os	30 00	"	Ste. Marie	40 00
"	Cap des Rosiers	30 00	"	St. Samuel	40 00
Huntingdon	Hemmingford	40 00	"	St. Léonard	30 00
"	Huntingdon, diss.	30 00	"	Ste. Perpétue	30 00
"	Havelock	20 00	"	St. Vincelas	30 00
L'Islet	St. Aubert	30 00	"	Ste. Brigitte	30 00
"	Ste. Louise	30 00	"	Ste. Angèle	30 00
"	St. Pamphile	30 00	Ottawa	Ripon	30 00
"	Ste. Perpétue	30 00	"	Montebello	30 00
"	St. Cyrille	30 00	"	Eardley, diss.	20 00
Joliette	St. Ambroise, diss.	20 00	"	Lowe	30 00
"	St. Félix de Valois, diss.	20 00	"	Hartwell	30 00
"	Ste. Emélie	30 00	"	Wakefield	30 00
"	St. Côme	30 00	"	Cantley	30 00
"	Ste Béatrix	30 00	Pontiac	Leslie	30 00
Kamouraska	Mont-Carmel	30 00	"	Chichester	30 00
"	St. Onésime	30 00	"	Ste. Elizabeth	30 00
"	Ste. Hélène	30 00	"	Sheen and Aberdeen	30 00
Lotbinière	St. Agapit	30 00	"	Onslow	30 00
"	St. Giles, No. 1	30 00	"	Calumet, diss.	20 00
"	Narcisse-de-Beaurivage	20 00	"	Mansfield	30 00
"	St. Séverin	30 00	"	Clarendon	30 00
"	St. Flavien	30 00	"	Bristol	60 00
Lévis	Lauzon, village	60 00	Portneuf	Portneuf	30 00
"	St. Lambert	50 00	"	St. Basile	30 00
"	St. Etienne	30 00	"	St. Raymond	100 00
"	St. Jean Chrysostôme	30 00	"	Ste. Catherine	30 00
"	Bienville, village	40 00	"	St. Ubalde	20 00
"	Etchemin do	30 00	"	Ste. Jeanne	30 00
"	St. Constant, diss.	20 00	"	Grondines, No. 2	20 00
Laprairie	Inverness, diss.	20 00	"	Canton de Carigan	34 00
Mégantic	St. Tite	30 00	Quebec	Tewkesbury, No. 1	20 00
Montmorency	St. Adolphe	30 00	"	St. Dunstan	20 00
"	Ste. Brigitte (Laval)	30 00	"	St. Gabriel, Est, Valcartier	20 00
Maskinongé	St. Paulin	30 00	"	Stoneham	20 00
"	Hunterstown	30 00	"	" diss.	45 00
"	Peterborough	30 00	"	St. Roch, Nord	45 00
"	Ste. Ursule, diss.	20 00	"	St. Sauveur	45 00
"	St. Didace	30 00	"	Cap-Rouge	50 00
Missisquoi	St. Damien, diss.	30 00	"	St. Ambroise	40 00
"	Dunham, diss.	30 00	"	St. Dunstan, diss.	20 00

DISTRIBUTION de la subvention supplémentaire aux municipalités
pauvres pour 1874.—*Suite.*

Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.	Comtés.	Municipalités.	Subvention supplémentaire accordée.
		\$ cts.			¢ cts.
Rimouski	St. Anaclet	30 00	Shefford	Ely, sud	72 00
"	Ste. Angèle	30 00	"	St. Pudentienne	90 00
"	St. Moïse	30 00	St. Maurice	St. Sévère	30 00
"	St. Gabriel	40 00	"	Shawenigan	30 00
"	St. Blondine	30 00	"	St. Elie	40 00
"	St. Donat	20 00	St. Jean	Lacolle	72 00
Richmond	Stokes	40 00	Stanstead	Hatley, diss.	30 00
"	Brompton, diss.	30 00	Témiscouata	St. Antonin	30 00
"	Windsor, diss.	30 00	"	St. Modeste	30 00
"	St. George	30 00	"	St. Jean-de-Dieu	30 00
Saguenay	Tadousac	30 00	"	St. François	30 00
"	Ste. Marguerite	30 00	"	St. Honoré	30 00
"	Escoumains	30 00	"	Notre-Dame-du-Lac	30 00
"	Bourg Boissonnault	30 00	"	Ste. Rose-de-Dégelé	30 00
"	Bergeronnes	30 00	"	N.-Dame-du-Portage	30 00
"	Sault-au Cochon	30 00	"	St. Louis des Ha Ha	30 00
"	Mille-Vaches	30 00	"	St. Epiphane	30 00
"	Petites Bergeronnes	30 00	Terrebonne	St. Hippolyte	30 00
"	Isle d'Anticosti	30 00	"	St. Sauveur, diss.	20 00
"	Rivière-aux-Canards	30 00	"	Ste. Adèle	30 00
"	Natashquan	23 00	"	Ste. Agathe	30 00
Shefford	St. Valérien	30 00	Wolfe	Garthby	30 00
"	Roxton	161 00	"	Ham, nord	30 00
"	Ely, nord	80 00	"	Ham, sud	30 00
"	Granby, diss.	30 00	Yamaska	St. Bonaventure	30 00
"	" village, diss.	20 00			
				Total	8500 00

Liste des pensions accordées aux instituteurs retirés de l'enseignement
pour l'année 1874.

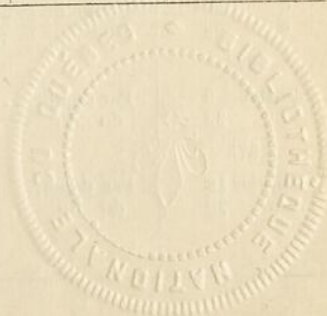
NOMS.	Année.	Montant.	NOMS.	Année.	Montant.
		\$ cts.			\$ cts.
Annet Jean Marie.....	15	40 50	Dupuis Marguerite.....	6 $\frac{1}{2}$	17 55
Allan Thomas.....	18	48 60	Decelle Dme Veuve.....	8	21 60
Allard F. X.....	10 $\frac{1}{2}$	28 35	Dowse François.....	24	64 80
Angers J. B.....		42 00	Dubé Anna.....	9	24 30
Amyot Claire.....		20 00	Drolet Pierre.....	20	54 00
Angers Céline.....		21 00	Desparois Lucie.....	22	59 40
Bécharde Léa.....		45 00	Duff Anastasie.....	23	62 10
Bouchard Alexis.....	6 $\frac{1}{4}$	17 55	Desfossés Basile.....	2	5 40
Bernard H. P.....	2	5 40	Dupuis Angèle.....	3	8 10
Bélaire G. P.....	6	16 20	Desrochers Dame L. A.....	10	29 70
Badeaux E.....	4 $\frac{1}{2}$	12 15	Desaulniers Luce.....		35 10
Beaubien Reine.....	3 $\frac{1}{4}$	9 45	Doncourt M. Magdeleine.....		27 00
Boucher Louis.....	10 $\frac{1}{2}$	28 35	Demers Louise.....	10 $\frac{1}{2}$	28 35
Bouffard Ursule.....	11 $\frac{1}{4}$	31 05	DeTonnancourt Emilie.....		48 60
Buteau Virginie.....	12 $\frac{1}{4}$	33 75	Fortin F.....	20	54 00
Bérubé Victoire.....	13	35 10	Fortin J. B.....	3 $\frac{1}{2}$	9 45
Rrisset Pier.....	13	35 10	Frégeau Clémence.....	11 $\frac{1}{2}$	31 05
Bélangier Pierre.....	12	32 40	Fournier Mathilde.....	17	45 90
Beaudoin Ursule.....	14	37 80	Guay P.....	5	13 50
Baril Adèle.....	14	37 80	Gray George.....	8	21 60
Béliveau Marguerite.....	14	37 80	Gaudreault G. B.....	9	24 30
Bonin Joseph.....	14	37 80	Gagné Elizabeth.....	9	24 30
Boucher Pierre.....	4 $\frac{1}{2}$	12 15	Gagnon André.....	6	16 20
Bourgoin Jos.....	18	48 60	Grocier Martin D.....	11	29 70
Bourassa Pierre.....	18	48 60	Grant T. R.....	9	24 30
Blais Elmire.....	2	5 40	Gouin A.....	18 $\frac{1}{2}$	33 75
Beauchemin F. X. A.....	13	35 10	Garathy James.....	15	40 50
Beaudry Félix.....	21	56 70	Gagnon Aurélie.....	7	18 90
Baril Emmelie.....	22	59 40	Gravel B.....	16	43 20
Bérubé Dme Louis.....	6	16 20	Gagné Julie.....	16	43 20
Blais Joseph.....	25	67 50	Garon Emilie.....	19	51 30
Blais Emmelie.....	13	35 10	Gilbert Frs.-X.....	23	62 10
Boulet Eléonore.....	7	18 90	Gobeil Jean.....		45 90
Boulet Julienne.....	9	24 30	Gélinas Marie V.....		13 50
Béliveau Elvire.....	18	48 60	Gagné Emilie.....		32 40
Bourgeois Zoé.....		48 60	Garvey Martin.....		60 20
Béliveau Céline.....		16 20	Girouard Marie L.....		30 00
Cazeau Milburge.....	10 $\frac{1}{2}$	28 35	Hugues John.....	11	29 70
Campbell A.....		41 40	Harman Justin.....	15	40 50
Courteau A.....	3 $\frac{1}{2}$	9 45	Howison Anna.....	15	40 50
Cazeau Julienne.....		32 40	Héroux Sophie.....	10	27 00
Colgan W.....	12	32 40	Jodoif Joseph.....	23	62 10
Côté Marcel.....	3	8 10	Kirouack Léon.....	16	43 20
Courville Héloïse.....	15	40 50	Létourneau Hélène.....	10	27 00
Chaput Raymond.....	16	43 20	Liévain Louise.....	12 $\frac{1}{2}$	33 35
Caron Nazaire.....	15	40 50	Leblanc Eléonore M.....		16 20
Caron Hermine.....	5	13 50	Létourneau Eléonore Dame Ké- rouack.....	12 $\frac{1}{2}$	33 75
Caron Ombéline.....	11	29 70	Lamb Catherine.....	13	35 10
Dalziel Rosalie.....		59 40	Langlois Magloire.....	14	37 80
DeMontigny L.....	4 $\frac{1}{2}$	12 15	Lafrance Marie.....	12	32 40
Desgagné Denise.....	7	18 90	Lambert Séraphine.....	17	45 90
Dion Calixte.....		29 70	Lepage Gracieuse.....	2	5 40
Dorion Marguerite.....	9	24 80	Lacerte Dorothée.....	19	51 30
Dupont Edwidge.....	9	24 80			

Liste des pensions accordées aux instituteurs retirés de l'enseignement
pour l'année 1874.—*Suite.*

Noms.	Année.	Montant.	Noms.	Année.	Montant.
		\$ cts.			\$ cts.
Lemire Elizabeth.....	20	54 00	Ramsay William.....	15	40 50
Lavoie Elizabeth.....	2	5 40	Rankin Caroline Dame Creggs.	10	27 00
Lafond Edouard.....	18	48 60	Richer Edesse.....	18	48 60
Laplante Dme A.....		48 60	Raymond Hermine.....	17	45 90
Lafrance Apoline.....		43 20	Ricavy Héloïse.....	19	51 30
Lindsay Chs. J.....		48 60	Reid Mary Jane.....	22	59 40
Lisotte Marie.....		29 70	Robin Geneviève.....	19	51 30
Lamontagne Marie.....	7	18 90	Ross Dame Nil.....		8 10
McKeogh Mary.....	15	40 50	Robertson John B.....	2	70 20
Malherbe Emélie.....	15	40 50	St. Michel L. F.....		24 30
Michaud Catherine.....	8	21 60	Scannel Peter.....	12	32 40
Martin John.....	9½	25 65	Strong Thomas.....	11	29 70
McElkin Lydia.....	7½	20 25	Scott Montaigne.....	9	24 30
Manseau Isidore.....	8½	22 95	St. Laurent Marie.....	7	18 90
McManus John.....	11	29 70	St. Laurent Arthémise.....	10	27 00
Michaud Mélanie.....	7	18 90	Soucy Elizabeth.....	4½	12 15
McKerty Michel.....	16	43 20	St. Jacques Julie Dame Guy...	19	51 30
McKercher John.....		45 90	Sheahan Thomas.....	20	38 00
Naleaces C.....		40 00	Toussaint Lucile.....	11	29 70
Oatt Francis.....		45 90	Tremblay Demerisse.....		35 10
O'Meara Mathew.....	9	24 30	Tremblay Germain.....	11	29 70
O'Donnell P. R.....	11½	31 05	Thauvette Marceline.....	4	10 80
Perkins Irène.....		16 20	Talon Adélaïde.....	12	32 40
Proulx Josephite.....	9	24 30	Thibault Marianne.....	12	32 40
Pothier Thersile.....	4½	12 15	Tanguay Clothilde.....	19	51 30
Puize Rodolphe.....	14	37 80	Vallée Angélique.....	20	54 00
Paquin Honoré.....	12½	33 75	Vannier Basile.....	15	40 50
Perrault F. X.....	44	37 80	Vallières Augustin.....	17	45 90
Pellerin E.....	9	24 30	Vezina Catherine.....		13 50
Picard Wilhelmine.....	8	21 60	Vezina M. Delima.....		16 20
Richard O.....	9	24 30	Watters Claire.....	4½	12 15
Rhéaume Henriette.....	6	16 20	Wilson William.....	10½	28 35
Raymond Demerisse.....	5	13 50	Wolfe A. C.....	13	35 10
Reece Anna.....	5	13 50	Young Marguerite.....	4½	12 15
Rivard Adèle.....	5	13 50	Auctil Henriette.....		10 80
Roy F. X.....	4	8 10	Corbeau Dame Isaïe.....		16 20
Rankin Caroline.....	10	27 00	O'Keefe Dame C.....	17	75 00
Ross Adam.....	9	24 30			
Rouleau Edesse.....	14	37 80			
Ryan James.....	12	32 40			
			Total.....		5907 70

ÉTAT des dépenses des ÉCOLES NORMALES depuis le 1er juillet 1874
jusqu'au 30 juin 1875.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.	\$ cts.	\$ cts.
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 déc. 1874.....		10000 00
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1875.....		3900 00
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1874.....	6400 00	
do do 30 juin 1875.....	7500 00	
	\$13900 00	\$13900 00
ÉCOLE NORMALE MCGILL.		
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 déc. 1874.....		10000 00
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1875.....		3900 00
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1874.....	6743 85	
do do 30 juin 1875.....	9156 15	
	\$13900 00	\$13900 00
ÉCOLE NORMALE LAVAL.		
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 déc. 1874.....		10000 00
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1875.....		4700 00
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1874.....	10593 86	
do do 30 juin 1875.....	4196 14	
	\$14700 00	\$14700 00



ÉTAT des dépenses des écoles normales, &c.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.		
RECETTES.	\$ cts.	\$ cts.
Jacques Cartier.....		13900 00
McGill.....		13900 00
Laval.....		14700 00
DÉPENSES.		
Jacques Cartier.....	13900 00	
McGill.....	13900 00	
Laval.....	14700 00	
	\$42500 00	\$42500 00

ÉTAT des dépenses faites pour les journaux d'éducation depuis le 1er juillet 1874 jusqu'aux 30 juin 1875.

	\$ cts.	\$ cts.
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 31 déc. 1874.....		1400 00
Par warrant sur le vote donné par la législature de la province de Québec jusqu'au 30 juin 1875.....		1000 00
Dépenses jusqu'au 31 décembre 1874.....	1174 09	
do do 30 juin 1875.....	1225 91	
	\$2400 00	\$2400 00

MONTANT des sommes reçues par le département de l'instruction publique, et déposées au crédit du trésorier de la province de Québec le 30 juin 1875.

		\$ cts.	\$ cts.
1874			
Juillet 8	École normale McGill.....		601 44
" 21	do do Jacques Cartier.....		1010 00
1875			
Janvier 18	do do do		740 53
Juin 28	Journaux d'éducation.....		493 31
" 28	Fonds de pension des instituteurs.....		568 60
" 28	Caates de la province de Québec.....		124 40
1874			
Juillet 8	Par dépôt.....	601 44	
" 22	do do	1010 00	
1875			
Janvier 18	Par dépôt.....	740 53	
Juin 28	do do	1186 31	
		\$3538 28	\$3538 28

